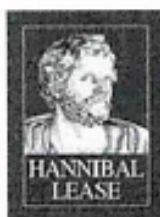


HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemna - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

E-mail : commercial@hannibalsease.com

Hannibal Lease est notée BB(tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 10/10/2025

DOCUMENT DE REFERENCE « HL 2026 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le 28 AOUT 2026 sous le N° 26 / 003 / donné en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'Information

Monsieur Foued BOUAZRA

Directeur d'Audit Interne

Tél : 71 139 400

Fax : 71 139 460

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



Green Center- Bloc C 2ème étage,

Rue du Lac Constance - Les Berges du Lac

Tél : 71 137 600 - Fax : 71 960 903

E-mail: macsa@macsa.com.tn

Site web: www.macsa.com.tn

Le présent document de référence est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemna - Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en Bourse - Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.



Table des matières

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	5
CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	7
1.1. Responsable du document de référence	7
1.2. Attestation du responsable du document de référence	7
1.3. Responsables du contrôle des comptes	7
1.4. Attestation des commissaires aux comptes	11
1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence	12
1.6. Responsable de l'information	12
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	13
2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease	13
2.1.1. Dénomination et siège social	13
2.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable	13
2.1.3. Date de constitution et durée	13
2.1.4. Objet social	13
2.1.5. Identifiant unique	13
2.1.6. Exercice social	13
2.1.7. Nationalité	13
2.1.8. Régime fiscal	13
2.1.9. Tribunal compétent en cas de litige	13
2.1.10. Capital social	13
2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société	13
2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing	14
2.1.13. Clauses statutaires particulières	14
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	18
2.3. Evolution du capital social	18
2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/05/2026	19
2.4.1. Structure du capital au 31/05/2026	19
2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/05/2026	19
2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/05/2026	20
2.4.4. Nombre d'actionnaires	20
2.5. Description sommaire du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2025	20
2.5.1. Présentation générale des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2025	20
2.5.2. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2025	22
2.5.3. Tableau des participations réciproques entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2025	22
2.5.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe Hannibal Lease postérieurs au 31/12/2025	22
2.5.5. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease	22
2.6. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2025	22
2.7. Dividendes	23
2.8. Marché des titres de l'émetteur	24
2.9. Notation de la société	24
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION	26
3.1. Présentation de la société	26

3.2.	Activité de la société au 31/12/2025	26
3.2.1.	Evolution des approbations	26
3.2.2.	Evolution des mises en force	27
3.2.3.	Evolution de l'encours financier	28
3.4	Indicateurs d'activité trimestriels arrêtés au 30/06/2026	30
3.5	Organisation de la société	31
3.5.1	L'organigramme de Hannibal Lease	31
3.5.2	Contrôle Interne	34
3.6	Système d'information	34
3.7	Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité	35
3.8	Dépendance de l'émetteur	38
3.9	Litige ou arbitrage	39
3.10	Politique sociale et effectif	40
3.10.1	Formation du personnel	40
3.10.2	Avantages sociaux	40
3.10.3	Effectif	40
3.11	Politique d'investissement	41
3.12	Analyse SWOT	41
	CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT	42
4.1	Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31/12/2025	42
4.1.1	Bilans individuels comparés au 31 décembre	42
4.1.2	Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre	43
4.1.3	Etats de résultats comparés au 31 décembre	44
4.1.4	Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	45
4.1.5	Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre	46
4.1.6	Notes aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/ 2025	47
4.1.7	Rapport Général des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2025	89
4.1.8	Rapport Spécial des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2025	94
4.2	Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 31/12/2025	97
4.3	Analyse de la situation financière de la société Hannibal Lease au 31/12/2025	98
4.3.1	Engagements financiers au 31/12/2025	98
4.3.2	Encours des emprunts émis et contractés par Hannibal Lease au 31/12/2025	99
4.3.3	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31/12/2025	102
4.3.4	Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2025	103
4.3.5	Affectation des résultats des trois derniers exercices	104
4.3.6	Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation	104
4.3.7	Evolution du résultat net	104
4.3.8	Evolution de la marge brute d'autofinancement	105
4.3.9	Evolution des dividendes	105
4.3.10	Indicateurs et ratios de gestion	106
4.4	Etats financiers consolidés arrêtés au 31/12/2025	108
4.4.1	Bilan consolidé au 31/12/2025	108
4.4.2	Etat des engagements hors bilan consolidé au 31/12/2025	109
4.4.3	Etat de résultat consolidé au 31/12/2025	110
4.4.4	Etat de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2025	111
4.4.5	Schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidé au 31/12/2025	112
4.4.6	Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2025	113
4.6.8.	Rapport des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2025	148
4.4.7	Structure des souscripteurs à l'Emprunt Obligataire « HL 2025-01 »	153
4.5	Comportement boursier de l'action Hannibal Lease	154
	CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	155
5.1	Membres des organes d'administration et de direction	155
5.1.1	Membres du Conseil d'Administration	155
5.1.2	Membres des organes de direction	155
5.1.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	156
5.1.4	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	156
5.1.5	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	157
5.2	Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2025	157

5.2.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2025 -----	157
5.2.2	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2025 157	
5.3. Contrôle 157		
5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital ----- 157		
5.4.1.	Prêts octroyés et crédits reçus -----	157
5.4.2.	Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT --	157
5.4.3.	Prestations de services reçues ou données -----	158
5.4.4.	Chiffre d'affaires réalisé par la société Hannibal Lease avec les autres parties liées -----	158
CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR		159
6.1.	Evolution récente et orientation stratégique-----	159
6.1.1.	Evolution récente au 30/06/2026 -----	159
6.1.2.	Orientation stratégique-----	159
6.2	Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2026 - 2030 par rapport aux informations prévisionnelles 2024-2028 -----	159
6.3.	Mesure et analyse des performances réalisées au 30/06/2026 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2026 -----	161
6.4.	Perspectives d'avenir -----	161
6.4.1	Principales hypothèses de prévisions retenues-----	161
6.4.2	Les états financiers prévisionnels-----	169
6.4.3	Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels -----	172
6.4.4	Marge brute d'autofinancement prévisionnelle-----	173
6.4.5	Avis des Commissaires Aux Comptes sur informations financières prévisionnelles pour la période (2026-2030)-----	174

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Hannibal Lease est une société anonyme tunisienne créée en 2001 qui a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

Au 31/05/2026, le capital social de la société s'élève à 55 000 000 DT, détenu à hauteur de 43,29% par le Groupe DJILANI à travers :

- INVESTMENT TRUST TUNISIA (27,41%) ;
- FINANCIERE TUNISIENNE (14,08%) ;
- CONFECTION RAS JEBEL S.A (1,46%) ;
- REPRESENTATION INTERNATIONALE S.A (0,20%) ;
- PATERSON DISTRIBUTION S.A (0,11%) ; et
- LA GENERALE DISTRIBUTION (0,03%).

L'actionnaire de référence est suivi par " SANAD Fund For MSME " et la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA) qui détiennent respectivement 20,02% et 7,86% du capital. La Mutuelle Assurance de l'Enseignement (MAE) détient également 5,46% du capital.

Ces actionnaires détiennent au total 76,63% du capital de Hannibal Lease et peuvent être considérés comme le noyau dur constituant le capital de la société.

Hannibal Lease est à la tête d'un Groupe composé au 31/12/2025 de :

- La société Amilcar LLD : ayant pour activité la location courte et longue durée de véhicules, engins et équipements ainsi que la gestion de flottes de véhicules ; et
- La société NIDA : ayant pour activité la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels (la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off Shore).
- La société d'investissement à capital risque « HL SICAR » : ayant pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession ou le renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Les titres de la société HL sont admis sur le marché principal de la BVMT depuis 2013.

ACTIVITE DE HANNIBAL LEASE AU 31/12/2025 :

Le montant des approbations s'élève au 31/12/2025 à 438,3 MDT contre 497,5 MDT au 31/12/2024, soit une baisse de 11,9%.

Les Mises en Force sont passés de 370,4 MDT au 31/12/2024 à 366,0 MDT au 31/12/2025, soit une baisse de 1,2%.

Les encours sont passés de 603,6 MDT au 31/12/2024 à 624,5 MDT au 31/12/2025, soit une hausse de 3,5%.

ACTIVITE DE HANNIBAL LEASE AU 30/06/2026 :

Le montant des approbations s'élève au 30/06/2026 à 226,8 MDT contre 278,1 MDT au 30/06/2025, soit une baisse de 18,5%.

Les mises en force sont passés de 205,7 MDT au 30/06/2025 à 158,1 MDT au 30/06/2026, soit une baisse de 23,1%.

Les encours sont passés de 641,6 MDT au 30/06/2025 à 613,2 MDT au 30/06/2026, soit une baisse de 4,4%.

Le 10/10/ 2025, l'agence de notation Fitch Ratings a amélioré la note de « Hannibal Lease » à « **BB(tun)** » à long terme avec perspective d'évolution stable, et a confirmé la note à court terme à **B (tun)**. La revue effectuée par l'agence en date du **18/12/2025** maintient ladite notation.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

MISE EN CONFORMITE DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE PAR RAPPORT A LOI BANCAIRE N°2016-48 DU 11 JUILLET 2016

▪ **En matière de Gouvernance :**

Selon les dispositions de l'article 58 de ladite loi " le DG et le DGA ou le membre de directoire d'une banque ou d'établissement financier ne peut exercer la fonction de dirigeant d'une entreprise économique". Toutefois, le directeur général adjoint de la société « Hannibal Lease » assure la fonction de président du conseil d'administration dans une autre entreprise économique et ce, contrairement aux dispositions susmentionnées.

▪ **En matière de prise de participation :**

Aux termes de l'article 75 de ladite loi « La banque ou l'établissement financier ne peut détenir directement ou indirectement plus de 20 % des droits de vote ou du capital d'une même entreprise. Toutefois, la banque ou l'établissement financier peut, à titre temporaire, dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances. »

Or, la société Hannibal Lease détient 99,16% du capital de la société AMILCAR LLD et 45,99% dans la société NIDA SA.

En réaction, à cette irrégularité, et conformément aux dispositions de l'article 195 de la loi 2016-48 susmentionnée, un plan d'actions a été envoyé à la Banque Centrale de Tunisie en vue de respecter les exigences légales en termes de prise de participation. Une dérogation de la BCT a été, également, demandée pour les participations dans la STE AMILCAR LLD et la STE NIDA SA. En cas de refus de la BCT, Hannibal Lease se conformera aux dispositions de cette loi.

CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsable du document de référence

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI
Directeur Général de Hannibal Lease

1.2. Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI
Directeur Général de Hannibal Lease


HANNIBAL LEASE
Rue du lac Leman les Berges du Lac
Tunis 1053
Tél.: 71 139 400 - Fax: 71 965 222

1.3. Responsables du contrôle des comptes

- Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2023 :

➤ Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Madame Emna RACHIKOU.

Adresse : Les Jardins du Lac, B.P. n°317 Publiposte rue lac Echkel, Les Berges du Lac -1053- Tunis.

Tél : 71 194 344 Fax : 71 281 477

➤ DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Said MALLEK,

Adresse : Immeuble SAADI, Tour CD 2^{ème} étage, Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis.

Tél : 71 755 035/ 71 755 024 Fax : 71 753 062

- Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2024 :

➤ Société DATN, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Tarek SAHLI.

Adresse : Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade 1053 - Les Berges du Lac- Tunis.

Tél : 36 400 900 Fax : 36 400 902



➤ DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Said MALLEK,

Adresse : Immeuble International City Center III – Bloc B Centre Urbain Nord de Tunis-1082

Tél : 36 36 49 22 Fax : 36 36 49 23

- **Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2025 :**

➤ Société DATN, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Tarek SAHLI.

Adresse : Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade 1053 - Les Berges du Lac- Tunis.

Tél : 36 400 900 Fax : 36 400 902

➤ Société HORWATH ACF, Membre de Crowe, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Nouredine BEN ARBIA.

Adresse : 35, Rue Hédi Karray- Immeuble PERMETAL, 2^{ème} étage, Centre Urbain Nord , 1082 – Tunis.

Tél : 71 236 000 Fax : 71 236 436

- **Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2024 :**

➤ Société DATN, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limite, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Tarek SAHLI.

Adresse : Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade 1053 - Les Berges du Lac- Tunis.

Tél : 36 400 900 Fax : 36 400 902

➤ DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Said MALLEK,

Adresse : Immeuble International City Center III – Bloc B Centre Urbain Nord de Tunis-1082

Tél : 36 36 49 22 Fax : 36 36 49 23

- **Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2025 :**

➤ Société DATN, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limite, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Tarek SAHLI.

Adresse : Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade 1053 - Les Berges du Lac- Tunis.

Tél : 36 400 900 Fax : 36 400 902

➤ Société HORWATH ACF, Membre de Crowe, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Nouredine BEN ARBIA.

Adresse : 35, Rue Hédi Karray, Immeuble PERMETAL, 2^{ème} étage, Centre Urbain Nord, 1082 – Tunis.

Tél : 71 236 000 Fax : 71 236 436

➤ **Opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2023**

Les états financiers individuels de la société Hannibal Lease relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet DELTA CONSULT représenté par Monsieur Said MALLEK et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Madame Emna RACHIKOU selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

➤ **Opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2024**

Les états financiers individuels de la société Hannibal Lease relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet DATN membre de Deloitte, représenté par Monsieur Tarek SAHLI et le Cabinet Delta Consult, représenté par Monsieur Said MALLEK selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« **Observation :**

Nous attirons l'attention sur la situation décrite au niveau de la note aux états financiers « Contrôle fiscal », qui décrit les faits liés à la vérification fiscale préliminaire subi par Hannibal Lease et portant sur l'impôt sur les sociétés et la contribution sociale de solidarité au titre de l'exercice 2018 ainsi que sur les acomptes provisionnels de l'exercice 2019.

A la date du présent rapport, les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours et sur la base des informations disponibles, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle, la société a constaté les provisions jugées nécessaires.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. »

➤ **Opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2025**

Les états financiers individuels de la société Hannibal Lease relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet DATN membre de Deloitte, représenté par Monsieur Tarek SAHLI et le Cabinet HORWATH ACF, représenté par Monsieur Nouredine Ben ARBIA selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis la remarque suivante :

« **Autres obligations légales et réglementaires :**

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance de l'infraction commise, par le chargé de recouvrement de l'agence de Sousse et consistant en l'encaissement de sommes en espèces de la part des clients de la société, pour son propre compte, contre la délivrance de faux reçus de paiement.

La société a déposé, en date du 23 janvier 2026, une plainte à ce sujet auprès du procureur de la république de Tunis. De notre côté et en application de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ce fait délictueux de la république de tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 17 mars 2026. »

➤ **Opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2024**

Les états financiers consolidés du groupe Hannibal Lease relatifs à l'exercice clos au 31/12/2024 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet DATN membre de Deloitte, représenté par Monsieur Tarek SAHLI et le Cabinet DELTA CONSULT représenté par Monsieur Said MALLEK selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves.

Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« **Observation :**

Nous attirons l'attention sur la situation décrite au niveau de la note aux états financiers « Contrôle fiscal », qui décrit les faits liés à la vérification fiscale préliminaire subi par Hannibal Lease et portant sur l'impôt sur les sociétés et la contribution sociale de solidarité au titre de l'exercice 2018 ainsi que sur les acomptes provisionnels de l'exercice 2019.

A la date du présent rapport, les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours et sur la base des informations disponibles, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle, la société a constaté les provisions jugées nécessaires.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. »

➤ **Opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/ 2025**

Les états financiers consolidés du groupe Hannibal Lease relatifs à l'exercice clos au 31/12/2025 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet DATN membre de Deloitte, représenté par Monsieur Tarek SAHLI et le Cabinet HORWATH ACF, représenté par Monsieur Nouredine Ben ARBIA selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

1.4. Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux Comptes

Société DATN

**Member of Deloitte Touche Tohmatsu
Limited**

Monsieur Tarek SAHLI



Société HORWATH ACF

Membre de Crowe

Monsieur Nouredine BEN ARBIA



1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent document de référence ».

MAC SA

Le Directeur Général

Monsieur Mourad BEN CHAABANE

1.6. Responsable de l'information

Monsieur Foued BOUAZRA

Directeur d'Audit Interne

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460



CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease

2.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Hannibal Lease S.A.

Siège social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

Téléphone : 71 139 400

Fax : 71 139 460

E mail : commercial@hannibalease.com

Site Web : www.hannibalease.com

2.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : La société est régie par la loi 2016-48 du 11/07/2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi 94-89 du 26/07/1994 relative au leasing.

2.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 11/07/2001

Durée : 99 ans

2.1.4. Objet social

Selon l'article 2 des statuts, la société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5. Identifiant unique

0766895F

2.1.6. Exercice social

Du 1er janvier au 31 Décembre de chaque année

2.1.7. Nationalité

Tunisienne

2.1.8. Régime fiscal

Règlementation fiscale en vigueur relative au leasing.

2.1.9. Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir des informations contenues dans le présent document de référence sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.1.10. Capital social

Le capital social de Hannibal Lease s'élève à 55 000 000 de dinars divisés en 11 000 000 d'actions de nominal 5 dinars chacune entièrement libérées.

2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing

M. Foued BOUAZRA,
Directeur d'Audit Interne de Hannibal Lease
Tél. : 71 139 400
Fax : 71 139 460

2.1.13. Clauses statutaires particulières

Cession et transmission des actions (Article 10 des statuts)

Les actions sont librement négociables.

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables dès la réalisation définitive de celle-ci. Après la dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

Indivisibilité des actions –nue propriété –usufruit (Article 12 des statuts)

I. Les actions sont indivisibles à l'égard de la société.

Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux, considéré comme seul propriétaire ou par un mandataire unique ; en cas de désaccord, le mandataire unique peut être désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

II. Les usufruitiers et nus-propriétaires doivent également se faire représenter par l'un d'entre eux, à défaut de convention contraire, l'usufruitier représente valablement le nu-propriétaire quelles que soit les décisions à prendre.

Assemblées Générales (Article 21 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires, mixtes ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les Assemblées Générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination du premier Conseil d'Administration, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'Assemblées Générales constitutives.

Les Assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces Assemblées sont convoquées et délibèrent selon les conditions qui lui sont propres et qui sont prévues par l'article 354 et suivant du Code des Sociétés Commerciales

Toute Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires, même absents.

La société s'engage à conformer l'article 21 des statuts aux dispositions de l'article 274 du code des sociétés commerciales.

Accès aux Assemblées – Pouvoirs (Article 24 des statuts)

I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales Ordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, tant qu'il possède au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu par les statuts et se faire représenter par l'un d'eux.

Le droit de participer à l'Assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société huit (8) jours au moins avant l'Assemblée.

II. Tout actionnaire peut se faire représenter par une personne de son choix. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des

personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

III. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi.

Le formulaire doit parvenir à la société un jour avant la date de la réunion de l'Assemblée.

Feuille de présence – Bureau – Procès-verbaux (Article 25 des statuts)

I. A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi. Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

II. Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration, ou en son absence, par un vice-président ou par un administrateur spécialement délégué à effet par le Conseil.

Si l'Assemblée est convoquée par l'un ou les Commissaires aux Comptes, l'Assemblée est présidée par l'un d'eux. Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son président.

Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'Assemblée.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis, et d'en assurer la régularité et de veiller à l'établissement du procès-verbal.

III. Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrées et certifiées conformément à la loi.

Quorum – Vote – Nombre de voix (Article 26 des statuts)

I. Dans les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, le quorum est calculé compte tenu des actions des actionnaires ayant adressé leur formulaire dans le délai prescrit, lorsque l'Assemblée est appelée à voter sur des résolutions inscrites à l'ordre du jour ou sur une proposition ayant pour objet ou pour effet d'amender ou de rendre inopérante, en tout ou en partie, une résolution figurant à l'ordre du jour. En revanche, ces actions ne sont pas prises en compte lorsque l'Assemblée est appelée à délibérer sur une question soulevée en séance.

II. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins.

III. Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur, les actions qu'il détient en gage, sous la forme et dans le délai indiqué dans la convocation.

La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, ou acquises ou prises en gage; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

IV. Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée.

Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)

I. L'Assemblée Générale Ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an dans les six mois suivant la clôture de l'exercice, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a, entre autres pouvoirs, les suivants :

- discuter, approuver, redresser ou rejeter les états financiers ; toute délibération portant approbation des états financiers étant nulle si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports des Commissaires aux Comptes ;

- statuer sur la répartition et l'affectation du résultat en se conformant aux dispositions statutaires ;
- nommer et révoquer les administrateurs ;
- nommer le ou les Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants ;
- approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le Conseil d'Administration ;
- fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration ;
- statuer sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration ;
- autoriser les émissions d'obligations ordinaires et subordonnées ; ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées ;
- autoriser les émissions de titres participatifs.

II. L'Assemblée Générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance détiennent le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26 ci-dessus.

Assemblée Générale Extraordinaire (Article 28 des statuts)

I. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, à cet effet, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le Directeur Général lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis, dans leur version modifiée, à l'approbation de la première Assemblée Générale suivante.

II. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26.

III. Dans les Assemblées Générales Extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a pas de voix délibérative, ni pour lui-même ni comme mandataire.

IV. S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une Assemblée Générale Extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une Assemblée Spéciale ouverte aux seuls propriétaires, des actions de la catégorie intéressée.

Les Assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'Assemblée Générale Extraordinaire sous réserve des dispositions particulières applicables aux Assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Fixation - Affectation et répartition du résultat (Article 32 des statuts)

Le Compte de Résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître, par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint le dixième du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves et fonds que l'Assemblée Générale juge utile de constituer.

L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

La perte, s'il en existe, est après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Mise en paiement des dividendes (Article 33 des statuts)

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale.

La mise en paiement des dividendes décidée doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires, sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales ou que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition des dividendes fictifs se prescrit par cinq années à partir de la date de la distribution. Elle se prescrit dans tous les cas par dix ans à partir de la date de décision de distribution.

Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

L'action en paiement des dividendes se prescrit par cinq ans à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidé la distribution.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 55 000 000 dinars
Nombre d'actions : 11 000 000 actions
Nominal : 5 dinars
Forme des actions : Nominative
Libération : Intégrale
Catégorie : Ordinaire
Jouissance : 1^{er} Janvier 2026

2.3. Evolution du capital social

Organe de décision	Nature de l'Opération	Evolution du capital		Capital souscrit		Montant libéré		Capital libéré		Valeur nominale en dinars
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 11/07/2001	Capital initial	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	3 125 000	312 500	3 125 000	312 500	10
		-	-	-	-	1 087 500 ⁽¹⁾	108 750	4 212 500	421 250	10
		-	-	-	-	93 750 ⁽²⁾	9 375	4 306 250	430 625	10
		-	-	-	-	168 750 ⁽³⁾	16 875	4 475 000	447 500	10
		-	-	-	-	356 250 ⁽⁴⁾	35 625	4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Réduction du capital	(168 750) ⁽⁵⁾	(16 875)	-	-	-	-	4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Augmentation du capital en numéraire	5 168 750	516 875	5 168 750 ⁽⁶⁾	516 875	3 168 750	316 875	8 000 000	800 000	10
		-	-	-	-	2 000 000 ⁽⁷⁾	200 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 24/06/2008	Augmentation du capital en numéraire	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 16/07/2012	Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT	-	-	-	-	-	-	20 000 000	4 000 000	5
AGE du 17/04/2013	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 700 000	1 740 000	8 700 000	1 740 000	8 700 000	1 740 000	28 700 000	5 740 000	5
AGE du 17/05/2017	Augmentation du capital par incorporation de réserves	2 870 000	574 000	2 870 000	574 000	2 870 000	574 000	31 570 000	6 314 000	5
AGE du 17/05/2017	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 610 000	1 722 000	8 610 000	1 722 000	8 610 000	1 722 000	40 180 000	8 036 000	5
AGE du 16/06/2020	Augmentation du capital par incorporation de réserves	14 866 600	2 973 320	14 866 600	2 973 320	14 866 600	2 973 320	55 046 600	11 009 320	5
AGE du 16/06/2020	Réduction du capital	(46 600) ⁽⁸⁾	(9 320)	-	-	-	-	55 000 000	11 000 000	5

(1) libéré en 2002

(2) libéré en 2003

(3) libéré en 2004

(4) libéré en 2005 (avant l'AGE du 01/11/2005)

(5) correspondant à la partie non libérée du capital initial

(6) libéré à concurrence de 61,3% au moment de la souscription

(7) libéré en juillet 2007

(8) Réduction de capital social par l'annulation de 9.320 actions rachetées conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/05/2026

2.4.1. Structure du capital au 31/05/2026

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Actionnaires Tunisiens	434	10 997 823	54 989 115	99,98%
Personnes Morales	39	9 583 303	47 916 515	87,12%
Ayant 3% et plus	5	8 230 235	41 151 175	74,82%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	7	1 107 439	5 537 195	10,07%
Public ayant au maximum 0,5%	27	245 629	1 228 145	2,23%
Personnes Physiques	395	1 414 520	7 072 600	12,86%
Ayant 3% et plus	1	365 390	1 826 950	3,32%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	277 515	1 387 575	2,52%
Public ayant au maximum 0,5%	392	771 615	3 858 075	7,01%
Actionnaires Etrangers	1	500	2 500	0,00%
Personnes Morales	0	0	0	0,00%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,00%
Personnes Physiques	1	500	2 500	0,00%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	1	500	2 500	0,00%
Actions propres	1	1 677	8 385	0,02%
Total général	436	11 000 000	55 000 000	100,00%

2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/05/2026

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
INVESTMENT TRUST TUNISIA SA	3 015 048	15 075 240	27,41%
SANAD FUND FOR MSME	2 201 730	11 008 650	20,02%
FINANCIERE TUNISIENNE SA	1 548 389	7 741 945	14,08%
CAISSE TUNISIENNE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES CTAMA	864 962	4 324 810	7,86%
ASSURANCE M A E	600 106	3 000 530	5,46%
MEDDEB NADIA	365 390	1 826 950	3,32%
TOTAL	8 595 625	42 978 125	78,14%

2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/05/2026

Membres	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Président du Conseil			
M. Hedi DJILANI	46 977	234 885	0,43%
Directeur Général			
M. Mohamed-Hechmi DJILANI	44 114	220 571	0,40%
Directeur Général Adjoint			
M. Rafik MOALLA	3 096	15 480	0,03%
Administrateurs			
Investment Trust Tunisia S.A.	3 015 048	15 075 240	27,41%
SANAD Fund For MSME	2 201 730	11 008 650	20,02%
Financière Tunisienne S.A.	1 548 389	7 741 945	14,08%
MAE	600 106	3 000 530	5,46%
M. Abderrazak BEN AMMAR	37 400	187 000	0,34%
M. Abderrazak LOUATI	-	-	-
M. Khaled ZOUARI	-	-	-
M. Karim SIALA	20	100	0,00%
TOTAL	7 496 880	37 484 401	68,15%

2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au 31/05/2026, le capital de Hannibal Lease est réparti entre 436 actionnaires, dont :

- 40 actionnaires personnes morales ;
- 396 actionnaires personnes physiques.

2.5. Description sommaire du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2025

Le groupe Hannibal lease regroupe, outre la société mère (Hannibal Lease), 3 autres sociétés exerçant dans différents secteurs. Le périmètre de consolidation du groupe Hannibal Lease se présente comme suit :

Société	Capital social au 31/12/2025 (en dinars)	Nombre d'actions	Participation directe de Hannibal Lease (en nombre d'actions)	Participation directe de Hannibal Lease en %	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Hannibal Lease	55 000 000	11 000 000					
Amilcar LLD	5 000 000	50 000	49 580	99,16%	99,16%	99,16%	Intégration globale
Société NIDA	24 750 000	24 750 000*	11 382 653	45,99%	45,99%	45,99%	Intégration globale
HL SICAR	1 000 000	10 000	9 894	98,94%	98,94%	98,94%	Intégration globale

* : libérés à hauteur de : 22 687 500 DT.

2.5.1 Présentation générale des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2025

1. Hannibal Lease

Date de création	Juillet 2001
Siège social	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.
Capital social au 31/12/2025	55 000 000 dinars
Capitaux propres au 31/12/2025	90 986 396 dinars
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2025	Groupe DJILANI : 43,29% SANAD Fund For MSME : 20,02% CTAMA : 7,86% MAE : 5,46% Public sur la place de Tunis : 23,37%
Chiffre d'affaires au 31/12/2025	92 008 008 dinars
Résultat net après modifications comptables	8 519 764 dinars
Capitaux propres consolidés au 31/12/2025	106 255 640 dinars
Chiffre d'affaires consolidé au 31/12/2025	117 683 954 dinars
Résultat net part du groupe après modifications comptables	11 507 069 dinars

2. Amilcar LLD

Date de création	2009
Siège social	Rue du Lac Lemman- Immeuble Hannibal Lease - Les Berges du Lac – 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	La location courte et longue durée de véhicules, engins et équipements ainsi que la gestion de flottes de véhicules.
Capital social au 31/12/2025	5 000 000 dinars
Capitaux propres au 31/12/2025	12 346 791 dinars
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2025	Actionnaire de référence : Hannibal Lease : 99,16%
Chiffre d'affaires au 31/12/2025	15 800 745 dinars
Résultat net après modifications comptables	1 609 943 dinars

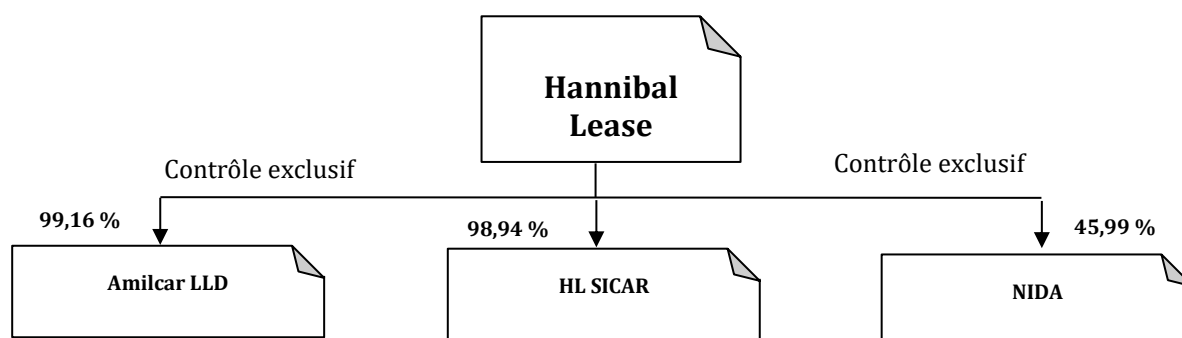
3. NIDA

Date de création	2007
Siège social	Pole EL Gazala, route de Raoued, km 3.5, 2083 El Ghazala, Ariana
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	La promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels (la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off Shore).
Capital social au 31/12/2025	24 750 000 Dinars
Capitaux propres au 31/12/2025	39 213 229 Dinars
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2025	Actionnaire de référence : Hannibal Lease : 45,99%
Chiffre d'affaires au 31/12/2025	8 396 807 Dinars
Résultat net après modifications comptables	3 016 042 Dinars

4. HL SICAR

Date de création	Juin 2025
Siège social	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman-Les berges du Lac
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession ou le renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.
Capital social au 31/12/2025	1 000 000 Dinars
Capitaux propres au 31/12/2025	1 032 654 Dinars
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2025	Actionnaire de référence : Hannibal Lease : 98,94%
Chiffre d'affaires au 31/12/2025	1 400 Dinars
Résultat net après modifications comptables	32 654 Dinars

2.5.2 Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2025



2.5.3 Tableau des participations réciproques entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2025

	Hannibal Lease	Amilcar LLD (*)	Société NIDA (*)	HL SICAR
Hannibal Lease		99,16%	45,99%	98,94 %
Amilcar LLD				
Société NIDA				
HL SICAR				

(*) Les participations de la société HL dans le capital des sociétés AMILCAR LLD et NIDA SA, ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016, relatives aux banques et aux établissements financiers qui stipule que : « La banque ou l'établissement financier ne peut détenir directement ou indirectement plus de 20% des droits de vote ou du capital d'une même entreprise. Toutefois, la banque ou l'établissement financier peut, à titre temporaire, dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances. ».

- La société NIDA SA a une activité de leasing opérationnel immobilier. Cette situation a été discutée avec la Banque Centrale de Tunisie et un projet de loi est annoncé depuis 2019 afin d'autoriser les établissements de leasing à élargir leurs périmètres d'activité et d'offrir des services de leasing opérationnel.

- La société Amilcar LLD est spécialisée dans l'activité de Location Longue Durée (LLD). Il s'agit d'une activité équivalente au leasing opérationnel qui constitue une activité connexe au leasing financier. Cette situation a été discutée avec la Banque Centrale de Tunisie et un projet de loi est annoncé depuis 2019 afin d'autoriser les établissements de leasing à élargir leurs périmètres d'activité et d'offrir des services de leasing opérationnel.

2.5.4 Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe Hannibal Lease postérieurs au 31/12/2025

Néant.

2.5.5 Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease

En cas de besoin de liquidité, Hannibal Lease pourra faire appel aux entités du groupe pour des éventuelles émissions de certificats de dépôts.

2.6 Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2025

– Se référer au rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2025 figurant à la page 94 du présent document de référence.

– Se référer à la note aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2025, note 38 : Informations sur les parties liées figurant à la page 83 et suivants du présent document de référence.

– Informations complémentaires :

Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Hannibal Lease en 2025 et encaissés par les autres parties liées au titre de l'exercice 2024

Néant.

Les dividendes et autres rémunérations distribués par Hannibal Lease en 2025 et encaissés par les autres parties liées au titre de l'exercice 2024

	Dividende par action 2025	Nombre d'actions	Dividendes 2025 en DT
Investment Trust Tunisia S.A.	0,45	3 015 048	1 356 772
SANAD Fund For MSME	0,45	2 201 730	990 779
Financière Tunisienne S.A.	0,45	1 548 389	696 775
MAE	0,45	600 106	270 048
M. Hedi DJILANI	0,45	46 977	21 140
M. Abderrazak BEN AMMAR	0,45	37 400	16 830
M. Abderrazak LOUATI	0,45	0	0
M. Khaled ZOUARI	0,45	0	0
M. Karim SIALA	0,45	20	9
M. Rafik MOALLA	0,45	15 480	6 966
M. Mohamed Hechmi DJILANI	0,45	130 263	58 618
Mme. Nadia Meddeb DJILANI	0,45	365 390	164 426
STE CONFECTION RAS JEBEL S.A	0,45	160 265	72 119
TOTAL			3 654 481

2.7 Dividendes

Désignation	2025	2024	2023
Résultat Net (DT)	8 519 764	10 222 498	10 218 162
Montant global des dividendes (DT)	4 950 000	4 950 000	4 400 000
Capital social (DT)	55 000 000	55 000 000	55 000 000
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Dividende par action (DT)	0,45	0,45	0,400
Date de mise en paiement	28/05/2026	28/05/2025	28/05/2024

2.8 Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de Hannibal Lease sont négociés au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de Hannibal Lease sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2025, il existe dix (10) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire :

Emprunts en DT	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 31/12/2025
HL 2018-02	15 500 000	25/02/2024	11,15% et/ou TMM+3,5%	5 ans	1 962 000
		25/02/2026	11,50%	7 ans avec 2 ans de grâce	
HL 2020-03	30 000 000	29/01/2026	10,30%	5 ans	6 000 000
HL 2021-01 SUB	15 000 000	26/02/2026	10% et/ou TMM+3,25%	5 ans	4 200 000
		26/02/2028	10,1% et/ou TMM+3,5%	7 ans avec 2 ans de grâce	
HL 2022-01	30 000 000	25/03/2027	9,60%	5 ans	17 300 000
		25/03/2027	9,80%	7 ans avec 2 ans de grâce	
HL 2022 SUB	10 500 000	30/09/2027	10,25%	5 ans	4 200 000
HL 2023-01	40 000 000	27/03/2028	10,75%	5 ans	24 000 000
		27/03/2028	TMM+2,60%	5 ans	
HL 2023-02 SUB	15 000 000	12/07/2028	10,75%	5 ans	9 000 000
		12/07/2028	TMM+2,60%	5 ans	
HL 2024-1	40 000 000	26/04/2029	10,70%	5 ans	32 000 000
		26/04/2029	TMM+2,65%	5 ans	
HL 2024 -2 SUB	15 000 000	09/10/2029	10,60%	5 ans	12 000 000
		09/10/2029	TMM+2,6%	5 ans	
HL 2025-1	40 000 000	28/04/2030	10.20%	5 ans	40 000 000
Total	251 000 000				150 662 000

2.9 Notation de la société

Le 10/10/ 2025, l'agence de notation Fitch Ratings a amélioré la note de « Hannibal Lease » à « **BB(tun)** » à long terme avec perspective d'évolution stable, et a confirmé la note à court terme à **B (tun)**. La revue effectuée par l'agence en date du 18/12/2025 maintient ladite notation.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Ci-après le lien de ladite notation : <https://www.fitchratings.com/entity/hannibal-lease-sa-86321712>

Définition des notes nationales

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

3.1. Présentation de la société

Hannibal Lease (HL) est une société anonyme au capital de 55 000 000 Dinars créée en 2001 ayant pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

L'année 2013 a été marquée par l'introduction de la société HL sur le marché principal de la Bourse de Tunis à travers une augmentation de capital en numéraire de 1 740 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune faisant passer le capital de la société de 20 000 000 dinars à 28 700 000 dinars.

Au 31/12/2025, le capital social de la société s'élève à 55 MDT, détenu à hauteur de 43,29% par le Groupe DJILANI, ainsi que par SANAD Fund For MSME qui détient 20,02%, la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA) à hauteur de 7,86% et La Mutuelle Assurance de l'Enseignement (MAE) qui détient également 5,46% du capital.

3.2. Activité de la société au 31/12/2025

Durant l'exercice 2025, la part de marché de Hannibal Lease dans le total des approbations du secteur est passée de 16,9 % en 2024 à 14,2 % au 31/12/2025. En effet, la société affiche au 31/12/2025 une baisse de 11,9% des approbations par rapport à la même période de 2024 atteignant un montant de 438,3 MDT contre 497,5MDT au 31/12/2024.

De même, la part de marché de Hannibal Lease en termes des mises en force a baissé à 14,4% contre 15,5% par rapport à la même période en 2024. Les mises en force sont passées de 370,4DT en 2024 à 366,0DT en 2025, soit une baisse de 1,2%.

L'encours financier de Hannibal Lease au 31/12/2025 représente 14,0% de l'encours du secteur alors qu'il représentait 14,6% à la même date en 2024.

Les encours sont passés de 603,6 MDT au 31/12/2024 à 624,5 MDT au 31/12/2025, soit une hausse de 3,5%.

Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2025

	Secteur en MDT (*)			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Approbations	3 091,7	2 937,3	2 644,0	438,3	497,5	436,8	14,2%	16,9%	16,5%
Mises en Forces	2 533,8	2 386,4	2 162,6	366,0	370,4	341,1	14,4%	15,5%	15,8%
Encours financier	4 464,6	4 145,4	3 785,0	624,5	603,6	546,6	14,0%	14,6%	14,4%

* Source : CIL

3.2.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 31/12/2025 à 438,3 MDT contre 497,5 MDT au 31/12/2024, soit une baisse de 11,9%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 4 628 au 31/12/2024 à 4 111 pour la même période en 2025, soit une baisse de 11,2%.

Le montant moyen des approbations est resté stable, s'établissant à 0,107 MDT au 31/12/2025, soit un niveau identique à celui enregistré au 31/12/2024.

Nombre des approbations

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	Variation 2025/2024
Nombre d'approbations	4 111	4 628	4 107	(11,2%)
Montant (MDT)	438,3	497,5	436,8	(11,9%)
Montant Moyen des approbations (MDT)	0,107	0,107	0,106	(0,8%)

Répartition sectorielle des approbations

Répartition secteur (en MDT) par	Au 31/12/2025			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023			Variation 2025/2024
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	974	71,2	16,2%	1 112	77,7	15,6%	1 020	73,5	16,8%	(8,3%)
BTP	279	46,9	10,7%	284	48,7	9,8%	215	29,8	6,8%	(3,6%)
Industrie	342	45,7	10,4%	406	58,5	11,8%	353	34,4	7,9%	(21,9%)
Tourisme	661	99,9	22,8%	715	117,4	23,6%	600	106,0	24,3%	(14,9%)
Services, commerce et transport*	1 855	174,6	39,8%	2 111	195,3	39,3%	1 919	193,1	44,2%	(10,6%)
Approbations totales	4 111	438,3	100,0%	4 628	497,5	100,0%	4 107	436,8	100,0%	(11,9%)

* : selon la nomenclature sectorielle de la Banque Centrale de Tunisie, le commerce et le transport sont des sous-secteurs d'activité de services d'où le regroupement de ces 3 secteurs.

Répartition des approbations par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2025			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023			Variation 2025/2024
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	2 158	224,3	51,2%	2 544	258,4	51,9%	2 364	245,5	56,2%	(13,2%)
Véhicule Utilitaire	1 337	101,3	23,1%	1 443	104,1	20,9%	1 219	85,5	19,6%	(2,7%)
Véhicule Lourd	325	64,7	14,8%	384	70,8	14,2%	334	52,3	12,0%	(8,5%)
Matériel Spécifique	280	43,4	9,9%	247	57,9	11,6%	180	46,2	10,6%	(24,9%)
Immobilier	11	4,5	1,0%	10	6,4	1,3%	10	7,2	1,6%	(29,5%)
Approbations totales	4 111	438,3	100,0%	4 628	497,5	100,0%	4 107	436,8	100,0%	(11,9%)

3.2.2. Evolution des mises en force

Les Mises en force sont passées de 370,4 MDT au 31/12/2024 à 366 MDT au 31/12/2025, soit une baisse de 1,2%.

Le nombre de dossiers est passé de 3 647 dossiers au 31/12/2024 à 3 530 pour la même période de 2025 enregistrant ainsi une baisse de 3,2%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 2,1% le faisant passer de 0,102 MDT au 31/12/2024 à 0,104 MDT au 31/12/2025.

Nombre de contrats mis en force

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	Variation 2025/2024
Nombre de mises en force	3 530	3 647	3 250	(3,2%)
Montant (MDT)	366,0	370,4	341,1	(1,2%)
Montant Moyen par contrat (MDT)	0,104	0,102	0,105	2,1%

Répartition sectorielle des mises en force

Répartition secteur (en MDT) par	Au 31/12/2025			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023			Variation 2025/2024
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	832	61,7	16,8%	834	58,6	15,8%	750	53,0	15,5%	5,3%
BTP	222	38,1	10,4%	220	34,6	9,3%	160	22,3	6,5%	10,3%
Industrie	292	38,1	10,4%	322	39,6	10,7%	286	29,4	8,6%	(3,7%)
Tourisme	594	82,7	22,6%	666	89,1	24,1%	583	88,4	25,9%	(7,2%)
Services, commerce et transport*	1 590	145,4	39,7%	1 605	148,6	40,1%	1 471	148,0	43,4%	(2,1%)
Mises en force totales	3 530	366,0	100,0%	3 647	370,4	100,0%	3 250	341,1	100,0%	(1,2%)

* : selon la nomenclature sectorielle de la Banque Centrale de Tunisie, le commerce et le transport sont des sous-secteurs d'activité de services d'où le regroupement de ces 3 secteurs.

Répartition des mises en force par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2025			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023			Variation 2025/2024
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 831	182,8	49,9%	2 062	203,3	54,9%	1 962	194,5	57,0%	(10,1%)
Véhicule Utilitaire	1 153	84,6	23,1%	1 112	78,7	21,3%	864	62,8	18,4%	7,5%
Véhicule Lourd	264	53,6	14,6%	271	45,9	12,4%	265	37,9	11,1%	16,7%
Matériel Spécifique	276	42,8	11,7%	195	36,7	9,9%	151	39,3	11,5%	16,7%
Immobilier	6	2,2	0,6%	7	5,7	1,5%	8	6,6	1,9%	(61,8%)
Mises en force totales	3 530	366,0	100,0%	3 647	370,4	100,0%	3 250	341,1	100,0%	(1,2%)

3.2.3. Evolution de l'encours financier

Les encours sont passés de 603,6 MDT au 31/12/2024 à 624,5 MDT au 31/12/2025, soit une hausse de 3,5%.

Le nombre de contrat a atteint 12 949 contrats, soit une hausse de 1,9 % par rapport à 2024. Le montant moyen par contrat a atteint 0,048 MDT au 31/12/2025, réalisant une progression de 1,7% par rapport à la même période en 2024.

Nombre de contrats en-cours

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	Variation 2025/2024
Nombre de contrats encours	12 948	12 707	12 056	1,9%
Montant (MDT)	624,5	603,6	546,6	3,5%
Montant Moyen par contrat (MDT)	0,048	0,047	0,045	1,7%

Répartition de l'encours financier des contrats par maturité

		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
- Créance à plus de cinq ans		43 089	371 437	1 831 528
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		424 855 837	419 196 185	373 433 708
- Créance à moins d'un an		317 994 271	303 244 856	273 589 525
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	742 893 196	722 812 478	648 854 760
- Revenus à plus de cinq ans		-	5 681	131 807
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		60 534 566	64 020 567	55 701 135
- Revenus à moins d'un an		69 688 760	67 418 752	60 008 184
Total des produits financiers non acquis	(2)	130 223 325	131 445 000	115 841 126
- Valeurs résiduelles	(3)	6 178 743	7 078 863	6 997 854
- Contrats suspendus	(4)	5 681 938	5 145 709	6 566 601
- Contrats en cours	(5)	6 188 404	13 123 550	7 287 486
	(6)=(1)- (2)+(3)+(4)+(5)	630 718 956	616 715 600	553 865 575
<u>Encours financiers des contrats de leasing</u>				

Répartition sectorielle de l'encours financier

Répartition par secteur (en MDT)	Au 31/12/2025			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023			Variation 2025/2024
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	3 124	96,8	15,5%	2 992	87,8	14,6%	2 806	76,0	13,9%	(69,6%)
BTP	765	57,4	9,2%	717	49,2	8,2%	693	44,8	8,2%	(51,9%)
Industrie	1 134	70,4	11,3%	1 136	68,0	11,3%	1 088	59,9	11,0%	(6,7%)
Tourisme	1 816	129,9	20,8%	1 771	129,7	21,5%	1 554	113,1	20,7%	82,5%
Services, commerce et transport*	6 109	270,1	43,2%	6 091	268,8	44,5%	5 915	252,7	46,2%	1263,8%
Encours total	12 948	624,5	100,0%	12 707	603,6	100,0%	12 056	546,6	100,0%	3,5%

* : selon la nomenclature sectorielle de la Banque Centrale de Tunisie, le commerce et le transport sont des sous-secteurs d'activité de services d'où le regroupement de ces 3 secteurs.

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2025			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023			Variation 2025/2024
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	7 234	312,7	50,1%	7 364	318,0	52,7%	6 904	293,2	53,6%	256,0%
Véhicule Utilitaire	3 945	130,9	21,0%	3 691	119,2	19,8%	3 501	102,9	18,8%	166,1%
Véhicule Lourd	990	88,2	14,1%	990	75,4	12,5%	1 007	66,8	12,2%	29,7%
Matériel Spécifique	727	80,0	12,8%	605	71,2	11,8%	574	64,7	11,8%	(38,3%)
Immobilier	52	12,6	2,0%	57	19,8	3,3%	70	19,0	3,5%	(95,3%)
Encours total	12 948	624,5	100,0%	12 707	603,6	100,0%	12 056	546,6	100,0%	3,5%

L'écart entre les encours présentés au niveau des indicateurs d'activité et celles au niveau des états financiers réside dans le montant des Contrats en instance de mise en force (factures parvenues et contrat non encore mis en force) et présentés au niveau des notes aux états financiers.

En MDT	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Encours financier	624,5	603,6	546,6
Contrats en cours	6,2	13,1	7,3
Encours financiers des contrats de leasing	630,7	616,7	553,9

Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

En DT

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	637 613 818	632 611 119	565 576 063
Créances classées	60 781 984	57 985 706	53 055 807
Classe 2	2 277 770	2 583 336	2 018 440
Classe 3	2 043 314	7 136 605	1 361 680
Classe 4	56 460 900	48 265 765	49 675 687
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	698 395 802	690 596 824	618 631 869
Provisions et Agios réservés sur créances classées	42 001 405	41 322 835	38 643 938
Provisions affectées	36 276 700	36 723 850	35 037 141
Produits réservés	5 724 706	4 598 985	3 606 797
Ratio des créances classées	8,70%	8,40%	8,58%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	69,10%	71,26%	72,84%

3.4 Indicateurs d'activité trimestriels arrêtés au 30/06/2026

(En milliers de Dinars)

INDICATEURS	Deuxième Trimestre			Cumul			Exercice 2025*
	30/06/2026**	30/06/2025*	Variation	30/06/2026**	30/06/2025*	Variation	
Agriculture	24 207	20 807	16,34%	40 033	41 366	-3,22%	71 213
BTP	8 359	13 632	-38,68%	14 709	32 437	-54,65%	46 944
Industrie	11 744	14 371	-18,28%	22 098	28 554	-22,61%	45 663
Tourisme	41 052	43 109	-4,77%	64 329	73 915	-12,97%	99 867
Services	12 589	18 304	-31,23%	22 455	34 188	-34,32%	62 469
Commerce	24 408	29 303	-16,71%	50 399	55 400	-9,03%	94 044
Transport	7 590	5 709	32,96%	12 762	12 267	4,04%	18 061
Montant des Approbations	129 949	145 235	-10,52%	226 784	278 125	-18,46%	438 260
Agriculture	18 215	17 676	3,05%	27 025	31 788	-14,98%	61 662
BTP	4 992	10 490	-52,42%	7 609	24 191	-68,54%	38 136
Industrie	8 998	10 618	-15,26%	16 635	20 631	-19,37%	38 108
Tourisme	34 668	35 407	-2,09%	45 937	50 964	-9,86%	82 728
Services	8 355	14 280	-41,49%	15 145	28 916	-47,62%	53 511
Commerce	18 865	21 548	-12,45%	35 945	41 456	-13,29%	75 895
Transport	6 573	3 446	90,73%	9 763	7 712	26,60%	15 986
Montant des Mises en Force	100 665	113 465	-11,28%	158 060	205 657	-23,14%	366 025
Encours Financiers	-	-	-	613 246	641 581	-4,42%	624 531
Total des Engagements	-	-	-	739 319	753 436	-1,87%	698 396
Total des Engagements Classées	-	-	-	77 639	75 347	3,04%	60 782
Taux de créances classées	-	-	-	10,50%	10,00%	-	8,70%
Revenus Bruts de Leasing	109 670	107 564	1,96%	207 402	206 432	0,47%	402 151
Revenus Nets de Leasing	21 782	24 916	-12,58%	43 244	44 185	-2,13%	92 008
Produits Nets de Leasing	9 846	12 132	-18,84%	18 395	19 108	-3,73%	39 783
Total Charges d'exploitation	6 506	5 668	14,78%	11 008	10 440	5,44%	20 645
Structure des Ressources	-	-	-	517 397	532 677	-2,87%	547 165
Emprunts Obligataires	-	-	-	109 700	169 762	-35,38%	150 662
Autres Emprunts	-	-	-	407 697	362 915	12,34%	396 503
Trésorerie Nette	-	-	-	21 613	20 886	3,48%	8 952
Capitaux Propres	-	-	-	86 036	82 560	4,21%	86 036

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + Autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 décembre 2025 sont déterminés après affectation du résultat de 2025.

Les Capitaux Propres au 30 Juin 2026 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres.

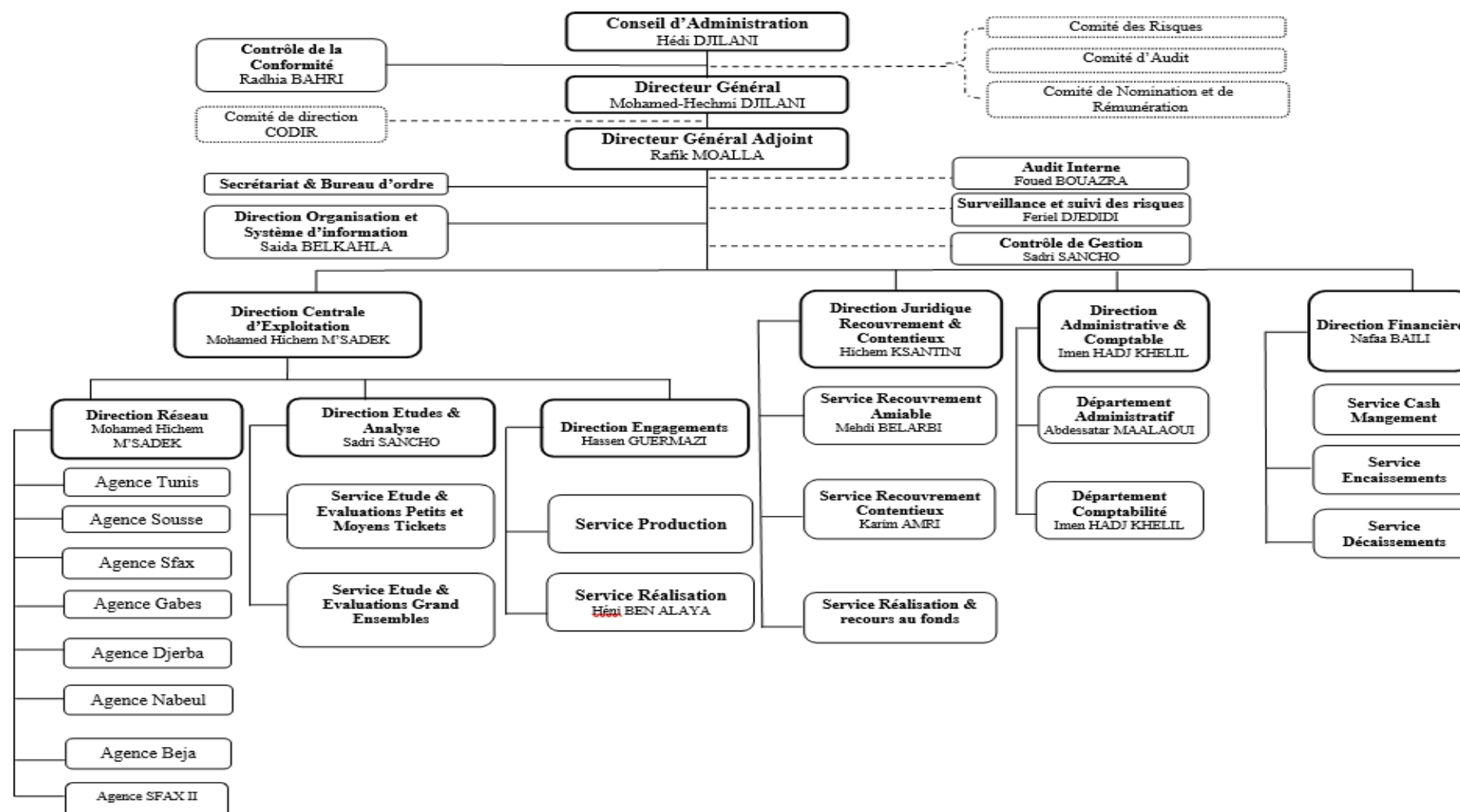
Faits Saillants :

- Les Mises en Force réalisées au cours du 1er semestre 2026 ont baissé de 23,14% comparées à la même période de 2025.
- Les Produits Nets de Leasing ont baissé de 3,73%.
- Les Total Charges d'exploitation ont augmenté de 5,44%.

3.5 Organisation de la société

3.5.1 L'organigramme de Hannibal Lease

L'organigramme fonctionnel actuel de « Hannibal Lease » arrêté le 17/05/2017, se présente comme suit :



L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/05/2017 a approuvé le changement du mode de gouvernance de l'établissement afin de se conformer à la loi bancaire 2016-48 relative aux Banques et aux Etablissements financiers et a décidé de séparer les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Aussi, lors de la réunion du Conseil d'Administration à la date du 17/05/2017, un nouvel organigramme a été approuvé, structuré autour de 5 principales directions à savoir :

- La Direction Centrale d'Exploitation : elle englobe la Direction Réseau, la Direction Etudes et Analyses et la Direction des Engagements ;
- La Direction Juridique, Recouvrement et Contentieux ;
- La Direction Administrative et Comptable ;
- La Direction Financière ; et
- La Direction Organisationnelle et Système d'Information

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Le Conseil d'Administration est assisté par 3 comités :

- Comité d'Audit
- Comité des Risques
- Comité de Stratégie, des Nominations et des Rémunérations.

Le Comité d'Audit

Ce comité a été créé en 2011 conformément à la réglementation bancaire, afin de procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a la charge d'examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures et l'adoption de mesures correctrices.

Il est composé de trois **(3)** membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du **30/04/2024**, à savoir :

- M. Abderrazek LOUATI (Président) ;
- M. Ali Sabri ESSAGHAIER¹ ; et
- M. Hatem BEN AMEUR.

Comité des Risques

Conformément à la circulaire 2011-06, le Conseil d'Administration a constitué au cours de l'année 2013 un Comité des Risques chargé, conformément à la réglementation bancaire, d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtés en la matière.

Il est composé de trois **(3)** membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du **28/08/2024**, à savoir:

- M. Khaled ZOUARI (Président du comité) ;
- Mlle Mouna OURARI ; et
- Mme Myriam BEN ABDENNEBI.

Comité de Nomination et de Rémunération

La principale attribution de ce comité est l'assistance du Conseil d'Administration à la conception et au suivi des politiques :

- de nomination et de rémunération,
- de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement,
- de gestion des situations de conflits d'intérêts.

Ce comité est composé de trois **(3)** administrateurs désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du **30/04/2024**, à savoir :

- M. Hédi DJILANI (Président) ;
- Madame Hedia Dadou DJILANI, et
- M. Abderrazak BEN AMMAR.

Par ailleurs, un organe de contrôle permanent et de la conformité a été mis en place au sein de Hannibal Lease chargé de garantir l'efficacité du système de contrôle interne et d'assurer la conformité aux réglementations en vigueur. Les différents organes de contrôle d'Hannibal Lease sont interdépendants et fonctionnent d'une façon permanente pour assurer l'efficacité du système de contrôle mis en place.

3.5.2 Contrôle Interne

Le système de contrôle interne de Hannibal Lease est mis en œuvre conformément à la réglementation des établissements financiers et aux principes de gouvernance définis par le Conseil d'Administration de la société. La Direction Générale définit la structure organisationnelle et répartit les responsabilités et les moyens de manière optimale afin d'assurer une meilleure couverture des risques, leur évaluation exhaustive et leur gestion.

Les organes de contrôle sont interdépendants et fonctionnent d'une façon permanente pour assurer l'efficacité du système de contrôle mis en place et évalué périodiquement par le Conseil d'Administration.

Deux types de contrôles existent au sein d'Hannibal Lease :

- **Contrôle Permanent** : assuré par le contrôle de la conformité, la surveillance et suivi des risques, l'organisation et système d'information, le contrôle hiérarchique (responsable des entités et directions) et finalement le contrôle opérationnel.
- **Contrôle Périodique** : assuré par l'Audit Interne qui est rattaché hiérarchiquement à la Direction Générale et fonctionnellement au Comité d'Audit qui est le premier responsable du suivi et de la mise en place du système de contrôle interne au sein de l'établissement.

Par ailleurs, il est à mentionner que dans leur rapport sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2025 les commissaires aux comptes ont relevé certaines faiblesses et insuffisances au niveau du système de gestion et de contrôle interne dont notamment :

- **Le poste de responsable de Contrôle Permanent demeure vacant ;**
- **Des insuffisances au niveau du renseignement de certaines informations de la fiche KYC notamment le bénéficiaire effectif, l'origine des fonds, les principaux actionnaires et associés et le statut PEP ;**
- **Absence d'une cartographie des risques de non-conformité.**

3.6 Système d'information

Le système d'information est l'ensemble des procédures et des ressources (matériels, logiciels, personnel, données et procédures) qui permettent de regrouper, de classer, de traiter et de diffuser l'information au sein d'un environnement donné.

Hannibal Lease s'est dotée d'une plateforme informatique à la pointe de la technologie permettant d'assurer des niveaux hauts de sécurité informatique et de continuité d'activité. Afin de sécuriser les connexions, des firewalls sont installés dans toutes les agences reliées au siège de la société. Pour assurer une haute disponibilité et un débit satisfaisant de la connexion, les sites distants sont tous reliés au siège via une connexion en fibre optique redondante.

Une politique de sauvegarde des données a été mise en place se basant sur un lecteur de bande et une baie de stockage. Les bandes sont quotidiennement récupérées et placées dans un lieu sûr afin de préserver l'intégrité du système d'information et permettre une reprise immédiate de l'activité et les serveurs sont répliqués auprès d'un Data Center distant.

Au cours de l'année 2025, Hannibal Lease a finalisé la mise à jour de son infrastructure réseau et de ses équipements basés sur les critères suivants :

- Une architecture hybride à majorité virtuelle pour les serveurs, intégrant les composants serveurs du système d'information, hautement disponible, évolutive et permettant une grande capacité à monter en charge pour accompagner la croissance d'Hannibal Lease,
- La restructuration de l'infrastructure informatique suivant les dernières pratiques recommandées les constructeurs et éditeurs (Hard & Soft),
- La stabilisation et la sécurisation du système,
- La migration de la solution de messagerie existante pour bénéficier des nouveautés de la dernière version Microsoft Office 365 (partage et collaboration, clients et mobilité, haute disponibilité et résilience de site),

- La mise en place d'un plan de reprise après sinistre basé sur la portabilité des machines virtuelles,
- La mise en place d'une solution de supervision et de contrôle du site de secours d'Hannibal Lease.

En fait, la solution adoptée prévoit une infrastructure virtualisée avec une haute disponibilité et de très hautes performances, permettant de supporter tous les services et applications métiers d'Hannibal Lease (service d'annuaire, service de partage de fichiers, messagerie, applications, progiciels et logiciels métiers, etc ...) tout en assurant une haute disponibilité et une reprise d'activité rapide en cas de problèmes.

La virtualisation permet :

- Une meilleure utilisation des serveurs physiques,
- La réduction des coûts,
- Une plus grande réactivité,
- Le « Green Computing »,
- La simplification du plan de reprise d'activité,
- La rationalisation.
- La réduction du câblage,
- La haute disponibilité : un élément crucial pour tout système d'information.

En outre, la nouvelle infrastructure logique est articulée autour d'un site principal et d'un site de secours.

Le site principal comprend :

- Un serveur d'infrastructure : élément clé dans l'infrastructure qui devra assurer l'authentification des utilisateurs via l'annuaire Active Directory 2012 r2, assurer les services réseaux centraux (DNS, DHCP,...),
- Un Cluster HYPER-V qui héberge les machines virtuelles suivantes : deuxième contrôleur de domaine, deuxième serveur de messagerie Exchange 2016, premier serveur de messagerie Exchange 2016, un serveur antivirus Trend Micro WFBS v9, un serveur de fichier pour le partage de données utilisateurs, un serveur de bases de données SQL de production, un serveur d'application métier (Prolease), un serveur de test de restauration,
- Une baie de disques SAS nécessaire pour implémenter le Cluster Hyper-V, et qui sera utilisée pour stocker l'ensemble des machines virtuelles,
- Un serveur de sauvegarde qui devra assurer la sauvegarde des données critiques suivantes : bases de données SQL, base d'échange, base d'annuaire, applications métiers, fichiers critiques, machines virtuelles critiques,
- Une baie de disques SATA : cette baie de disques sera utilisée comme support de sauvegarde à court terme, la politique de sauvegarde consiste à sauvegarder les données vers la baie de disques ensuite depuis la baie,
- Robot de sauvegarde : c'est un chargeur de bandes qui sera utilisé pour la sauvegarde à long terme.

Le site de secours comprend un serveur Hyper V qui héberge les machines virtuelles suivantes : troisième contrôleur de domaine, troisième serveur de messagerie Exchange 2016, Réplica du serveur de fichiers, Réplica du serveur de bases de données SQL de production, Réplica du serveur d'application métier (Prolease).

3.7 Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

En tant qu'établissement financier, Hannibal Lease, est confrontée aux risques suivants :

- **Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour faire face à ce type de risque, la gestion au sein d'Hannibal Lease est axée sur les principes suivants :

- Analyse et décision, en s'appuyant sur la connaissance de ses clients,
- La gestion du risque de crédit tout au long du processus du financement (demande, étude, octroi, suivi et apurement) et à travers une centralisation du pouvoir de décision en matière d'approbation et d'octroi des crédits.
- Une séparation claire des responsabilités dans l'ensemble du processus de crédit,
- La diffusion de la culture du risque de crédit et l'implication de tous les intervenants dans le processus de crédit.

Par ailleurs, Hannibal Lease a finalisé en 2017 la conception d'un modèle de notation interne ainsi que des procédures de gestion afin de maîtriser le risque de crédit et instaurer des limites et des contrôles appropriés. L'implémentation d'une solution de scoring et de notation interne a été mise en place dans le but d'améliorer la gestion du risque de crédit, consolider et pérenniser les fondamentaux de la société, accompagner son développement et se rapprocher des standards internationaux. Cette solution permettra, en outre, une meilleure indexation de la prime de risque au profil de risque client.

- **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses crédits libellés en monnaie étrangère ont fait l'objet d'une couverture du risque de change auprès de Tunis Ré.

- **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux d'intérêt se définit comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Pour faire face à ce type de risque, des stress-test sont périodiquement effectués afin de déterminer l'impact de la variation du TMM sur le Produit net de leasing.

Les emplois de la société sont à taux fixes, alors que certaines ressources ayant un encours à la clôture de l'exercice 2025 de 316.236 MDT, sont indexés au Taux du Marché Monétaire.

A titre indicatif, une augmentation (diminution) du taux de marché monétaire de 50 points de base, aurait pour effet une charge additionnelle (en moins) de l'ordre de 1.581 MDT par an.

- **Le risque de liquidité**

Selon l'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, Le risque de liquidité se définit comme le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, Hannibal Lease dispose d'un processus rigoureux pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler ledit risque. Ce processus comporte un mécanisme permettant une projection complète des flux de trésorerie en rapport avec les actifs, les passifs et les éléments de hors-bilan selon divers horizons temporels appropriés. La fonction Cash Management au sein de Hannibal Lease est centralisée au sein de la direction financière. Ceci est de nature à assurer :

- Une fluidité de traitement de l'information ayant trait à l'équilibre financier entre emplois et ressources ;
- Une gestion plus rigoureuse des actifs (créances matérialisées par des traites) de la société ;

- Un suivi permanent de l'encours des ressources et des charges leurs correspondantes et ce par l'utilisation de logiciels dédiés à la fonction trésorerie.

Un dispositif de gestion du risque de, transformation, de taux et de liquidité qui favorise une vision globale et en même temps détaillée des emplois et des ressources et de l'impact engendré par la variation de certains paramètres du marché. De ce point de vue, Hannibal Lease se conforme à la réglementation en vigueur, régie par la Circulaire BCT N°2006-19 du 28 novembre 2006 relative au Contrôle Interne.

De plus, Hannibal Lease utilise un applicatif de gestion des flux de trésorerie et des prévisions de liquidité. Cet outil permet à Hannibal Lease de suivre la liquidité, son endettement, la structure et le coût de ses ressources, de faire des projections et des simulations avec des scénarii préétablis et l'impact de la réalisation de ces scénarii sur la liquidité et de contrôler le respect des limites établies en matière d'exposition à chaque type de ressource.

Un Comité ALM a été mis en place et qui aura pour rôle l'évolution du bilan de la société et les risques qui en découlent. Ce Comité valide également la politique d'optimisation des ressources, notamment dans un contexte de tensions sur la liquidité. La réflexion a été entamée concernant l'acquisition d'un outil de gestion approprié.

- **Risque de règlement :**

L'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit ou d'une banque non résidente de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit ou ladite banque non résidente a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La Direction Juridique, Recouvrement & Contentieux à travers le service recouvrement contentieux se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement et de la gestion des dossiers contentieux.

- **Risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

La maîtrise des risques opérationnels repose sur un dispositif de contrôle interne appliqué à l'ensemble des activités et sur le principe de la responsabilité des hiérarchies opérationnelles sur leurs risques. Par ailleurs, Hannibal Lease a mis en place un dispositif informatisé permettant le suivi des contrôles de premier et deuxième niveau par les responsables opérationnels.

La cellule du contrôle permanent et de la conformité et de l'audit interne disposent des habilitations leur permettant dans le cadre de leurs missions, d'accéder aux informations relatives à ces contrôles.

Enfin, Hannibal Lease a achevé une mission pour la mise en place d'un plan de continuité d'activité ainsi qu'un système de gestion de la sécurité de l'information.

- **Risque de blanchiment d'argent et financement du terrorisme :**

Le dispositif de contrôle interne pour la gestion du risque de Blanchiment d'Argent et de Financement du Terrorisme (LAB/FT) de Hannibal Lease comprend :

- Des procédures formalisées en matière LAB/FT conformes à la réglementation en vigueur (Circulaire BCT n° 2017-08) et approuvées par le Conseil d'Administration du 30 Mars 2020 ;
- Un système de filtrage et de balayage des clients à l'entrée et en cours de relation afin de détecter les relations black listées ou les PPE (Personnes Politiquement Exposées). A cet effet, Hannibal Lease dispose d'une licence Refinitiv -World Check.
- Un système de profilage des opérations suspectes ou nécessitant une vigilance renforcée, propres au secteur du leasing, tel qu'indiquées dans l'annexe 4 de la circulaire BCT n° 2017-08 à savoir :

- Les avances importantes dépassant les 50% du montant financé ;
- Les encaissements espèces dépassant un montant de 10 000D ;
- Les rachats anticipés rapides opérés avant les 12 mois de l'engagement du contrat ;
- Les différences de plus de 20% entre le prix de vente du matériel récupéré et la valeur de l'expertise ;
- Les ventes répétitives du matériel récupéré à la même personne.

Ces opérations sont détectées automatiquement par le SI et transmises via Work-Flow au responsable du contrôle de la conformité pour examen, contrôle, annotation et éventuelles déclarations.

- Un système de documentation des opérations et d'archivage physique et électronique intégré au niveau du Système d'information PROLEASE.

La gestion du risque de blanchiment d'argent est confiée à l'entité chargée du contrôle de la conformité et au département surveillance et suivi des risques. La politique adoptée ainsi que les règles et procédures de gestion font l'objet d'une évaluation périodique par l'Audit interne et les Commissaires aux Comptes d'Hannibal Lease.

Il est à signaler que dans leur rapport destiné à la BCT relatif à l'exercice 2025, les commissaires aux comptes ont relevé certaines insuffisances liées au dispositif de gestion du risque de blanchiment d'argent et financement du terrorisme à savoir :

- **Le suppléant du correspondant de la CTAF n'est pas rattaché à l'organe permanent de contrôle de la conformité (article 57 de la circulaire BCT n°2017-08).**
- **Des insuffisances au niveau du renseignement de certaines informations de la fiche KYC notamment le bénéficiaire effectif, l'origine des fonds, les principaux actionnaires et associés et le statut PEP ;**
- **L'absence des fiches KYC pour les clients occasionnels.**
- **Absence de mesures de vigilance spécifiques concernant les fournisseurs de biens loués issus d'import.**

• **Risque juridique**

- La société Hannibal Lease détient des participations qui dépassent le seuil de 20% dans le capital de sociétés qui n'exercent pas dans le domaine financier et ce, contrairement aux dispositions de l'article 75 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

- Le directeur général adjoint de la société Hannibal Lease assure la fonction de président du conseil d'administration dans une autre entreprise économique et ce, contrairement aux dispositions de l'article 58 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

3.8 Dépendance de l'émetteur

La dépendance de Hannibal Lease s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT 2018-06 du 05/06/2018.

Application de l'article 50 :

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément à l'article 50 tiret 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 05/06/2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres s'élève à : **29 742 432 (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à : **121 394 560 DT (B)**

$$(A) \quad / \quad (B) \quad = 0,24 \text{ Inférieur à } 3$$

Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

Aux termes de l'article 50 tiret 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 05/06/2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Il n'existe pas de clients de Hannibal Lease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres, au 31/12/2025.

L'article 50 est donc respecté.

- Application de l'article 51 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Aux termes de l'article 51 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2018-06 du 05/06/2018, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Il n'existe pas de clients de Hannibal Lease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres, au 31/12/2025.

L'article 51 est respecté.

- Application de l'article 52 :

Risques encourus avec les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi 2016-48

Conformément à l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 05/06/2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec Hannibal Lease au sens de l'article précité s'élève, au 31/12/ 2025, à : **25 968 355 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : **121 394 560 DT (B)**

$$(A) \quad / \quad (B) \quad = \quad 0.21 \quad \text{Inférieur à 0.25}$$

L'article 52 est respecté.

- Application de l'article 9 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 9 de la circulaire BCT n° 2018-06 du 05/06/ 2018, les fonds propres nets de la société doivent représenter au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter au moins 7% des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31/12/2025 à **121 394 560 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets de base de la société s'élève au 31/12/2025 à : **83 863 116 DT (B)**

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 10 de la circulaire de la Banque n° 2018-06 du 05/06/2018 s'élève à : **794 338 654 DT (C)**

$$(A) \quad / \quad (C) \quad = \quad 15,28\%$$

$$(B) \quad / \quad (C) \quad = \quad 10,56\%$$

L'article 9 est respecté.

3.9 Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler

3.10 Politique sociale et effectif

3.10.1 Formation du personnel

La politique de formation du personnel de Hannibal Lease tient compte de :

- La politique de gestion de carrière.
- La gestion des compétences.
- Le développement des connaissances dans les activités métiers.
- Le développement de compétences en nouvelles technologies.

En 2025, le personnel d'Hannibal Lease a participé à plusieurs séminaires de formation, organisés par des cabinets de formation privés.

Au total, 12 actions de formation ont été réalisées, bénéficiant à 77 participants pour un budget global de 82 755 dinars.

Par ailleurs, Hannibal Lease organise périodiquement des séances de formation en interne pour initier ses cadres et agents aux différentes problématiques liées au risque RSE, risque BA-FT, contrôle et éthique professionnelle outre les formations destinées à développer les compétences métiers et les connaissances légales, réglementaires et technologique de l'ensemble du personnel.

3.10.2 Avantages sociaux

Le personnel d'Hannibal Lease bénéficie des avantages sociaux suivants :

- Assurance Groupe Maladie ;
- Complément de retraite CAVIS ;
- Prime de scolarité ;
- Prime pour mariage et de Aid El Kebir ;
- Tickets Restaurant ;
- Assurance départ à la retraite.

Par ailleurs, Hannibal Lease prend en charge plusieurs activités sportives et culturelles d'un grand nombre du personnel.

3.10.3 Effectif

L'effectif de Hannibal Lease est composé de 142 personnes au 31/12/2025.

	2025	2024	2023
Cadres	110	111	105
Maîtrises	14	14	20
Exécutions	18	7	8
Total	142	132	133
Taux d'encadrement	77,46%	84,09%	78,94%

3.11 Politique d'investissement

Se référer au paragraphe 6.4.1.2 – Hypothèses du bilan prévisionnel, b- Investissement page 165 du présent document de référence.

3.12 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
✓ Quatrième part de marché en termes d'encours avec plus de 625 MDT à fin 2025 correspondant à une part de marché de 14,0%, selon le management de la société. ✓ Hannibal Lease dispose d'un système d'information satisfaisant ; ✓ La société possède un taux d'encadrement assez élevé du personnel.	✓ Société ayant la notation la plus faible ; ✓ N'étant pas adossée à un groupe bancaire, Hannibal Lease reste dépendante des marchés financiers pour son financement ; ✓ Rentabilité faible comparativement au secteur.
Opportunités	Menaces
✓ Des projets d'infrastructure à moyen terme devant profiter au secteur de leasing ; ✓ Développer son réseau d'agences et augmenter sa part de marché.	✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché ; ✓ Conjoncture économique morose.

CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT

4.1 Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31/12/2025

4.1.1 Bilans individuels comparés au 31 décembre

En DT

		31 Décembre <u>2025</u>	31 Décembre <u>2024</u>	31 Décembre <u>2023</u>
ACTIFS				
	<u>Notes</u>			
Liquidités et équivalents de liquidités	4	9 098 304	20 893 313	12 679 576
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	633 313 623	618 182 848	549 791 601
Portefeuille-titres de placement	6	10 467 014	5 110 100	14 792 875
Portefeuille d'investissement	7	29 920 450	21 650 116	18 650 104
Valeurs Immobilisées	8	25 129 930	19 908 527	21 197 954
Autres actifs	9	6 442 153	6 371 703	4 883 663
TOTAL DES ACTIFS		714 371 475	692 116 606	621 995 773
PASSIFS				
	Notes	31 Décembre <u>2025</u>	31 Décembre <u>2024</u>	31 Décembre <u>2023</u>
Concours bancaires	10	145 822	7 266	3 809
Dettes envers la clientèle	11	6 672 754	10 611 178	6 875 304
Emprunts et dettes rattachées	12	559 799 491	502 522 401	453 652 373
Fournisseurs et comptes rattachés	13	46 010 198	83 089 975	69 246 053
Autres passifs	14	10 756 815	8 274 005	10 687 612
TOTAL DES PASSIFS		623 385 079	604 504 824	540 465 151
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		55 000 000	55 000 000	55 000 000
Réserves		20 070 612	16 465 761	12 952 974
Actions propres		-	-	(404 890)
Résultats reportés		7 396 020	5 923 522	3 764 376
Résultat de l'exercice		8 519 764	10 222 498	10 218 162
Total des capitaux propres	15	90 986 396	87 611 781	81 530 622
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		714 371 475	692 116 606	621 995 773

4.1.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre

En DT

	31 Décembre <u>2025</u>	31 Décembre <u>2024</u>	31 Décembre <u>2023</u>
ENGAGEMENTS DONNES	120 287 449	139 314 883	123 146 093
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	20 485 743	31 673 563	26 850 055
Garanties réelles	-	8 000 000	8 000 000
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	98 610 414	96 067 443	84 722 162
Engagements sur titres	1 191 292	3 573 877	3 573 877
ENGAGEMENTS RECUS	657 867 955	665 713 628	611 315 953
Cautions Reçues	473 727 629	469 153 449	494 504 827
Aval reçus	47 625 812	58 823 990	-
Garanties Reçues	6 291 188	6 291 188	970 000
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	130 223 325	131 445 000	115 841 126
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	87 801 415	69 700 000	11 200 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	87 700 000	69 700 000	11 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	101 415	-	200 000

4.1.3 Etats de résultats comparés au 31 décembre

En DT

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>	<u>31 Décembre 2023</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	92 008 008	83 706 627	77 933 868
Intérêts et charges assimilées	17	(53 144 258)	(46 320 093)	(42 730 404)
Produits des placements	18	802 084	863 861	1 205 685
Autres produits d'exploitation	19	117 362	84 716	116 008
Produits nets		<u>39 783 195</u>	<u>38 335 110</u>	<u>36 525 157</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	20	13 796 196	13 125 245	12 397 676
Dotations aux amortissements	21	1 400 915	1 385 848	1 317 266
Autres charges d'exploitation	22	5 447 401	4 882 821	4 481 654
Total des charges d'exploitation		<u>20 644 512</u>	<u>19 393 914</u>	<u>18 196 596</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>19 138 683</u>	<u>18 941 197</u>	<u>18 328 561</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	3 893 350	1 804 703	1 463 665
Dotations nettes aux autres provisions	24	1 087 836	470 981	156 457
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>14 157 497</u>	<u>16 665 513</u>	<u>16 708 439</u>
Autres pertes ordinaires	25	(1 097)	(2 616)	(14 441)
Autres gains ordinaires	26	213 289	85 072	157 530
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>14 369 688</u>	<u>16 747 969</u>	<u>16 851 528</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(4 874 937)	(5 437 893)	(5 399 252)
Contribution sociale de solidarité	27	(487 494)	(543 789)	(617 057)
Autre contribution	27	(487 494)	-	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>8 519 764</u>	<u>10 766 287</u>	<u>10 835 219</u>
Contribution conjoncturelle	27	-	(543 789)	(617 057)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>8 519 764</u>	<u>10 222 498</u>	<u>10 218 162</u>
Résultat par action		0,775	0,932	0,935

4.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En DT

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>	<u>31 Décembre 2023</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	500 491 015	464 580 974	443 809 455
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(455 011 572)	(423 409 303)	(410 050 746)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(19 674 143)	(18 580 679)	(17 345 392)
Intérêts payés	31	(54 806 720)	(46 977 095)	(41 492 349)
Impôts et taxes payés	32	(22 958 155)	(20 166 547)	(13 537 120)
Autres flux liés à l'exploitation	37	(4 530 939)	10 674 586	14 522 23
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(56 490 514)</u>	<u>(33 878 065)</u>	<u>(24 094 130)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(861 951)	(426 622)	(626 797)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	201 119	370 452	282 063
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(8 361 584)	(3 000 012)	(6 880 863)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations fin	7&18	59 181	-	565 565
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(8 963 235)</u>	<u>(3 056 182)</u>	<u>(6 660 032)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissement suite au rachat d'actions propres		-	407 169	-
Dividendes et autres distributions	36	(5 144 159)	(4 546 754)	(3 433 590)
Encaissements provenant des emprunts	12	424 700 000	357 250 000	343 046 958
Remboursements d'emprunts	12	(366 035 658)	(307 965 887)	(312 238 517)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>53 520 184</u>	<u>45 144 528</u>	<u>27 374 851</u>
Variation de trésorerie		<u>(11 933 565)</u>	<u>8 210 280</u>	<u>(3 379 311)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	20 886 047	12 675 767	16 055 078
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	8 952 482	20 886 047	12 675 767

4.1.5 Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre

En DT

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	Décembre 2025	Décembre 2024	Décembre 2023		Décembre 2025	Décembre 2024	Décembre 2023		Décembre 2025	Décembre 2024	Décembre 2023
Intérêts de leasing	89 952 982	81 093 488	74 207 140	Intérêts et charges assimilés	53 144 258	46 320 093	42 730 404				
Intérêts de retard	1 731 551	1 892 860	2 286 678								
Variation des produits réservés	(1 464 572)	(992 188)	(334 671)								
Produits accessoires	1 788 046	1 712 467	1 774 721								
Autres produits d'exploitation	117 362	84 716	116 008								
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>92 125 369</u>	<u>83 791 342</u>	<u>78 049 876</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>53 144 258</u>	<u>46 320 093</u>	<u>4 273 040</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>38 981 112</u>	<u>37 471 249</u>	<u>35 319 472</u>
Marge commerciale (PNB)	38 981 112	37 471 249	35 319 472	Autres charges d'exploitation	4 839 405	4 314 014	3 948 331				
<u>Sous total</u>	<u>38 981 112</u>	<u>37 471 249</u>	<u>35 319 472</u>		<u>4 839 405</u>	<u>4 314 014</u>	<u>3 948 331</u>	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	<u>34 141 706</u>	<u>33 157 236</u>	<u>31 371 141</u>
Valeur Ajoutée brute	34 141 706	33 157 236	31 371 141	Impôts et taxes	607 996	568 808	533 324				
Produits des placements	802 084	863 861	1 205 685	Charges de personnel	13 796 196	13 125 245	12 397 676				
<u>Sous total</u>	<u>34 943 790</u>	<u>34 021 097</u>	<u>32 576 826</u>	<u>Sous total</u>	<u>14 404 191</u>	<u>13 694 052</u>	<u>12 931 000</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>20 539 599</u>	<u>20 327 044</u>	<u>19 645 826</u>
Excédent brut d'exploitation	20 539 599	20 327 044	19 645 826	Dotations aux amortissements et aux résorptions	1 400 915	1 385 848	1 317 266				
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	6 094 435	5 543 748	8 141 048	- Pour dépréciation des créances	9 566 512	7 230 457	7 965 733				
- pour dépréciation des actions cotées	87 084	121 883	9 906	- Collectives	385 170	312 928	1 203 988				
- Suite à la radiation de créances	4 258 079	-	6 356 239	- Pour dépréciation des titres	41 250	4 677	55 037				
- Pour divers risques et charges	-	-	439 994	- Pour risques et charges	1 133 670	550 000	100 000				
- Des autres actifs	-	120	-	- Des autres actifs	-	1 614	11 326				
				- Pour dépréciation des immobilisations	-	36 693	0 000				
Encaissement sur créances radiées	194 814	227 413	19 859	Créances Abandonnées	216 535	32 479	439 994				
				Créances radiées	4 272 461	0 000	6 356 239				
Autres produits ordinaires	213 289	85 072	157 530	Autres pertes ordinaires	1 097	2 616	14 441				
				Impôts sur les bénéfices	4 874 937	5 437 893	5 399 252				
				Autre contribution	487 494	-					
				Contribution sociale de solidarité	487 494	543 789	617 057				
<u>Sous total</u>	<u>31 387 300</u>	<u>26 305 281</u>	<u>34 770 402</u>	<u>Sous total</u>	<u>22 867 536</u>	<u>15 538 994</u>	<u>23 935 183</u>	<u>Résultat net des activités ordinaires</u>	<u>8 519 764</u>	<u>10 766 287</u>	<u>10 835 219</u>
Résultat des activités ordinaires	8 519 764	10 766 287	10 835 219	Contribution conjoncturelle	-	543 789	617 057				
<u>Sous total</u>	<u>8 519 764</u>	<u>10 766 287</u>	<u>10 835 219</u>	<u>Sous total</u>	<u>-</u>	<u>543 789</u>	<u>617 057</u>	<u>Résultat net</u>	<u>8 519 764</u>	<u>10 222 498</u>	<u>10 218 162</u>

4.1.6 Notes aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/ 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1er janvier 2013.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles émises au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions ont été souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription. Elles portent jouissance au 1er Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1er janvier 2017.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves prélevées sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease est porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles portent jouissance à compter du 1er Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions rachetées conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease est ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2025, à 55.000.000 Dinars composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 40% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ; et
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2025, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance »

En vertu de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

3-3-2-1 Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

3-3-2-2 Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Regroupement des engagements classés A et B1 par groupes homogènes par secteur d'activité

- a- Agriculture;
- b- Autres industries;
- c- Autres services y compris les agences de location de voitures ;
- d- BTP;
- e- Commerce;
- f- Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs;
- g- Industries mécaniques et électriques;
- h- Industries pharmaceutiques;
- i- Promotion immobilière ;
- j- Santé;
- k- Télécom et TIC ;
- l- Tourisme y compris les agences de voyage ;

2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2018 à 2025 TMMgi (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01) selon la formule suivante:

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- TMgi (N) : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les TMgi (N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

Les TMgi ainsi déterminés sont ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais consistant en un comportement exceptionnel d'une ou plusieurs relations ou à un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » ont été majorés par les taux « Δgi » déterminés selon une méthode basée sur les écarts types.

L'approche adoptée repose sur une analyse statistique des taux de migration observés sur les sept dernières années, avec exclusion de l'année 2020. Conformément aux principes méthodologiques définis par la BCT, la même logique de classification a été appliquée aux secteurs, en utilisant les écarts types des taux de migration (10 ans) comme base de calcul des majorations, et en appliquant la classification des secteurs en trois catégories :

- Secteurs à haut risque : majoration égale à 3 fois l'écart-type des taux de migration.
- Secteurs à risque moyen : majoration égale à 2 fois l'écart-type des taux de migration.
- Secteurs à faible risque : majoration égale à 1 fois l'écart-type des taux de migration.

Les principales bases de cette méthode :

- Alignement avec les recommandations de la BCT en adoptant la même catégorisation des secteurs ;
- Approche fondée sur des données historiques propres à Hannibal Lease, garantissant une meilleure représentativité des risques réels encourus par notre établissement ainsi que les spécificités du produit leasing ; et
- Prise en compte de la volatilité sectorielle via une mesure statistique objective (écart-type).

Conformément au principe de prudence et dans une logique de cohérence méthodologique, tous les taux recalculés ont été appliqués, qu'ils soient inférieurs ou supérieurs aux taux proposés par la BCT, afin d'assurer :

- Une application cohérente et systématique de la méthodologie à l'ensemble des secteurs sans ajustement subjectif ; et
- Une approche prudente et transparente, alignée avec les principes de gestion des risques et de conformité réglementaire.

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2018-2025 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec:

- $TP_{gi}(N)$: Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM_{gi}

Il est à noter que les TP_{gi} historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours de cette année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPM_{gi} » observés durant la période retenue (2018-2025), HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPR_{gi} » inférieurs aux taux de provisionnement standards édictés au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2025-01.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

Provision collective du groupe i : $PC_{gi} = Engts\ 0\ et\ 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}.

Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : $\sum_{i=1}^n PC_{gi}$

3-3-2-3 Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Les intérêts des contrats de location-financement correspondant aux marges financières brutes (intérêts) sont présentés au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ils sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91- 24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les fonds d'amorçage, confiés en gestion pour compte, sont évalués à la clôture de l'exercice à la valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés

au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Banques	9 097 938	20 893 099
- Caisses	365	214
Total	9 098 304	20 893 313

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Créances sur contrats mis en force	677 258 069	654 128 407
Encours financiers	624 530 552	603 592 050
Impayés	53 863 857	52 812 839
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées	454 246	458 695
Intérêts échus différés	(3 216 822)	(3 050 238)
Valeurs à l'encaissement	1 626 236	315 060
Créances sur contrats en instance de mise en force	6 188 404	13 123 550
Total brut des créances leasing	683 446 473	667 251 957
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 585 133)	(7 101 527)
Provisions pour dépréciation des impayés	(27 272 204)	(29 382 687)
Provisions collectives	(8 131 444)	(7 746 274)
Provisions additionnelles	(419 362)	(239 636)
Produits réservés	(5 724 706)	(4 598 985)
Total net des créances leasing	633 313 623	618 182 848

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2024	616 715 600
Addition de la période	
- Investissements	359 195 188
- Relocations	14 168 579
Retraits de la période	
- Remboursement du capital	(320 874 069)
- Relocations	(12 296 092)
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 069 591)
- Cessions anticipées	(18 475 481)
- Transfert en immobilisations corporelles	(5 705 243)
- Radiation de créances	(939 935)
Solde au 31 décembre 2025	630 718 956

5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Créance à plus de cinq ans		43 089	371 437
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		424 855 837	419 196 185
- Créance à moins d'un an		317 994 271	303 244 856
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	742 893 196	722 812 478
- Revenus à plus de cinq ans		-	5 681
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		60 534 566	64 020 567
- Revenus à moins d'un an		69 688 760	67 418 752
Total des produits financiers non acquis	(2)	130 223 325	131 445 000
- Valeurs résiduelles	(3)	6 178 743	7 078 863
- Contrats suspendus	(4)	5 681 938	5 145 709
- Contrats en cours	(5)	6 188 404	13 123 550
Encours financiers des contrats de leasing	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	630 718 956	616 715 600

5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

5.2.1 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Bâtiment et travaux publics	57 649 895	42 221 157
- Industrie	70 915 179	75 077 426
- Tourisme	52 986 497	49 279 568
- Commerce et services	352 070 596	359 017 640
- Agriculture	97 096 789	91 119 809
Total	630 718 956	616 715 600

5.2.2 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Equipements	17 776 432	21 064 574
- Matériel roulant	520 211 567	490 877 358
- Matériel spécifique	80 087 602	78 735 457
Sous Total	618 075 601	590 677 388
- Immobilier	12 643 355	26 038 211
Total	630 718 956	616 715 599

5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Clients ordinaires (1)	25 941 426	20 209 868
Inférieur à 1 mois	8 029 613	7 585 481
Entre 1 à 3 mois	7 894 794	8 183 918
Entre 3 et 6 mois	2 002 905	1 225 455
Entre 6 mois et 1 année	3 304 323	1 119 805
Supérieur à 1 année	4 709 791	2 095 209
Clients litigieux (2)	27 922 431	32 602 971
Total (1)+(2)	53 863 857	52 812 839

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	521 188 772	82 019 951	1 595 223	908 348	18 818 258	624 530 552
Impayés	2 407 777	11 599 796	682 547	1 134 966	38 038 770	53 863 857
Contrats en instance de mise en force	6 188 404	-	-	-	-	6 188 404
CREANCES LEASING	529 784 954	93 619 747	2 277 770	2 043 314	56 857 028	684 582 813
Avances reçues (*)	(6 276 626)	-	-	-	(396 128)	(6 672 754)
ENCOURS GLOBAL	523 508 328	93 619 747	2 277 770	2 043 314	56 460 900	677 910 059
ENGAGEMENTS HORS BILAN	20 185 743	300 000	-	-	-	20 485 743
TOTAL ENGAGEMENTS	543 694 071	93 919 747	2 277 770	2 043 314	56 460 900	698 395 801
Produits réservés	-	-	(87 071)	(143 798)	(5 493 837)	(5 724 706)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(91 811)	(8 493 322)	(8 585 133)
Provisions sur impayés	-	-	(78 961)	(364 523)	(26 828 721)	(27 272 204)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(419 362)	(419 362)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(166 032)	(600 132)	(41 235 241)	(42 001 405)
ENGAGEMENTS NETS	543 694 071	93 919 747	2 111 738	1 443 181	15 225 659	656 394 396
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,33%	0,29%	8,08%	
			8,70%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2024			8,40%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			7,29%	29,37%	73,03%	
			69,10%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2024			71,26%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

La baisse du taux de couverture des actifs classés de 71,26% à 69,10% est expliquée par l'effet compensé :

- d'une part par la radiation de créances d'un montant de 4 272 461 DT et de 216 535 DT d'abandons de créances.
- et d'autre part l'augmentation des créances douteuses et litigieuses, qui sont passées de 57 985 707 DT en 2024 à 60 781 984 DT en 2025, soit une aggravation de 4,82 %.

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Actions cotées	7 433 501	2 197 184
- Certificats de dépôts	3 000 000	3 000 000
- Titres SICAV	33 513	-
Total brut	10 467 014	5 197 184
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	-	(87 084)
Total net	10 467 014	5 110 100

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Cours moyen de décembre	pourcentage de détention
Délice Holding	300 000	5,000	8,171	2 451 377	12,788	0,273%
CITY CARS	66 070	1,000	14,960	988 388	19,620	0,367%
AIR LIQUIDE	26 636	25,000	149,938	3 993 736	150,370	1,627%
Total				7 433 501		

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative
FIDELITY SICAV PLUS	205	163,479	33 513
Total			

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Titres de participation	20 611 248	17 142 848
- Titres immobilisés	10 541 744	8 081 144
Total	31 152 993	25 223 993
A déduire :		
- Versements restant à effectuer sur titres	(1 191 292)	(3 573 877)
Montant libéré	29 961 700	21 650 116
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation des titres	(41 250)	-
Montant net	29 920 450	21 650 116

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2024</u>	17 142 848	13 568 972	3 573 876
Souscription de la période			
- Société AMILCAR LLD	2 479 000	2 479 000	-
- Société HL SICAR	989 400	989 400	-
Libération de la période			
- Société NIDA	-	2 382 584	(2 382 584)
<u>Solde au 31 Décembre 2025</u>	<u>20 611 248</u>	<u>19 419 956</u>	<u>1 191 292</u>

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2025 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Société Amilcar LLD	99,16%	49 580	100	3 718 500 (*)	2014-2025
- Société immobilière ECHARIFA	19,00%	23 104	100	2 200 000 (**)	2010-2012
- Société NIDA	45,99%	11 382 653	1	13 703 348 (***)	2010-2013-2014-2016-2022-2023
- Société HL SICAR	98,94%	9 894	100	989 400 (****)	2025
<u>Total</u>				<u>20 611 248</u>	

(*) Au cours de l'année 2025, AmilcarLLD a réalisé deux augmentations de capital, la première par incorporation de réserves avec l'émission de 25.000 actions attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 2 actions nouvelles pour une ancienne et la deuxième par apport en numéraire et la création de 12.500 actions émises au prix de 200 dinars dont 100 dinars de prime d'émission.

(**) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(***) L'acquisition des 5.443.986 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinar par action, 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action, 754.644 actions au prix de 2 dinars par action et 750.000 actions au prix de 1.680 dinar l'action.

Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.173.498 actions gratuites. Ensuite une augmentation de capital en numéraire dans laquelle Hannibal Lease a souscrit à 4.765.169 actions à titre réductible et irréductible.

(****) Au cours de l'année 2025, la société Hannibal Lease a procédé à la souscription et à la libération de 9.894 actions du capital de la société HL SICAR, d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, soit un montant total de 989.400 dinars.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2024</u>	8 081 144	8 081 144	-
Additions de la période			
- Fonds géré HL SICAR	2 510 600	2 510 600	-
Cessions de la période			
- Les sables du centre	(50 000)	(50 000)	
<u>Solde au 31 Décembre 2025</u>	<u>10 541 744</u>	<u>10 541 744</u>	<u>-</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2025 comme suit :

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2025 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112
- FCPR TANMYA	1,72%	500	1 000,000	1 000,000	500 000
- FCPR Relance+	1,82%	500	1 000,000	1 000,000	500 000
- Fonds d'amorçage "Health Tech Fund"	34,06%	10 000	100,000	100,000	1 000 000
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	43,32%	59 216	100,000	101,325	6 000 032
- Fonds géré HL SICAR					2 510 600
<u>Total</u>					<u>10 541 744</u>

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements						Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	564 434	4 500	57 000	-	-	625 934	493 372	58 490	-	-	-	551 863	-	74 071
Logiciels en cours		36 693	-	-	-	-	36 693	-	-	-	-	-	-	36 693	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		793 040	-	(57 000)	-	-	736 040	-	-	-	-	-	-	-	736 040
Total des immobilisations incorporelles		1 394 166	4 500	-	-	-	1 398 666	493 372	58 490	-	-	-	551 863	36 693	810 111
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation (*)	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	13 871 980	-	-	-	-	13 871 980	3 552 979	611 641	2 931	-	-	4 167 552	-	9 704 428
Matériel de transport	20,0%	1 357 513	727 619	-	(359 918)	-	1 725 214	896 500	214 730	-	(359 918)	-	751 311	-	973 903
Equipements de bureau	10,0%	1 325 269	19 314	-	(740)	(2 155)	1 341 689	848 388	76 737	-	(542)	(2 155)	922 428	-	419 261
Matériel informatique	33,3%	758 895	89 643	-	-	(2 728)	845 811	687 388	63 129	-	-	(2 728)	747 790	-	98 020
Installations générales	10,0%	3 517 396	19 094	-	-	-	3 536 489	1 505 156	313 379	(2 931)	-	-	1 815 604	-	1 720 885
Autres matériels	10,0%	99 117	-	-	-	-	99 117	65 472	5 705	-	-	-	71 177	-	27 939
Immeubles hors exploitation (*)		-	5 705 243	-	-	-	5 705 243	-	-	-	-	-	-	-	5 705 243
Total des immobilisations corporelles		26 850 310	6 560 912	-	(360 658)	(4 883)	33 045 681	7 555 884	1 285 322	-	(360 461)	(4 883)	8 475 862	250 000	24 319 819
TOTAUX		28 244 476	6 565 412	-	(360 658)	(4 883)	34 444 347	8 049 257	1 343 812	-	(360 461)	(4 883)	9 027 725	286 693	25 129 930

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Les immeubles et terrains hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances. Ils ne sont pas amortissables.

Il s'agit d'immeubles et de terrains acquis par la société en vue de leur vente ou location et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal de son cycle d'exploitation. La société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche, le temps habituel et nécessaire pour une vente d'actifs de même nature.

Concernant la constitution d'une provision pour les logiciels en cours : Le développement d'une plateforme de leasing digital a été abandonnée et les montants engagés ont été provisionnés.

Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations incorporelles : Il s'agit d'une avance d'un montant de 736 040 dont 686 542 DT payé pour l'acquisition d'un ERP de banque Digitale et le reliquat est relatif au montant d'une avance pour le développement d'un module spécifique métier.

Concernant la rubrique « terrain hors exploitation » totalement provisionnée : Dans le cadre du recouvrement d'une créance totalement provisionnée, Hannibal Lease a acquis un terrain auprès d'une relation. Ce terrain a été classé zone verte et pose un problème d'estimation de sa juste valeur.

- ✓ Il n'existe aucune immobilisation corporelle donnée en nantissement de dettes ;
- ✓ Il n'existe aucun engagement contractuel pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.
- ✓ Aucune indemnisation accordée par des tiers relative à des immobilisations corporelles dépréciée, perdue ou cédée n'a pas été constaté au niveau du résultat de la période.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Charges reportées	2 173 280	1 879 996
- Dépôts et cautionnements versés	76 292	76 292
- Fournisseurs, avances et acomptes	103 467	103 467
- Prêts au personnel	2 421 651	2 343 503
- Personnel, avances et acomptes	102 286	117 425
- Etat, compte d'attente TVA	1 074 108	1 692 909
- Produits à recevoir des tiers	190 800	35 275
- Débiteurs divers	208 649	68 814
- Charges constatées d'avances	304 529	266 928
Total brut	6 655 062	6 584 611
A déduire :		
- Provisions	(212 908)	(212 908)
Montant net	6 442 153	6 371 703

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2025
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	675 567	-	675 567	-
Charges à répartir	33%	579 342	69 768	649 110	388 021	57 104	445 125	203 985
Frais d'émission des emprunts		11 002 557	1 210 170	12 212 727	9 313 883	929 550	10 243 432	1 969 294
TOTAUX		12 257 467	1 279 938	13 537 404	10 377 470	986 654	11 364 124	2 173 280

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 929.550 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit :

Ce poste se présente comme suit:

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Banques, découverts	145 822	7 266
Total	145 822	7 266

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	6 672 754	10 605 178
- Dépôts et cautionnements reçus	-	6 000
<u>Total</u>	<u>6 672 754</u>	<u>10 611 178</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Banques locales	343 877 652	252 857 130
- Banques étrangères	47 625 812	58 823 991
- Emprunts obligataires	150 662 000	169 820 000
- Certificats de dépôt	5 000 000	7 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>547 165 464</u>	<u>488 501 121</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 615 359	1 810 117
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	630 894	795 281
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	10 416 154	11 461 137
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(28 380)	(45 255)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>12 634 027</u>	<u>14 021 280</u>
<u>Total</u>	<u>559 799 491</u>	<u>502 522 401</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT</u>								
Certificats de Leasing ELBARAKA BANK	6 000 000	Remboursement après 30 jours de la date de souscription de chaque certificat	-	6 000 000	(6 000 000)	-	-	-
<u>Sous-total</u>			-	6 000 000	(6 000 000)	-	-	-
Certificats de dépôt	5 000 000	Remboursement après 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 180 ou 240 jours de la date de souscription de chaque certificat	7 000 000	80 500 000	(82 500 000)	5 000 000	-	5 000 000
<u>Total des certificats de dépôts</u>			7 000 000	80 500 000	(82 500 000)	5 000 000	-	5 000 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			7 000 000	86 500 000	(88 500 000)	5 000 000	-	5 000 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	5 706 000	-	(5 706 000)	-	-	-
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	1 390 000	-	(1 390 000)	-	-	-
HL 2018/2	15 500 000	Annuellement (2020-2026)	3 924 000	-	(1 962 000)	1 962 000	-	1 962 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-	-
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	8 000 000	-	(8 000 000)	-	-	-
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	12 000 000	-	(6 000 000)	6 000 000	-	6 000 000
HL 2021 SUB	15 000 000	Annuellement (2022-2028)	7 200 000	-	(3 000 000)	4 200 000	1 200 000	3 000 000
HL 2022/1	30 000 000	Annuellement (2023-2029)	23 300 000	-	(6 000 000)	17 300 000	11 300 000	6 000 000
HL 2022 SUB	10 500 000	Annuellement (2023-2027)	6 300 000	-	(2 100 000)	4 200 000	2 100 000	2 100 000
HL 2023/1	40 000 000	Annuellement (2024-2028)	32 000 000	-	(8 000 000)	24 000 000	16 000 000	8 000 000
HL 2023 SUB	15 000 000	Annuellement (2024-2028)	12 000 000	-	(3 000 000)	9 000 000	6 000 000	3 000 000
HL 2024/1	40 000 000	Annuellement (2025-2029)	40 000 000	-	(8 000 000)	32 000 000	24 000 000	8 000 000
HL 2024 SUB	15 000 000	Annuellement (2025-2029)	15 000 000	-	(3 000 000)	12 000 000	9 000 000	3 000 000
HL 2025/1	40 000 000	Annuellement (2026-2030)	-	40 000 000	-	40 000 000	32 000 000	8 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			169 820 000	40 000 000	(59 158 000)	150 662 000	101 600 000	49 062 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2027)	3 999 999	-	(1 333 333)	2 666 666	1 333 333	1 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	3 111 112	-	(888 889)	2 222 223	1 333 334	888 889
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2025)	428 573	-	(428 573)	-	-	-
KFW 12 MEUR (2021)	38 469 874	Semestriellement (2024-2030)	35 510 653	-	(5 918 442)	29 592 211	23 673 769	5 918 442
KFW 5.060 MEUR (2023)	17 088 126	Semestriellement (2024-2030)	15 773 655	-	(2 628 942)	13 144 712	10 515 770	2 628 942
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			58 823 991	-	(11 198 179)	47 625 812	36 856 206	10 769 606

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES LOCAUX								
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	418 188	-	(418 188)	-	-	-
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	422 263	-	(422 263)	-	-	-
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	749 998	-	(333 334)	416 665	83 331	333 334
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	250 000	-	(250 000)	-	-	-
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2021-2025)	1 078 705	-	(1 078 705)	-	-	-
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2025)	139 500	-	(139 500)	-	-	-
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	390 000	-	(390 000)	-	-	-
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	Trimestriellement (2021-2025)	57 000	-	(57 000)	-	-	-
BIAT 0,885 MDT (2020)	885 000	Trimestriellement (2021-2025)	135 000	-	(135 000)	-	-	-
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2021-2025)	197 368	-	(197 368)	-	-	-
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	Trimestriellement (2021-2025)	118 421	-	(118 421)	-	-	-
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2021-2025)	513 789	-	(513 789)	-	-	-
AMENBANK 10 MDT (2021)	10 000 000	Mensuellement (2022-2026)	4 583 946	-	(2 182 118)	2 401 829	-	2 401 829
BIAT 25MDT (2021)	25 000 000	Mensuellement (2022-2026)	10 000 000	-	(5 000 000)	5 000 000	-	5 000 000
CITIBANK	50 000 000	Crédit relais	41 000 000	110 200 000	(101 200 000)	50 000 000	-	50 000 000
ABC	11 000 000	Crédit relais	11 000 000	11 000 000	(22 000 000)	-	-	-
BTE 5MDT (2022)	5 000 000	Trimestriellement (2022-2027)	2 795 074	-	(1 039 200)	1 755 875	613 262	1 142 612
STB 5MDT (2022)	5 000 000	Mensuellement (2022-2027)	2 500 000	-	(1 000 000)	1 500 000	500 000	1 000 000
ATB 1MDT (2022)	1 000 000	Mensuellement (2022-2027)	508 475	-	(203 390)	305 085	101 695	203 390
BIAT 15MDT (2022 - 2)	15 000 000	Trimesriellement (2023-2027)	10 138 852	-	(2 760 879)	7 377 973	4 318 193	3 059 780
BT 7,5MDT (2023)	7 500 000	Trimestriellement (2023-2028)	5 250 000	-	(1 500 000)	3 750 000	2 250 000	1 500 000
STB 5MDT (2023)	5 000 000	Trimestriellement (2023-2028)	3 250 000	-	(750 000)	2 500 000	1 500 000	1 000 000
BARAKA 11 MDT (2023)	11 000 000	Mensuellement (2023-2026)	7 427 970	-	(3 685 426)	3 742 544	-	3 742 544
BTE 10MDT (2023)	10 000 000	Mensuellement (2023-2028)	6 741 572	-	(1 963 884)	4 777 688	2 607 944	2 169 744
BARAKA 17 MDT (2023)	17 000 000	Mensuellement (2023-2026)	7 263 604	-	(6 169 816)	1 093 788	-	1 093 788
BIAT 10MDT (2023 - 1)	10 000 000	Trimesriellement (2024-2028)	8 393 626	-	(1 766 253)	6 627 373	4 655 936	1 971 437
BIAT 10MDT (2023 - 2)	10 000 000	Trimesriellement (2024-2028)	8 374 599	-	(1 760 968)	6 613 631	4 648 093	1 965 538
ATTJARI 5MDT (2023)	5 000 000	Trimesriellement (2023-2028)	3 750 000	-	(1 000 000)	2 750 000	1 750 000	1 000 000
AMENBANK 15 MDT (2024)	15 000 000	Mensuellement (2024-2029)	13 500 000	-	(3 000 000)	10 500 000	7 500 000	3 000 000
AMENBANK 10 MDT (2024)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	8 833 333	-	(2 000 000)	6 833 333	4 833 333	2 000 000
BT 10MDT (2024)	10 000 000	Trimestriellement (2024-2029)	9 000 000	-	(2 000 000)	7 000 000	5 000 000	2 000 000
BARAKA 5 MDT (2024)	5 000 000	Mensuellement (2024-2027)	4 148 908	-	(1 588 141)	2 560 767	793 758	1 767 009
BARAKA 6,75 MDT (2024)	6 750 000	Mensuellement (2024-2027)	5 221 913	-	(2 260 680)	2 961 232	445 938	2 515 294
ATTJARI 10MDT (2024)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	9 207 649	-	(1 735 748)	7 471 900	5 544 668	1 927 233
BTL 5 MDT (2024)	5 000 000	Mensuellement (2024-2029)	4 500 000	-	(1 000 000)	3 500 000	2 500 000	1 000 000
BTE 10 MDT (2024)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	9 745 607	-	(1 625 343)	8 120 264	6 311 504	1 808 759
ATB 5 MDT (2024)	5 000 000	Mensuellement (2025-2029)	5 000 000	-	(1 000 000)	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT 10MDT (2024 - 1)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	9 628 884	-	(1 637 178)	7 991 706	6 167 081	1 824 625
BIAT 10MDT (2024 - 2)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	9 872 886	-	(1 678 665)	8 194 221	6 323 359	1 870 862
BIAT 6MDT (2024-1)	6 000 000	Mensuellement (2025-2029)	6 000 000	-	(1 031 756)	4 968 244	3 802 545	1 165 699

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 6MDT (2024-2)	6 000 000	Mensuellement (2025-2029)	6 000 000	-	(1 043 477)	4 956 523	3 793 574	1 162 949
BIAT 8MDT (2024-3)	8 000 000	Mensuellement (2025-2029)	8 000 000	-	(1 383 489)	6 616 511	5 064 079	1 552 432
AMENBANK 8 MDT (2025)	8 000 000	Mensuellement (2025-2029)	-	8 000 000	(800 000)	7 200 000	5 600 000	1 600 000
BARAKA 8 MDT (2025)	8 000 000	Mensuellement (2025-2028)	-	8 000 000	(2 178 327)	5 821 673	3 188 704	2 632 968
BARAKA 30 MDT (2025)	30 000 000	Mensuellement (2025-2028)	-	30 000 000	(6 662 799)	23 337 201	13 622 590	9 714 611
BTL 10 MDT (2025)	10 000 000	Trimesriellement (2025-2030)	-	10 000 000	(1 500 000)	8 500 000	6 500 000	2 000 000
BTL 5 MDT (2025)	5 000 000	Trimesriellement (2025-2030)	-	5 000 000	(526 316)	4 473 684	3 421 053	1 052 632
WFAK 10 MDT (2025)	10 000 000	Mensuellement (2025-2028)	-	10 000 000	(2 732 532)	7 267 468	3 975 955	3 291 513
BTK 10 MDT (2025)	10 000 000	Trimesriellement (2025-2030)	-	10 000 000	(500 000)	9 500 000	7 500 000	2 000 000
BIAT 10MDT (2025-1)	10 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	10 000 000	(983 607)	9 016 393	7 049 180	1 967 213
BIAT 10MDT (2025-2)	10 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	10 000 000	(357 143)	9 642 857	7 500 000	2 142 857
BIAT 5MDT (2025-1)	5 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	5 000 000	(178 571)	4 821 429	3 750 000	1 071 429
BIAT 5MDT (2025-2)	5 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	5 000 000	(92 593)	4 907 407	3 796 296	1 111 111
BIAT 2,5MDT (2025-1)	2 500 000	Mensuellement (2025-2030)	-	2 500 000	(89 286)	2 410 714	1 875 000	535 714
BIAT 2,5MDT (2025-2)	2 500 000	Mensuellement (2025-2030)	-	2 500 000	(89 286)	2 410 714	1 875 000	535 714
BIAT 2MDT (2025-1)	2 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	2 000 000	(71 429)	1 928 571	1 500 000	428 571
BIAT 2MDT (2025-2)	2 000 000	Mensuellement (2026-2030)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 547 170	452 830
AMENBANK 10 MDT (2025)	10 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	10 000 000	(666 667)	9 333 333	7 333 333	2 000 000
AMENBANK 6 MDT (2025)	6 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	6 000 000	(200 000)	5 800 000	4 600 000	1 200 000
AMENBANK 3 MDT (2025-1)	3 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	3 000 000	(50 000)	2 950 000	2 350 000	600 000
AMENBANK 3 MDT (2025-2)	3 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	3 000 000	(50 000)	2 950 000	2 350 000	600 000
BT 5MDT (2025-1)	5 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	5 000 000	(254 292)	4 745 708	3 728 540	1 017 168
BT 5MDT (2025-2)	5 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	5 000 000	(254 238)	4 745 762	3 728 810	1 016 952
BT 5MDT (2025-3)	5 000 000	Mensuellement (2025-2030)	-	5 000 000	(172 414)	4 827 586	3 793 102	1 034 484
QNB 20 MDT (2025)	20 000 000	Trimestriellement (2025-2030)	-	20 000 000	(1 000 000)	19 000 000	15 000 000	4 000 000
<u>Total des crédits des banques locales</u>			252 857 130	298 200 000	(207 179 479)	343 877 652	199 693 026	144 184 626
<u>Total général</u>			488 501 122	424 700 000	(366 035 658)	547 165 464	338 149 231	209 016 232

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	457 853	534 782
<u>Sous total</u>	<u>457 853</u>	<u>534 782</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs, retenue de garantie	59 081	60 863
- Fournisseurs, Assurances décennales	2 651	2 651
<u>Sous total</u>	<u>61 732</u>	<u>63 514</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	1 158 426	3 886 065
- Effets à payer	44 332 186	78 605 615
<u>Sous total</u>	<u>45 490 612</u>	<u>82 491 680</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>46 010 198</u>	<u>83 089 975</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Personnel, rémunérations dues	-	100
- Personnel, provisions pour congés payés	503 909	451 977
- Personnel, autres charges à payer	1 000 000	1 100 000
- Etat, retenues sur salaires	290 093	272 020
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	351 321	496 365
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	9 111	3 700
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	5 075	-
- Etat, TVA à payer	2 830 747	1 134 576
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (voir note 27)	56 019	598 653
- Etat, contribution conjoncturelle (voir note 27)	-	543 789
- Etat, contribution sociale de solidarité (voir note 27)	487 494	543 789
- Etat, autre contribution (voir note 27)	487 494	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	162 580	154 309
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	15 117	13 559
- Produits constatés d'avance	5 868	7 473
- CNSS	639 774	582 594
- CAVIS	98 913	102 987
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	118 009	106 531
- Actionnaires, dividendes à payer	5 348	4 358
- Créiteurs divers	469 669	237 983
- Prestataires Assurances	-	2
- Diverses Charges à payer	769 923	602 561
- Provisions pour risques et charges	2 450 350	1 316 680
<u>Total</u>	<u>10 756 815</u>	<u>8 274 005</u>

Les provisions pour divers risques correspondent à un montant comptabilisé par la société afin de se prémunir contre les différents risques d'exploitation auxquels elle peut être exposée.

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Capital social	(A)	55 000 000	55 000 000
- Réserve légale	(B)	5 500 000	5 500 000
- Réserve spéciale pour réinvestissement		14 387 979	10 887 979
- Réserve pour fonds social		169 823	64 972
- Complément d'apport		12 810	12 810
- Résultats reportés		7 396 020	5 923 522
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(C)	82 466 632	77 389 283
Résultat de l'exercice (1)		8 519 764	10 222 498
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	90 986 396	87 611 781
Nombre d'actions (2)	(D)	11 000 000	10 967 934
Résultat par action (1) / (2)		0,775	0,932

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2025 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2015, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2025 à D : 3.563.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	2 887 979
- Résultats reportés	675 392

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint

Les réserves du fonds social sont totalement affectées à des utilisations non remboursables.

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2025
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2023	55 000 000	5 011 083	7 887 979	43 380	3 764 376	(404 890)	10 532	10 218 162	81 530 622
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2024		488 917	3 000 000	200 000	6 529 245			(10 218 162)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023					(4 400 000)				(4 400 000)
Cession des actions propres						404 890	2 279		407 169
Encaissement de dividendes sur actions propres					29 901				29 901
Prélèvement sur fonds social				(178 408)					(178 408)
Résultat de l'exercice 2024								10 222 498	10 222 498
Solde au 31 Décembre 2024	55 000 000	5 500 000	10 887 979	64 972	5 923 522	-	12 810	10 222 498	87 611 781
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2025			3 500 000	300 000	6 422 498			(10 222 498)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024					(4 950 000)				(4 950 000)
Prélèvement sur fonds social				(195 149)					(195 149)
Résultat de l'exercice 2025								8 519 764	8 519 764
Solde au 31 Décembre 2025	55 000 000	5 500 000	14 387 979	169 823	7 396 020	-	12 810	8 519 764	90 986 396

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Intérêts de leasing	89 952 982	81 093 488
- Intérêts de retard	1 731 551	1 892 860
- Prélouer	115 045	74 713
- Frais de dossier	526 691	545 843
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	442 033	420 308
- Frais de rejet	704 278	671 603
<u>Total des produits</u>	<u>93 472 579</u>	<u>84 698 815</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	865 325	932 475
Intérêts de retard antérieurs	35 762	70 589
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(2 334 052)	(1 955 288)
Intérêts de retard	(31 607)	(39 964)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(1 464 572)</u>	<u>(992 188)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>92 008 008</u>	<u>83 706 627</u>

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Intérêts des emprunts obligataires	16 724 701	17 384 737
- Intérêts des crédits des banques locales	30 899 831	22 883 428
- Intérêts des crédits des banques étrangères	3 716 147	4 424 715
- Intérêts des autres opérations de financement	866 448	788 974
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	929 550	811 913
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>53 136 676</u>	<u>46 293 767</u>
(A)		
- Intérêts des comptes courants	7 582	25 645
- Autres charges financières	-	680
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>7 582</u>	<u>26 326</u>
<u>Total général</u>	<u>53 144 258</u>	<u>46 320 093</u>

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Dividendes	254 335	81 362
- Plus values sur cession des titres immobilisés	9 181	-
- Plus values sur cession des actions	17 884	186 652
- Plus values sur cession des titres SICAV	6 167	4 523
- Revenus des comptes créditeurs	327 590	315 062
- Moins values sur cession des titres SICAV	(78)	(1 194)
- Moins values sur cession des titres cotés	(95 958)	(24 029)
- Revenus des certificats de dépôt	170 976	291 484
- Revenus des fonds gérés	105 701	-
- Plus values latentes sur titres SICAV	36	-
- Jetons de présences reçus des filiales	6 250	10 000
Total	802 084	863 861

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Produits locatifs	-	42 587
- Commissions d'assurance	117 362	42 128
Total	117 362	84 716

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Salaires et complément de salaires	11 029 729	10 537 707
- Cotisations de sécurité sociale	2 065 108	1 896 355
- Autres charges sociales	701 358	691 183
Total	13 796 196	13 125 245

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	58 490	48 645
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 285 322	1 317 461
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	57 104	19 742
Total	1 400 915	1 385 848

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Achat de matières et fournitures	473 574	503 556
<u>Total des achats</u>	<u>473 574</u>	<u>503 556</u>
- Locations	595 152	498 845
- Entretien et réparations	161 872	122 268
- Primes d'assurances	423 155	379 386
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>1 180 277</u>	<u>1 000 499</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	463 294	397 045
- Publicités, publications, relations publiques	683 025	498 919
- Déplacements, missions et réceptions	236 030	198 053
- Frais postaux et de télécommunications	296 234	293 785
- Services bancaires et assimilés	256 198	208 404
- Autres	925 773	951 254
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 860 554</u>	<u>2 547 459</u>
- Rémunération du président du conseil d'administration	100 000	100 000
- Rémunération du comité d'audit	37 500	25 000
- Rémunération du comité de risques	37 500	25 000
- Jetons de présence	150 000	112 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>325 000</u>	<u>262 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	330 689	310 029
- T.C.L	221 790	199 201
- Droits d'enregistrement et de timbres	36 961	38 707
- Autres impôts et taxes	18 556	20 871
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>607 996</u>	<u>568 808</u>
<u>Total général</u>	<u>5 447 401</u>	<u>4 882 821</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	9 386 785	7 230 237
- Dotations aux provisions collectives	385 170	312 928
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(6 094 435)	(5 543 748)
- Dotation aux provisions additionnelles	179 727	220
- Créances abandonnées	216 535	32 479
- Créances radiées	4 272 461	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(3 919 228)	-
- Reprises des agios réservés suite à la radiation de créances	(338 851)	-
- Encaissement sur créances radiées	(194 814)	(227 413)
<u>Total</u>	<u>3 893 350</u>	<u>1 804 703</u>

La radiation et les abandons des créances a fait l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration ayant arrêté les états financiers et tenu le 28 Mars 2026.

En 2024, Hannibal Lease n'a pas réalisé des radiations de créances, ce qui explique cette variation entre 2024 et 2025.

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	-	1 614
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	-	4 677
- Dotations aux provisions pour risques et charges	1 133 670	550 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	-	36 693
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres immobilisés	41 250	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	-	(120)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(87 084)	(121 883)
<u>Total</u>	<u>1 087 836</u>	<u>470 981</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Moins values sur cession d'immobilisations	78	-
- Pénalités	126	1 910
- Mise en rebut d'immobilisations	-	464
- Autres pertes ordinaires	893	242
<u>Total</u>	<u>1 097</u>	<u>2 616</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	201 000	57 665
- Autres gains sur éléments exceptionnels	12 289	27 407
<u>Total</u>	<u>213 289</u>	<u>85 072</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Résultat comptable avant impôt	14 369 688	16 747 969
A réintégrer		
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	9 386 785	7 230 237
- Dotations aux provisions collectives	385 170	312 928
- Dotations aux provisions additionnelles	179 727	-
- Dotations aux provisions pour risques et charges	1 133 670	550 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	1 614
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	-	4 677
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	36 693
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres immobilisés	41 250	-
- Reprises sur provisions fiscales	10 100 747	5 665 752
- Provisions fiscales 2022/2021 pour affaires en cours	15 797 939	15 769 822
- Créances abandonnées	-	-
- Moins values sur cession des SICAV	78	1 194
- Moins values de cession des actions cotées	95 958	-
- Diverses charges non déductibles	263 950	97 560
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	10 100 747	5 665 752
- Provisions fiscales 2022/2021 pour affaires en cours	15 797 939	15 769 822
- Plus values de cession des actions cotées	17 884	186 652
- Reprises sur provisions des autres actifs	-	120
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	36	-
- Dividendes	254 335	81 362
Bénéfice fiscal avant provisions	25 584 023	24 714 739
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	9 566 512	7 230 237
Provisions collectives déductibles	330 168	385 093
Provisions pour dépréciation de titres cotés	-	4 677
Bénéfice fiscal avant réinvestissement	15 687 343	17 094 732
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'impôt	3 500 000	3 500 000
Bénéfice imposable	12 187 343	13 594 732
Impôt sur les sociétés au taux de 40% (minimum d'impôt 0,2% du CA TTC)	4 874 937	5 437 893
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	4 687 286	4 672 022
- Retenues à la source	131 632	167 219
Impôt à payer (Report d'impôt)	56 019	598 653
Contribution sociale de solidarité	487 494	543 789
Contribution conjonctuelle	-	543 789
Autre contribution	487 494	-

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	52 812 839	44 785 543
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(53 863 857)	(52 812 839)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	315 060	296 008
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(1 626 236)	(315 060)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(10 605 178)	(6 869 304)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	6 672 754	10 605 178
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	-	6 000
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en début de période	+ Note 4	458 695	622 318
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en fin de période	- Note 4	(454 246)	(458 695)
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(3 050 238)	(3 700 559)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	3 216 822	3 050 238
- TVA collectée		77 219 449	71 585 321
- TVA collectée sur avances et acomptes		618 802	(608 473)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	410 827 052	381 423 604
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	3 636 959	3 690 042
- Créances radiées	- Note 23	(4 272 461)	-
- Créances abandonnées	- Note 23	(216 535)	(32 479)
- Encaissement sur créances radiées	+ Note 23	194 814	227 413
- Encours financiers radiés	+ Note 4	939 935	-
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(1 872 487)	(1 192 628)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	1 069 591	366 697
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	18 475 481	13 918 648
Encaissements reçus des clients		500 491 015	464 580 974

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	82 491 680	68 825 357
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(45 490 612)	(82 491 680)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	359 195 188	376 272 857
- TVA sur Investissements	+	58 820 392	60 802 769
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(5 075)	-
Investissements dans les contrats de leasing		455 011 572	423 409 303

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(117 425)	(100 644)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	102 286	117 425
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(103 467)	(102 208)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	103 467	103 467
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(76 292)	(61 292)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	76 292	76 292
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(266 928)	(103 185)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	304 529	266 928
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	534 782	357 183
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(457 853)	(534 782)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	100	100
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	-	(100)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	451 977	366 893
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(503 909)	(451 977)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	1 100 000	1 050 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(1 000 000)	(1 100 000)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	272 020	260 863
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(290 093)	(272 020)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	496 365	383 722
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(351 321)	(496 365)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	582 594	545 615
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(639 774)	(582 594)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	102 987	98 403
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(98 913)	(102 987)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	106 531	84 203
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(118 009)	(106 531)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	602 561	665 202
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(769 923)	(602 561)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	994 560	1 035 056
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(916 413)	(706 063)
- TVA, payée sur biens et services	+	848 045	915 212
- Charges de personnel	+ Note 20	13 796 196	13 125 245
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	5 447 401	4 882 821
- Impôts et taxes	- Note 22	(607 996)	(568 808)
- Charges à répartir	+ Note 9	69 768	138 165
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		19 674 143	18 580 679

NOTE 31 : Intérêts payés

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	1 210 170	1 037 558
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	3 700	20 972
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(9 111)	(3 700)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	11 461 137	11 499 558
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(10 416 154)	(11 461 137)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	2 605 398	2 992 964
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(2 246 252)	(2 605 398)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 12	(45 255)	(57 156)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 12	28 380	45 255
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	53 144 258	46 320 093
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(929 550)	(811 913)
<u>Intérêts payés</u>		<u>54 806 720</u>	<u>46 977 095</u>

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ Note 14	598 653	3 176 100
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	- Note 14	(56 019)	(598 653)
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	+ Note 14	543 789	617 057
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	- Note 14	-	(543 789)
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 14	543 789	617 057
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 14	(487 494)	(543 789)
- Etat, autre contribution en début de période	+ Note 14	-	-
- Etat, autre contribution en fin de période	- Note 14	(487 494)	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	154 309	140 699
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(162 580)	(154 309)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	13 559	11 007
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(15 117)	(13 559)
- TVA payée		15 854 841	10 364 447
- Impôts et taxes	+ Note 22	607 996	568 808
- Autre Contribution	+ Note 27	487 494	-
- Contribution conjoncturelle	+ Note 27	-	543 789
- Contribution sociale de solidarité	+ Note 27	487 494	543 789
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	4 874 937	5 437 893
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>22 958 155</u>	<u>20 166 547</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	4 500	131 148
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	855 670	295 473
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	63 514	63 514
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(61 732)	(63 514)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>		<u>861 951</u>	<u>426 622</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Moins values sur cession d'immobilisations	- Note 25	(78)	-
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	197	312 787
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	-	464
- Pertes suite à la mise en rebut d'immobilisations corporelles	- Note 25	-	(464)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	201 000	57 665
<u>Encaissements provenant de la cession</u>		<u>201 119</u>	<u>370 452</u>

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Titres de participation acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	8 361 584	3 000 012
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>8 361 584</u>	<u>3 000 012</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Dividendes	+ Note 15	4 950 000	4 400 000
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	-	(29 901)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	4 358	2 604
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(5 348)	(4 358)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	195 149	178 408
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>5 144 159</u>	<u>4 546 754</u>

NOTE 37 : Autres flux liés à l'exploitation

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	35 275	46 777
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(190 800)	(35 275)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	68 814	46 097
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(208 649)	(68 814)
- Placements en début de période	+ Note 6	5 197 184	14 997 165
- Placements en fin de période	- Note 6	(10 467 014)	(5 197 184)
- Produits constaté d'avance en début de période	- Note 14	(7 473)	(19 027)
- Produits constaté d'avance en fin de période	+ Note 14	5 868	7 473
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(237 983)	(229 726)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	469 669	237 983
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(2)	-
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	-	2
- Produits des placements	+ Note 18	278 344	271 343
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	(95 958)	(24 029)
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	610 518	616 546
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	12 289	27 407
- Autres pertes ordinaires	- Note 24 & 25	(1 019)	(2 152)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>(4 530 939)</u>	<u>10 674 586</u>

Note 38 : Informations sur les parties liées :

Politiques de fixation des prix entre les parties liées :

Les transactions avec les entreprises qui sont sous la dépendance ou qui contrôlent d'autres entreprises appartenant au même groupe sont réalisées selon la méthode du prix comparable sur le marché libre pour déterminer les prix de transfert.

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, totalise la somme de 11 579 362 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 450 561 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2025, à 2 511 381 dinars.

NIDA SA

En 2025, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle détient directement 45,99 % du capital, pour un montant de 100 061 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ce contrat s'élève à 2 818 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2025, à 52 914 dinars.

Société Financière Tunisienne

En 2025, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 102 644 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 505 477 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 17 151 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2025, à 143 820 dinars.

Société Immobilière ECHARIFA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « Immobilière ECHARIFA », dans laquelle elle détient directement 19 % du capital, s'élève à 448 125 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ce contrat s'élève 19 269 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2025, à 139 787 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 78 440 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ce contrat s'élève 489 dinars.

Ce contrat a été cédé au cours de l'exercice 2025.

PRYM FASHION TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « PRYM FASHION TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 441 989 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève 24 726 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2025, à 139 716 dinars.

STE Confection Ras Jebel

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STE Confection Ras Jebel », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 71 396 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 5 339 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2025, à 32 912 dinars.

STE LES INDUSTRIES NOUVELLES LIN

En 2025, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société « STE LES INDUSTRIES NOUVELLES LIN », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 175 423 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 477 335 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 38 968 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2025, à 307 536 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 139 423 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ce contrat s'élève 8 406 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2025, à 63 484 dinars.

STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STE INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 743 246 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 56 813 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2025, à 390 011 dinars.

STE D&S JUICE & ICE CREAM

En 2025, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « STE D&S JUICE & ICE CREAM », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 1 287 885 dinars.

La marge brute réalisée en 2025 sur ces contrats s'élève à 112 253 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2025, à 1 178 236 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2024, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 1.000.000 DT, émis 21 décembre 2024 et échéant le 19 février 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 12.315 DT.

2- HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 19 février 2025 au 4 février 2026, à des taux variant entre 8,5% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 74.963 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2025, à 1.000.000 DT.

Mme NADIA MEDDEB DJILANI

HL a réalisé, en 2024, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 23 septembre 2024 et échéant le 22 mars 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 19.378 DT.

NIDA SA

1- HL a réalisé, en 2024, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale NIDA SA, pour un montant de 3.500.000 DT, émis le 8 octobre 2024 et échéant le 6 janvier 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 5.134 DT.

2- HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale NIDA SA, pour un montant global de 40.500.000 DT, durant la période allant du 6 janvier 2025 au 28 janvier 2026, à des taux variant entre 8,5% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 399.789 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2025, à 2.500.000 DT.

Invest Trust Tunisia

1- HL a réalisé, en 2024, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société Invest Trust Tunisia dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 10 juin 2024 et échéant le 5 février 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 4.245 DT.

2- HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Invest Trust Tunisia dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 5 février 2025 au 19 février 2026, à des taux variant entre 8,5% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 26.771 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2025, à 500.000 DT.

Amilcar LLD

HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale Amilcar LLD, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 15 juillet 2025 au 22 décembre 2025, au taux facial de 8,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 33.924 DT.

HL SICAR

HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale HL SICAR, pour un montant global de 17.500.000 DT, durant la période allant du 23 juin 2025 au 20 décembre 2025, au taux facial de 8,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 147.360 DT.

Acquisitions de voitures

En 2025, HL a acquis auprès de sa filiale Amilcar LLD, dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, trois véhicules pour un montant total de 189.000 dinars.

Gestion des fonds « HL SICAR »

Une convention de gestion a été conclue, le 18 Juin 2025, avec la société « HL SICAR » dans laquelle HL détient 98,94% du capital.

Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 2.510.600 DT.

En contrepartie, la société « HL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1,25% du montant initial du fonds géré, ainsi qu'un prélèvement de 10% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées au 31 décembre 2025, s'élève à 27.401 DT.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2025 sont au nombre de 22.

Les charges supportées au titre de l'année 2025 s'élèvent à 517.331 DT.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 27 mars 2025, a reconduit la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50.000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2025 à 37.248 dinars hors taxes, soit 44.329 dinars toutes taxes comprises.

Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit :

	PCA		DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2025	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2025	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2025	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2025
Avantages à court terme	100 000	-	536 216	2 339	405 259	75 000	225 000	225 000
Rémunérations brutes	100 000	-	650 000	150 000	425 000	75 000		-
Charges sociales	-	-	10 573	2 690	-	-		-
Avantage en nature	-	-	25 660	-	30 467	-		-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	225 000	225 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000	-	536 216	2 339	405 259	75 000	225 000	225 000

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint ne bénéficient d'aucun avantage à long terme et d'aucune indemnité de fin de contrat.

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 60.000 DT.

NOTE 39 : Contrôle fiscal

Au cours de l'exercice 2024, la société Hannibal Lease a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire portant sur l'impôt sur les sociétés et la contribution sociale de solidarité au titre de l'exercice 2018, ainsi que sur les acomptes provisionnels de l'exercice 2019.

Un avis de redressement lui a été notifié en novembre 2024, réclamant un complément d'impôts et taxes de 2.713.262 DT, dont 1.356.631 DT de pénalités et générant un crédit d'impôt sur les sociétés pour un montant de 633.094 DT.

La société a formulé, dans les délais, une opposition aux résultats de cette vérification. Toutefois, l'administration fiscale n'a pas retenu les observations et arguments présentés. La société a reformulé son opposition en avril 2025 et a saisi la commission de conciliation pour l'examen du dossier.

Afin de bénéficier de la remise des pénalités prévues par les dispositions de l'article 69 de la Loi de Finances pour l'année 2026, Hannibal Lease a renoncé à la procédure de conciliation.

En date du 16 mars 2026, la société a fait l'objet d'un arrêté de Taxation d'Office et a souscrit un calendrier de paiement du principal soit 1.356.631 DT et ce, par tranches trimestrielles, sur une période de 5 ans.

À la date d'arrêté des états financiers, Hannibal Lease a constitué les provisions nécessaires couvrant les risques liés à ce redressement.

NOTE 40 : Informations relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

En application du communiqué du CMF du 25 décembre 2025 relatif aux informations ESG à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, et de sa communication du 13 février 2026 portant des précisions relatives auxdites informations, Hannibal Lease présente les informations relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) susceptibles d'avoir une incidence financière sur sa situation financière, sa performance et ses perspectives.

1. Mode de gouvernance

1.1 Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration supervise globalement les risques auxquels la société est exposée, y compris les risques ESG et climatiques susceptibles d'avoir un impact sur la situation financière, la performance ou les perspectives.

Ses responsabilités incluent notamment :

- ✓ l'approbation des orientations stratégiques ESG ;
- ✓ le suivi de la réglementation et la mise en conformité ;
- ✓ le contrôle des exclusions éventuelles dans le financement;

Les enjeux climatiques sont actuellement pris en compte dans le cadre général de gestion des risques, et la société prévoit de renforcer progressivement leur supervision spécifique par le Conseil d'Administration à mesure de l'évolution du dispositif ESG.

1.2 Rôle de la Direction Générale

La Direction Générale assure la mise en œuvre des orientations du Conseil et prend en compte les critères ESG dans le pilotage opérationnel, en s'appuyant sur les politiques internes et les dispositifs de suivi existants.

1.3 Rôle des comités et des fonctions de contrôle

Le dispositif de gouvernance mobilise les fonctions de gestion des risques, de conformité/RSE et d'audit interne, dont le périmètre intègre progressivement les enjeux ESG.

Le Responsable RSE coordonne les parties prenantes internes, assure le suivi des procédures et des actions RSE, la mise à jour documentaire et la production du reporting ESG, et contribue à l'intégration des enjeux de durabilité dans les processus opérationnels.

2. Stratégie ESG

Hannibal Lease exerce ses activités dans le respect des exigences réglementaires et intègre progressivement les considérations ESG dans sa stratégie et son modèle d'affaires.

La société est principalement exposée aux facteurs ESG de manière indirecte, notamment à travers :

- les actifs financés (véhicules, équipements) ;
- les secteurs d'activité de sa clientèle ;
- la performance environnementale et sociale des biens financés sur leur cycle de vie ;
- la localisation des actifs et des clients, exposant à des risques physiques tels que inondations, vagues de chaleur et événements climatiques extrêmes.

Dans ce contexte, une démarche progressive a été engagée, visant principalement à :

- intégrer les critères ESG dans les processus d'octroi, de suivi et de gestion des risques ;
- catégoriser les projets selon leur niveau de risque environnemental et social ;
- accompagner le financement des entreprises et des investissements productifs ;
- améliorer la maîtrise de l'impact environnemental des activités internes ;
- renforcer la transparence et la qualité du reporting extra-financier.

3. Gestion des risques et opportunités ESG

Les risques et opportunités ESG seront appréciés dans le cadre global de la gestion des risques, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité.

À la date d'arrêté des états financiers au 31/12/2025, aucun risque ESG n'a été identifié comme ayant, à ce stade, une incidence financière significative sur la situation financière ou la performance d'Hannibal Lease. Cette analyse fera l'objet d'un suivi et d'une actualisation.

4. Indicateurs ESG

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données et des systèmes d'information, Hannibal Lease ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs ou qualitatifs formalisés, en l'absence d'enjeux ayant une incidence financière significative.

A l'état actuel des choses, Hannibal Lease ne dispose pas d'informations permettant d'estimer l'impact de l'exposition de sa clientèle au MACF.

La société prévoit toutefois, à mesure de la montée en maturité de ses données et systèmes, de définir progressivement des indicateurs complémentaires, tant qualitatifs que quantitatifs, relatifs aux risques de durabilité, ainsi qu'un calendrier structuré de déploiement du dispositif de suivi et de reporting ESG.

NOTE 41 : Événements postérieurs à la clôture

- Infraction commise par le chargé de recouvrement de l'agence Sousse :

Les investigations menées par l'audit interne relatives à l'infraction commise, par le chargé de recouvrement de l'agence de Sousse et consistant en l'encaissement de sommes en espèces de la part des clients de la société, pour son propre compte, contre la délivrance de faux reçus de paiement a fait ressortir une estimation préliminaire du préjudice d'un montant de 26 741 DT.

La société a déposé, en date du 23 janvier 2026, une plainte à ce sujet auprès du procureur de la république de Tunis.

Le montant de l'infraction est totalement provisionné.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 mars 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

4.1.7 Rapport Général des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2025

Deloitte.

Société DATN : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'OECT
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 400 902
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn



HORWATH ACF

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Immeuble PERMETAL, 2ème Etage
35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis
ID RNE : 287617R
Tél : 216 71 236 000 - Fax : 216 71 236 436
E mail : office@crowe.tn – Site Web : www.crowe.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2025, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 26 mars 2026 font apparaître un total du bilan de 714.371.475 DT, un bénéfice net de 8.519.764 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 8.952.482 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Dépréciation des créances

Risque identifié

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2025, les créances s'élèvent à 683.446 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 44.408 KDT et les agios réservés ont atteint 5.725 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 3-3-2 des états financiers.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ; et
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 26 mars 2026.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Autres obligations légales et réglementaires

Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance de l'infraction commise, par le chargé de recouvrement de l'agence de Sousse et consistant en l'encaissement de sommes en espèces de la part des clients de la société, pour son propre compte, contre la délivrance de faux reçus de paiement.

La société a déposé, en date du 23 janvier 2026, une plainte à ce sujet auprès du procureur de la république de Tunis. De notre côté et en application de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ce fait délictueux au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 17 mars 2026.

Tunis, le 03 Avril 2026

Les commissaires aux comptes

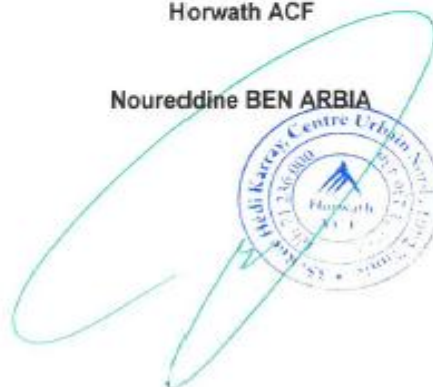
Société DATN
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Tarek SAHLI



Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



4.1.8 Rapport Spécial des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2025

Deloitte.



Société DATN : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'OECT

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade

1053 - Les berges du Lac

Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 400 902

MF : 587570 N/A/M/000

www.deloitte.tn

HORWATH ACF

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de

l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble PERMETAL, 2ème Étage

35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

ID RNE : 287617R

Tél : 216 71 236 000 - Fax : 216 71 236 436

E mail : office@crowe.tn – Site Web : www.crowe.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

1- HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 19 février 2025 au 4 février 2026, à des taux variant entre 8,5% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 74.963 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2025, à 1.000.000 DT.

2- HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale NIDA SA, pour un montant global de 40.500.000 DT, durant la période allant du 6 janvier 2025 au 28 janvier 2026, à des taux variant entre 8,5% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 399.789 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2025, à 2.500.000 DT.

3- HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société Invest Trust Tunisia dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 5 février 2025 au 19 février 2026, à des taux variant entre 8,5% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 26.771 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2025, à 500.000 DT.

4- HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale Amilcar LLD, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 15 juillet 2025 au 22 décembre 2025, au taux facial de 8,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 33.924 DT.

5- HL a réalisé, en 2025, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale HL SICAR, pour un montant global de 17.500.000 DT, durant la période allant du 23 juin 2025 au 20 décembre 2025, au taux facial de 8,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 147.360 DT.

6- Une convention de gestion a été conclue, le 18 Juin 2025, avec la société « HL SICAR » dans laquelle HL détient 98,94% du capital.

Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 2.510.600 DT.

En contrepartie, la société « HL SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1,25% du montant initial du fonds géré, ainsi qu'un prélèvement de 10% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Le montant des commissions supportées au 31 décembre 2025, s'élève à 27.401 DT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1- HL a réalisé, en 2024, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 1.000.000 DT, émis 21 décembre 2024 et échéant le 19 février 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 12.315 DT.

2- HL a réalisé, en 2024, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 23 septembre 2024 et échéant le 22 mars 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 19.378 DT.

3- HL a réalisé, en 2024, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de sa filiale NIDA SA, pour un montant de 3.500.000 DT, émis le 8 octobre 2024 et échéant le 6 janvier 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 5.134 DT.

4- HL a réalisé, en 2024, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société Invest Trust Tunisia dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 10 juin 2024 et échéant le 5 février 2025, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2025, s'élève à 4.245 DT.

5- Le conseil d'administration réuni le 27 mars 2025, a reconduit la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2025 à 37 248 dinars hors taxes, soit 44 329 dinars toutes taxes comprises.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 30 avril 2024, a nommé Mr Hédi DJILANI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société et il lui a fixé sa rémunération.
- Le conseil d'administration réuni le 30 avril 2024, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Directeur Général de la société et il lui a fixé sa rémunération.

Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 30 avril 2024 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint et il lui a fixé sa rémunération.

Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que de la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2025, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2025

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	PCA		DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2025	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2025	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2025	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2025
Avantages à court terme	100 000	-	686 233	152 690	455 616	75 000	225 000	225 000
Rémunérations brutes	100 000	-	650 000	150 000	425 000	75 000	-	-
Charges sociales	-	-	10 573	2 690	-	-	-	-
Avantage en nature	-	-	25 660	-	30 616	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	225 000	225 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000	-	686 233	152 690	455 616	75 000	225 000	225 000

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 60.000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 3 Avril 2026

Les commissaires aux comptes

Société DATN
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Tarek SAHLI



Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



**4.2 Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières
postérieures au 31/12/2025**

En DT

	Acquisitions	Cessions
Immobilisations Incorporelles	22 280	
Immobilisations Corporelles	26 737	109 000
Terrain		
Immeubles	-	
Matériel de Transport	-	109 000
Equipements de bureau	2 956	
Matériel Informatique	21 138	
Installations Générales	2 643	
Immobilisations en cours	-	-
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations	-	
Immobilisations Financières	-	-
Total	49 537	109 000

4.3 Analyse de la situation financière de la société Hannibal Lease au 31/12/2025

4.3.1 Engagements financiers au 31/12/2025

En DT

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garantie personnelles						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques						
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	98 610 414	98 610 414		0		
g) Engagements sur opérations de Leasing	20 485 743	20 082 766		402 977		
h) Engagements sur titres	1 191 292			1 191 292		
TOTAL	120 287 449	118 693 180		1 594 269		
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnements	473 727 629	473 727 629		0		
•aval	47 625 812	47 625 812		0		
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques	6 291 188	6 291 188		0		
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing	130 223 325	129 439 520		783 805		
Total	657 867 955	657 084 150		783 805		
3- Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	87 700 000	87 700 000		0		
*Effets escomptés et non échus	101 415	101 415		0		
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
Total	87 801 415	87 801 415		0		

II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Néant.

4.3.2 Encours des emprunts émis et contractés par Hannibal Lease au 31/12/2025

4.3.2.1 Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 31/12/2025

Emprunts en DT	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 31/12/2025
HL 2018-02	15 500 000	25/02/2024	11,15% et/ou TMM+3,5%	5 ans	1 962 000
		25/02/2026	11,50%	7 ans avec 2 ans de grâce	
HL 2020-03	30 000 000	29/01/2026	10,30%	5 ans	6 000 000
HL 2021-01 SUB	15 000 000	26/02/2026	10% et/ou TMM+3,25%	5 ans	4 200 000
		26/02/2028	10,1% et/ou TMM+3,5%	7 ans avec 2 ans de grâce	
HL 2022-01	30 000 000	25/03/2027	9,60%	5 ans	17 300 000
		25/03/2027	9,80%	7 ans avec 2 ans de grâce	
HL 2022 SUB	10 500 000	30/09/2027	10,25%	5 ans	4 200 000
HL 2023-01	40 000 000	27/03/2028	10,75%	5 ans	24 000 000
		27/03/2028	TMM+2,60%	5 ans	
HL 2023-02 SUB	15 000 000	12/07/2028	10,75%	5 ans	9 000 000
		12/07/2028	TMM+2,60%	5 ans	
HL 2024-1	40 000 000	26/04/2029	10,70%	5 ans	32 000 000
		26/04/2029	TMM+2,65%	5 ans	
HL 2024 -2 SUB	15 000 000	09/10/2029	10,60%	5 ans	12 000 000
		09/10/2029	TMM+2,6%	5 ans	
HL 2025-1	40 000 000	28/04/2030	10,20%	5 ans	40 000 000
Total	251 000 000				150 662 000

4.3.2.2 Encours des emprunts bancaires contractés par Hannibal Lease au 31/12/2025

Emprunts en DT	Montants	Modalités de remboursement	Durée	Encours 31/12/2025
CREDITS BANCAIRES LOCAUX				
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	(2018-2027)	416 665
AMEN BANK 10 MDT (2021)	10 000 000	Mensuellement (2022-2026)	(2021-2026)	2 401 829
BIAT 25 MDT (2021)	25 000 000	Mensuellement (2022-2026)	(2021-2026)	5 000 000
CITIBANK	50 000 000	Crédit relais		50 000 000
BTE 5MDT (2022)	5 000 000	Trimestriellement (2022-2027)	(2022-2027)	1 755 875
STB 5MDT (2022)	5 000 000	Mensuellement (2022-2027)	(2022-2027)	1 500 000
ATB 1MDT (2022)	1 000 000	Mensuellement (2022-2027)	(2022-2027)	305 085
BIAT 15MDT (2022)	15 000 000	Trimestriellement (2023-2027)	(2022-2027)	7 377 973
BT 7,5 MDT (2023)	7 500 000	Mensuellement (2023-2028)	(2023-2028)	3 750 000
STB 5MDT (2023)	5 000 000	Trimestriellement (2023-2028)	(2023-2028)	2 500 000
BARAKA 11 MDT (2023)	11 000 000	Mensuellement (2023-2026)	(2023-2026)	3 742 544
BTE 10 MDT (2023)	10 000 000	Mensuellement (2023-2028)	(2023-2028)	4 777 688
BARAKA 17 MDT (2023)	17 000 000	Mensuellement (2023-2026)	(2023-2026)	1 093 788
BIAT 10 MDT (2023-1)	10 000 000	Trimestriellement (2024-2028)	(2023-2028)	6 627 373
BIAT 10 MDT (2023-2)	10 000 000	Trimestriellement (2024-2028)	(2023-2028)	6 613 631
ATTIJARI 5MDT (2023)	5 000 000	Trimestriellement (2023-2028)	(2023-2028)	2 750 000
AMEN BANK 15 MDT (2024)	15 000 000	Mensuellement (2024-2029)	(2024-2029)	10 500 000
AMEN BANK 10 MDT (2024)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	(2024-2029)	6 833 333
BT 10 MDT (2024)	10 000 000	Trimestriellement (2024-2029)	(2024-2029)	7 000 000
BARAKA 5MDT (2024)	5 000 000	Mensuellement (2024-2027)	(2024-2027)	2 560 767
BARAKA 6,75 MDT (2024)	6 750 000	Mensuellement (2023-2026)	(2024-2026)	2 961 232
ATTIJARI 10 MDT (2024)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	(2024-2029)	7 471 900
BTL 5 MDT (2024)	5 000 000	Mensuellement (2024-2029)	(2024-2029)	3 500 000
BTE 10 MDT (2024)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	(2024-2029)	8 120 264
ATB 5 MDT (2024)	5 000 000	Mensuellement (2025-2029)	(2024-2029)	4 000 000
BIAT 10 MDT (2024-1)	10 000 000	Mensuellement (2024-2029)	(2024-2029)	7 991 706
BIAT 10 MDT (2024-2)	10 000 000	Trimestriellement (2024-2029)	(2024-2029)	8 194 221
BIAT 6 MDT (2024-1)	6 000 000	Mensuellement (2025-2029)	(2024-2029)	4 968 244
BIAT 6 MDT (2024-2)	6 000 000	Mensuellement (2025-2029)	(2024-2029)	4 956 523
BIAT 8 MDT (2024-3)	8 000 000	Mensuellement (2025-2029)	(2024-2029)	6 616 511
AMEN BANK 8MDT (2025)	8 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	7 200 000
BARAKA 8 MDT (2025)	8 000 000	Mensuellement (2025-2028)	(2025-2028)	5 821 673
BARAKA 30 MDT (2025)	30 000 000	Mensuellement (2025-2028)	(2025-2028)	23 337 201
BTL 10 MDT (2025)	10 000 000	Trimestriellement (2025-2030)	(2025-2030)	8 500 000
BTL 5 MDT (2025)	5 000 000	Trimestriellement (2025-2030)	(2025-2030)	4 473 684
WIFAK 10 MDT (2025)	10 000 000	Mensuellement (2025-2028)	(2025-2028)	7 267 468
BTk 10 MDT (2025)	10 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	9 500 000
BIAT 10 MDT (2025-1)	10 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	9 016 393
BIAT 10 MDT (2025-2)	10 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	9 642 857
BIAT 5 MDT (2025-1)	5 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	4 821 429
BIAT 5 MDT (2025-2)	5 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	4 907 407
BIAT 2,5 MDT (2025-1)	2 500 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	2 410 714
BIAT 2,5 MDT (2025-2)	2 500 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	2 410 714
BIAT 2 MDT (2025-1)	2 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	1 928 571
BIAT 2 MDT (2025-2)	2 000 000	Mensuellement (2026-2030)	(2026-2030)	2 000 000
AMEN BANK 10 MDT (2025)	10 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	9 333 333
AMEN BANK 6 MDT (2025)	6 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	5 800 000
AMEN BANK 3 MDT (2025-1)	3 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	2 950 000
AMEN BANK 3 MDT (2025-2)	3 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	2 950 000
BT 5 MDT (2025)	5 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	4 745 708
BT 5 MDT (2025-2)	5 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	4 745 762
BT 5 MDT (2025-3)	5 000 000	Mensuellement (2025-2030)	(2025-2030)	4 827 586
QNB 20 MDT (2025)	20 000 000	Trimestriellement (2025-2030)	(2025-2030)	19 000 000
SOUS TOTAL 1	483 250 000			343 877 652
CREDITS BANCAIRES ETRANGERS				
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	(2015-2027)	2 666 667
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	(2016-2028)	2 222 223
KFW 12 MEUR (2021)	38 469 874	Semestriellement (2024-2030)	(2021-2030)	29 592 211
KFW 5,060 MEUR (2023)	17 088 126	Semestriellement (2024-2030)	(2021-2030)	13 144 712
SOUS TOTAL 2	75 558 000			47 625 812
Total	558 808 000			391 503 464

4.3.2.3 Encours des certificats de dépôts émis par Hannibal Lease au 31/12/2025

SOUSCRIPTEURS	Montants	Encours 31/12/2025
<u>Certificats de dépôts</u>		
Certificats de dépôts	5 000 000	5 000 000
Total Certificats de dépôt	5 000 000	5 000 000
Total	5 000 000	5 000 000

4.3.3 Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31/12/2025

En Dt

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	Décembre	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre	Décembre
	2025	2024	2023		2025	2024	2023		2025	2024	2023
Intérêts de leasing	89 952 982	81 093 488	74 207 140	Intérêts et charges assimilés	53 144 258	46 320 093	42 730 404				
Intérêts de retard	1 731 551	1 892 860	2 286 678								
Variation des produits réservés	(1 464 572)	(992 188)	(334 671)								
Produits accessoires	1 788 046	1 712 467	1 774 721								
Autres produits d'exploitation	117 362	84 716	116 008								
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>92 125 369</u>	<u>83 791 342</u>	<u>78 049 876</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>53 144 258</u>	<u>46 320 093</u>	<u>4 273 040</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>38 981 112</u>	<u>37 471 249</u>	<u>35 319 472</u>
Marge commerciale (PNB)	38 981 112	37 471 249	35 319 472	Autres charges d'exploitation	4 839 405	4 314 014	3 948 331				
<u>Sous total</u>	<u>38 981 112</u>	<u>37 471 249</u>	<u>35 319 472</u>		<u>4 839 405</u>	<u>4 314 014</u>	<u>3 948 331</u>	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	<u>34 141 706</u>	<u>33 157 236</u>	<u>31 371 141</u>
Valeur Ajoutée brute	34 141 706	33 157 236	31 371 141	Impôts et taxes	607 996	568 808	533 324				
Produits des placements	802 084	863 861	1 205 685	Charges de personnel	13 796 196	13 125 245	12 397 676				
<u>Sous total</u>	<u>34 943 790</u>	<u>34 021 097</u>	<u>32 576 826</u>	<u>Sous total</u>	<u>14 404 191</u>	<u>13 694 052</u>	<u>12 931 000</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>20 539 599</u>	<u>20 327 044</u>	<u>19 645 826</u>
Excédent brut d'exploitation	20 539 599	20 327 044	19 645 826	Dotations aux amortissements et aux résorptions	1 400 915	1 385 848	1 317 266				
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	6 094 435	5 543 748	8 141 048	- Pour dépréciation des créances	9 566 512	7 230 457	7 965 733				
- pour dépréciation des actions cotées	87 084	121 883	9 906	- Collectives	385 170	312 928	1 203 988				
- Suite à la radiation de créances	4 258 079	-	6 356 239	- Pour dépréciation des titres	41 250	4 677	55 037				
- Pour divers risques et charges	-	-	439 994	- Pour risques et charges	1 133 670	550 000	100 000				
-Des autres actifs	-	120	-	- Des autres actifs	-	1 614	11 326				
Encaissement sur créances radiées	194 814	227 413	19 859	- Pour dépréciation des immobilisations	-	36 693	0 000				
Autres produits ordinaires	213 289	85 072	157 530	Créances Abandonnées	216 535	32 479	439 994				
				Créances radiées	4 272 461	0 000	6 356 239				
				Autres pertes ordinaires	1 097	2 616	14 441				
				Impôts sur les bénéfices	4 874 937	5 437 893	5 399 252				
				Autre contribution	487 494	-	-				
				Contribution sociale de solidarité	487 494	543 789	617 057				
<u>Sous total</u>	<u>31 387 300</u>	<u>26 305 281</u>	<u>34 770 402</u>	<u>Sous total</u>	<u>22 867 536</u>	<u>15 538 994</u>	<u>23 935 183</u>	<u>Résultat net des activités ordinaires</u>	<u>8 519 764</u>	<u>10 766 287</u>	<u>10 835 219</u>
Résultat des activités ordinaires	8 519 764	10 766 287	10 835 219	Contribution conjoncturelle	-	543 789	617 057				
<u>Sous total</u>	<u>8 519 764</u>	<u>10 766 287</u>	<u>10 835 219</u>	<u>Sous total</u>	<u>-</u>	<u>543 789</u>	<u>617 057</u>	<u>Résultat net</u>	<u>8 519 764</u>	<u>10 222 498</u>	<u>10 218 162</u>

4.3.4 Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2025

En Dt

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2023	55 000 000	5 011 083	7 887 979	43 380	3 764 376	(404 890)	10 532	10 218 162	81 530 622
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2024		488 917	3 000 000	200 000	6 529 245			(10 218 162)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023					(4 400 000)				(4 400 000)
Cession des actions propres						404 890	2 279		407 169
Encaissement de dividendes sur actions propres					29 901				29 901
Prélèvement sur fonds social				(178 408)					(178 408)
Résultat de l'exercice 2024								10 222 498	10 222 498
Solde au 31 Décembre 2024	55 000 000	5 500 000	10 887 979	64 972	5 923 522	-	12 810	10 222 498	87 611 781
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2025			3 500 000	300 000	6 422 498			(10 222 498)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024					(4 950 000)				(4 950 000)
Prélèvement sur fonds social				(195 149)					(195 149)
Résultat de l'exercice 2025								8 519 764	8 519 764
Solde au 31 Décembre 2025	55 000 000	5 500 000	14 387 979	169 823	7 396 020	-	12 810	8 519 764	90 986 396

4.3.5 Affectation des résultats des trois derniers exercices

Désignation (en Dinars)	2025	2024	2023
Résultat Net	8 519 764	10 222 498	10 218 162
Résultat reportés	7 396 020	5 923 522	3 764 376
Résultat à répartir	15 915 784	16 146 020	13 982 538
Réserves légales (5%)	-	-	488 917
Réserves pour réinvestissements	3 500 000	3 500 000	3 000 000
Solde à affecter	12 415 784	12 646 020	10 493 621
Dividendes à distribués	4 950 000	4 950 000	4 400 000
Dividendes sur actions propres	-	-	(29 901)
Dotations au fonds social	150 000	300 000	200 000
Report à nouveau	7 315 784	7 396 020	5 923 522

4.3.6 Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation

Désignation (en Dinars)	2025	2024	2023
Revenu de leasing	92 008 008	83 706 627	77 933 868
Résultat d'exploitation	14 157 497	16 665 513	16 708 439
Capital social	55 000 000	55 000 000	55 000 000
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Revenu de leasing par action	8,364	7,610	7,085
Résultat d'exploitation par action	1,287	1,515	1,519

4.3.7 Evolution du résultat net

Désignation (en Dinars)	2025	2024	2023
Résultat des activités ordinaires avant impôt	14 369 688	16 747 969	16 851 528
Résultat net d'impôt	8 519 764	10 222 498	10 218 162
Capital social	55 000 000	55 000 000	55 000 000
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Résultat des activités ordinaires avant impôt par action	1,306	1,523	1,532
Résultat net d'impôt par action	0,775	0,932	0,929
Résultat des activités ordinaires avant impôt / Capital social	26,13%	30,45%	30,64%
Résultat net d'impôt / Capital social	15,49%	18,59%	18,58%

4.3.8 Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation (en Dinars)	2025	2024	2023
Résultat net de l'exercice	8 519 764	10 222 498	10 218 162
Dotations aux amortissements	1 400 915	1 385 848	1 317 266
Dotations nettes aux provisions	4 981 186	2 275 684	1 620 122
Marge brute d'autofinancement	14 901 865	13 884 030	13 155 550

4.3.9 Evolution des dividendes

Désignation (en Dinars)	2025	2024	2023
Résultat Net	8 519 764	10 222 498	10 218 162
Montant global des dividendes	4 950 000	4 950 000	4 400 000
Capital social	55 000 000	55 000 000	55 000 000
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Dividende par action	0,450	0,450	0,400
Taux de dividendes en % du nominal	9,00%	9,00%	8,0%
Date de mise en paiement	28/05/2026	28/05/2025	28/05/2024

4.3.10 Indicateurs et ratios de gestion
a- Les indicateurs de gestion

	2025	2024	2023
Indicateurs de gestion en DT			
Résultat de la période (1)	8 519 764	10 222 498	10 218 162
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre de placements+ Portefeuille d'investissement	673 701 087	644 943 064	583 234 580
Portefeuille-titres de placement	10 467 014	5 110 100	14 792 875
Portefeuille d'investissement	29 920 450	21 650 116	18 650 104
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	698 395 801	690 596 825	618 631 869
Fonds propres (avant résultat net) (3)	82 466 632	77 389 283	71 312 460
Capitaux propres avant affectation	90 986 396	87 611 781	81 530 622
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	633 313 623	618 182 848	549 791 601
Créance classées (4)	60 781 984	57 985 706	53 055 807
Produits réservés (5)	5 724 706	4 598 985	3 606 797
Total provisions (6)	36 276 699	36 723 850	35 037 141
Emprunts et ressources spéciales	559 799 491	502 522 401	453 652 373
Dettes envers la clientèle	6 672 754	10 611 178	6 875 304
Total bilan	714 371 475	692 116 606	621 995 773
Charges de personnel	13 796 196	13 125 245	12 397 676
Dotations nettes aux provisions	4 981 186	2 275 684	1 620 122
Intérêts et produits assimilés de leasing	92 008 008	83 706 627	77 933 868
Charges financières	53 144 258	46 320 093	42 730 404
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions sur créances)	20 644 512	19 393 914	18 196 596
Produits nets	39 783 195	38 335 110	36 525 157

b- Les ratios de gestion

	2025	2024	2023
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	11,21%	11,81%	11,53%
Taux de créance classées (4)/(2)	8,70%	8,40%	8,58%
Ratio de couverture de créances classées (5)+(6)/(4)	69,10%	71,26%	72,84%
Créances classées/(Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Porte feuille d'investissement)	9,02%	8,99%	9,10%
Ratio de Fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT (*)	15,28%	16,84%	17,33%
Ratio de gestion			
Charges de personnel/ produits nets	34,68%	34,24%	33,94%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	48,24%	49,54%	51,22%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	51,89%	50,59%	49,82%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	12,52%	5,94%	4,44%
Ratio de structure			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	11,54%	11,18%	11,47%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	78,36%	72,61%	72,93%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	88,65%	89,32%	88,39%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) /Créances sur clientèle, opérations de leasing	89,45%	83,01%	83,76%
Ratio de rentabilité			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat)	10,33%	13,21%	14,33%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	1,19%	1,48%	1,64%
Résultat net/ Produits nets	21,42%	26,67%	27,98%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	14,53%	13,54%	14,18%
Produits nets/ Total bilan	5,57%	5,54%	5,87%

(*) Tel que modifié par la circulaire 2012-09 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.4 Etats financiers consolidés arrêtés au 31/12/2025

4.4.1 Bilan consolidé au 31/12/2025

		En DT	
	<u>Notes</u>	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
ACTIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	5	10 957 723	22 051 036
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	630 759 352	612 474 051
Créances sur la clientèle, autres opérations	7	4 287 378	5 139 326
Portefeuille-titres de placement	8	14 089 053	5 610 100
Portefeuille d'investissement	9	10 990 658	11 063 389
Valeurs Immobilisées	10	106 364 773	87 464 085
Autres actifs	11	10 150 522	10 435 861
TOTAL DES ACTIFS		787 599 459	754 237 848
PASSIFS			
Concours bancaires	12	196 447	361 867
Dettes envers la clientèle	13	6 795 766	10 652 490
Emprunts et dettes rattachées	14	590 096 220	527 700 766
Fournisseurs et comptes rattachés	15	48 330 047	86 533 254
Autres passifs	16	14 631 814	11 684 725
TOTAL DES PASSIFS		660 050 293	636 933 102
INTERETS MINORITAIRES	17	21 293 526	17 401 915
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		55 000 000	55 000 000
Réserves		20 070 612	16 465 761
Résultats reportés consolidés		19 677 959	15 798 625
Résultat consolidé		11 507 069	12 638 444
Total des capitaux propres	18	106 255 640	99 902 831
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		787 599 459	754 237 848

4.4.2 Etat des engagements hors bilan consolidé au 31/12/2025

En DT

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
ENGAGEMENTS DONNES	130 076 157	146 721 006
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	20 485 743	31 673 563
Garanties réelles	10 980 000	18 980 000
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	98 610 414	96 067 443
ENGAGEMENTS RECUS	657 689 082	665 090 416
Cautions Reçues	473 727 629	469 153 449
Avals reçus	47 625 812	58 823 990
Garanties Reçues	6 291 188	6 291 188
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	130 044 453	130 821 789
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	87 801 415	71 880 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	87 700 000	71 880 000
Effets escomptés sur la clientèle	101 415	-

4.4.3 Etat de résultat consolidé au 31/12/2025

En DT

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	19	91 541 609	82 833 740
Revenus des opérations de location longue durée	20	17 745 538	15 247 537
Revenus des opérations de location opérationnel	21	8 396 807	7 933 299
Intérêts et charges assimilées	22	(55 927 784)	(48 460 500)
Coût des opérations de location longue durée	23	(10 931 329)	(9 348 299)
Coût des opérations de location opérationnelle	24	(883 200)	(880 952)
Produits des placements	25	692 654	1 028 303
Autres produits d'exploitation	26	315 251	484 793
Produits nets		50 949 546	48 837 921
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	27	16 004 298	15 159 043
Dotations aux amortissements	28	3 427 321	3 365 702
Autres charges d'exploitation	29	6 270 703	5 850 823
Total des charges d'exploitation		25 702 322	24 375 569
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		25 247 224	24 462 353
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	30	3 893 350	1 804 703
Dotations nettes aux autres provisions	31	1 131 914	876 317
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 221 959	21 781 333
Autres pertes ordinaires	32	(5 974)	(8 934)
Autres gains ordinaires	33	216 329	194 719
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES AVANT IMPOT		20 432 315	21 967 118
Impôts sur les bénéfices		(6 121 148)	(6 573 540)
Contribution sociale de solidarité		(673 785)	(714 136)
Autre contribution		(487 494)	-
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES APRES IMPOTS		13 149 888	14 679 443
Contribution conjoncturelle		-	(543 789)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		13 149 888	14 135 653
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	(1 642 819)	(1 497 209)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		11 507 069	12 638 444
Résultat par action		1,046	1,152

4.4.4 Etat de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2025

En DT

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	34	526 226 530	484 505 025
Décaissements pour financement de contrats de leasing	35	(454 911 656)	(426 045 629)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	36	(31 656 831)	(25 138 230)
Intérêts payés	37	(57 623 893)	(49 155 108)
Impôts et taxes payés	38	(24 708 000)	(22 799 305)
Autres flux liés à l'exploitation		(5 342 574)	16 718 086
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(48 016 423)</u>	<u>(21 915 162)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	(13 606 540)	(8 108 865)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	40	5 689 086	5 516 114
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(3 000 012)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	41	59 181	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(7 858 274)</u>	<u>(5 592 763)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à la cession d'actions propres		-	407 169
Dividendes et autres distributions	42	(5 144 158)	(4 546 754)
Encaissements provenant des emprunts	14	416 880 000	334 570 000
Remboursements d'emprunts	14	(366 789 039)	(295 186 043)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>44 946 803</u>	<u>35 244 372</u>
Variation de trésorerie		<u>(10 927 894)</u>	<u>7 736 446</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 et 12	21 689 169	13 952 723
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 et 12	10 761 276	21 689 169

4.4.5 Schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidé au 31/12/2025

En DT

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2025	2024		2025	2024		2025	2024
Intérêts de leasing	89 486 584	80 220 602	Intérêts et charges assimilés	55 927 784	48 460 500			
Revenu des opérations de location longue durée	17 745 538	15 247 537						
Revenus des opérations de location opérationnel	8 396 807	7 933 299	Coût des opérations de location opérationnelle	883 200	880 952			
Intérêts de retard	1 731 551	1 892 860	Coût des opérations de location longue durée	10 931 329	9 348 299			
Variation des produits réservés	(1 464 572)	(992 188)						
Produits accessoires	1 788 046	1 712 467						
Autres produits d'exploitation	315 251	484 793						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>117 999 206</u>	<u>106 499 370</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>67 742 314</u>	<u>58 689 751</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>50 256 892</u>	<u>47 809 619</u>
Marge commerciale (PNB)	50 256 892	47 809 619	Autres charges d'exploitation	5 499 956	5 130 832			
<u>Sous total</u>	<u>50 256 892</u>	<u>47 809 619</u>		<u>5 499 956</u>	<u>5 130 832</u>	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	<u>44 756 936</u>	<u>42 678 787</u>
Valeur Ajoutée brute	44 756 936	42 678 787	Impôts et taxes	770 747	719 991			
Produits des placements	692 654	1 028 303	Charges de personnel	16 004 298	15 159 043			
<u>Sous total</u>	<u>45 449 590</u>	<u>43 707 089</u>	<u>Sous total</u>	<u>16 775 045</u>	<u>15 879 034</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>28 674 545</u>	<u>27 828 055</u>
Excédent brut d'exploitation	28 674 545	27 828 055	Dotations aux amortissements et aux résorptions	3 427 321	3 365 702			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	6 094 435	5 543 748	- Pour dépréciation des créances	9 566 512	7 230 457			
- Suite à la radiation de créances	3 919 228	-	- Collectives	385 170	312 928			
- des comptes d'actifs	-	120	- Pour dépréciation des titres	-	4 677			
- Pour dépréciation des actions cotées	87 084	121 883	- Pour risques et charges	1 133 670	560 000			
- Pour risques et charges	23 366	-	- Pour dépréciation des immobilisations	-	36 693			
- Pour dépréciation des titres de participations	18 519	-	- Pour dépréciation des autres actifs	86 533	54 049			
- des autres actifs	570	-	- Pour dépréciation des titres de participation	-	342 901			
Encaissement sur créances radiées	194 814	227 413	- Pour dépréciation des titres immobilisés	41 250	-			
Reprises des agios réservés suite à la radiation de créances	338 851	-	Créances abandonnées et radiées	4 488 996	32 479			
Autres produits ordinaires	216 329	194 719	Autres pertes ordinaires	5 974	8 934			
<u>Sous total</u>	<u>39 567 741</u>	<u>33 915 939</u>	Impôts sur les bénéfices	6 121 148	6 573 540			
			Autre contribution	487 494	-			
			Contribution sociale de solidarité	673 785	714 136			
			<u>Sous total</u>	<u>26 417 854</u>	<u>19 236 497</u>	<u>Résultat courant des sociétés</u>		
						<u>intégrées après impôt</u>	<u>13 149 888</u>	<u>14 679 443</u>
Résultat courant des sociétés intégrées après impôt	13 149 888	14 679 443	Contribution conjoncturelle	-	543 789			
						<u>Résultat net des sociétés intégrées</u>	<u>13 149 888</u>	<u>14 135 653</u>
						Part revenant aux intérêts minoritaires	(1 642 819)	(1 497 209)
						<u>Résultat net revenant à la société</u>		
						<u>consolidante</u>	<u>11 507 069</u>	<u>12 638 444</u>

4.4.6 Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2025

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des quatre sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 55.000.000 divisé en 11.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 5.000.000, divisé en 50.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **NIDA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en mai 2007. Elle a pour objet la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels.

Le capital social de la société « **NIDA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 24.750.000, divisé en 24.750.000 actions de D : 1 chacune, libérées à hauteur de D : 22.687.500.

- ◆ La société d'investissement à capital risque « **HL SICAR** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2025. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société « **HL SICAR** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.000.000, divisé en 10.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

1.1. Participations et organigramme du groupe

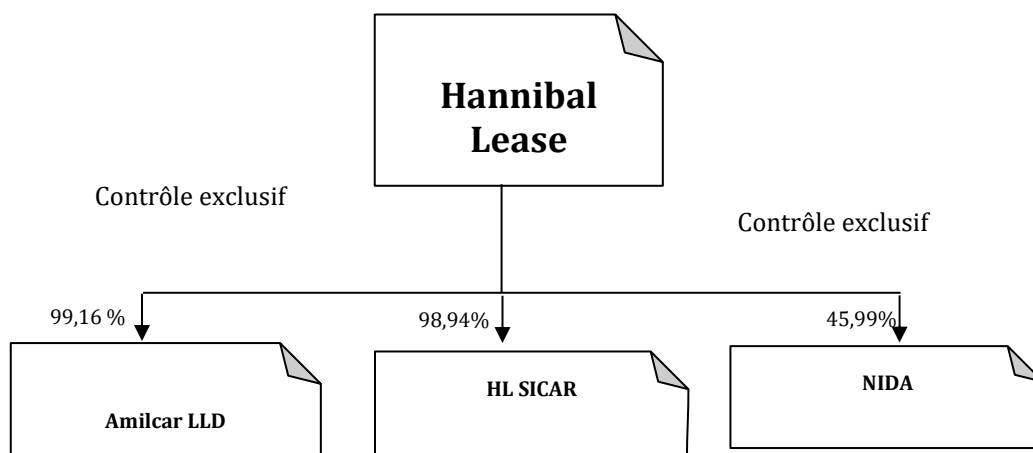
Les participations de la société Hannibal Lease dans les filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ Hannibal Lease détient 49.580 titres sur les 50.000 actions formant le capital de la société « **AMILCAR LLD** », soit un pourcentage de participation de 99,16%.
- ✓ Hannibal Lease détient 11.382.653 titres sur les 24.750.000 actions formant le capital de la société « **NIDA** », soit un pourcentage de participation de 45,99%.
- ✓ Hannibal Lease détient 9.894 titres sur les 10.000 actions formant le capital de la société « **HL SICAR** », soit un pourcentage de participation de 98,94%.

Périmètre de consolidation

	2025		2024	
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle
Amilcar LLD	99,16%	99,16%	99,16%	99,16%
Société NIDA	45,99%	45,99%	45,99%	45,99%
HL SICAR	98,94%	98,94%	-	-

Organigramme du groupe



L'effet de l'intégration de la filiale HL SICAR, créée en 2025, a impacté négativement le résultat consolidé d'un montant de 36 751 DT.

Les sociétés Amilcar LLD et NIDA SA ont une activité de leasing opérationnel. Cette situation a été discutée avec la Banque Centrale de Tunisie et un projet d'amendement de loi est envisagé depuis 2019 afin d'autoriser les établissements de leasing à élargir leurs périmètres d'activité et d'offrir des services de leasing opérationnel.

Malgré la détention d'Hannibal Lease de 43.32% du Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND" et 34,06% du Fonds d'amorçage "Health Tech Fund", elle n'exerce aucun contrôle sur le fonctionnement des fonds ainsi que de leurs gestions, il s'agit de fonds d'amorçage qui n'ont pas la qualité de personne morale et leur capital peut varier en fonction des souscriptions.

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Société</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
NIDA	Contrôle exclusif	Intégration globale
HL SICAR	Contrôle exclusif	Intégration globale

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

▪ **Traitement des participations dans les entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ **Intégration des sociétés sous contrôle exclusif**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entité, le groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle.

Les pertes supplémentaires de l'entité associée sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entité.

Les intérêts minoritaires sont présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère. Les intérêts minoritaires dans le résultat du groupe sont également présentés séparément. Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale.

Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

Toutefois, Hannibal Lease n'est pas solidairement responsable des passifs de ses filiales et n'a aucun engagement en capital d'une entreprise associée pour laquelle elle pourrait être éventuellement responsable.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.

- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018.

Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

4-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

4-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

4-3 Sommaire des principales méthodes comptables

4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

En vertu de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4-3-2 Les caractéristiques des contrats de location longue durée :

Le contrat de location longue durée (LLD) permet à une personne ou à une entreprise de louer un bien, souvent un véhicule, sur une période prolongée (généralement entre 1 et 5 ans), moyennant un loyer mensuel. La quasi-totalité des risques et les avantages inhérents restent à la charge du loueur.

Les contrats de la location longue durée (LLD), inclut des prestations comme l'entretien du véhicule, les pneumatiques, le carburant, etc., et lisser leur coût tout au long de l'année au choix du client.

Par contre, et contrairement aux contrats de leasing, La location longue durée (LLD ne propose pas d'option d'achat en fin de contrat, même si le client a la possibilité d'acquérir le véhicule d'occasion qu'il a utilisé en Location Longue Durée (LLD). Les contrats de location longue durée sont résiliables par les clients ou par la société de location.

4-3-3 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

4-3-3-1 Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

4-3-2-2 Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Le regroupement des engagements classés A et B1 par groupes homogènes par secteur d'activité :

- a. Agriculture
- b. Autres industries
- c. Autres services y compris les agences de location de voitures
- d. BTP
- e. Commerce
- f. Industries agroalimentaires y compris les oléifacteurs
- g. Industries mécaniques et électriques
- h. Industries pharmaceutiques
- i. Promotion immobilière
- j. Santé
- k. Télécom et TIC
- l. Tourisme y compris les agences de voyage

2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2018 à 2025 TMM_{gi} (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N)/n$$

Avec :

- TM_{gi} (N) : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les TM_{gi} (N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi}.

Les TM_{gi} ainsi déterminés sont ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais consistant en un comportement exceptionnel d'une ou plusieurs relations ou à un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » ont été majorés par les taux « Δgi » déterminés selon une méthode basée sur les écarts types.

L'approche adoptée repose sur une analyse statistique des taux de migration observés sur les sept dernières années, avec exclusion de l'année 2020. Conformément aux principes méthodologiques définis par la BCT, la même logique de classification a été appliquée aux secteurs, en utilisant les écarts types des taux de migration (10 ans) comme base de calcul des majorations, et en appliquant la classification des secteurs en trois catégories :

- Secteurs à haut risque : majoration égale à 3 fois l'écart-type des taux de migration.
- Secteurs à risque moyen : majoration égale à 2 fois l'écart-type des taux de migration.
- Secteurs à faible risque : majoration égale à 1 fois l'écart-type des taux de migration

Les principales bases de cette méthode :

- Alignement avec les recommandations de la BCT en adoptant la même catégorisation des secteurs ; et
- Approche fondée sur des données historiques propres à Hannibal Lease, garantissant une meilleure représentativité des risques réels encourus par notre établissement ainsi que les spécificités du produit leasing ; et
- Prise en compte de la volatilité sectorielle via une mesure statistique objective (écart-type).

Conformément au principe de prudence et dans une logique de cohérence méthodologique, tous les taux recalculés ont été appliqués, qu'ils soient inférieurs ou supérieurs aux taux proposés par la BCT, afin d'assurer :

- Une application cohérente et systématique de la méthodologie à l'ensemble des secteurs sans ajustement subjectif ;
- Une approche prudente et transparente, alignée avec les principes de gestion des risques et de conformité réglementaire.

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2018-2025 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2025-01) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisosns sur le Risque additionnel du groupe i de l'année (N)}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année (N)}} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec:

- TP_{gi} (N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM_{gi}

Il est à noter que les TP_{gi} historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours de cette année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPM_{gi} » observés durant la période retenue (2018-2025), HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPR_{gi} » inférieurs aux taux de provisionnement standards édictés au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2025-01.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe i : } PC_{gi} = \text{Engts 0 et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

4-3-3-3 Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : A=N-M+1 tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

4-3-4 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Les intérêts des contrats de location-financement correspondant aux marges financières brutes (intérêts) sont présentés au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ils sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les fonds d'amorçage, confiés en gestion pour compte, sont évalués à la clôture de l'exercice à la valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4-3-7 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Matériel de Transport à Statut	25% & 33%

Juridique Particulier

- Autres matériels	10,0%
--------------------	-------

4-3-8 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

4-3-9 Taxe sur la valeur ajoutée :

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4-3-10 Impôt différé

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Banques	10 954 789	22 049 850
- Caisses	2 934	1 186
Total	10 957 723	22 051 036

NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Créances sur contrats mis en force	674 703 798	648 419 610
Encours financiers	621 966 257	597 860 209
Impayés	53 863 857	52 812 839
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées	454 246	458 695
Intérêts échus différés	(3 206 798)	(3 027 194)
Valeurs à l'encaissement	1 626 236	315 060
Créances sur contrats en instance de mise en force	6 188 404	13 123 550
Total brut des créances leasing	680 892 202	661 543 160
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 585 133)	(7 101 527)
Provisions pour dépréciation des impayés	(27 272 204)	(29 382 687)
Provisions collectives	(8 131 444)	(7 746 274)
Provisions additionnelles	(419 362)	(239 636)
Produits réservés	(5 724 706)	(4 598 985)
Total net des créances leasing	630 759 352	612 474 051

6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2024	610 983 759
Addition de la période	
- Investissements	359 095 272
- Relocations	14 168 579
Retraits de la période	
- Remboursement du capital	(317 606 608)
- Relocations	(12 296 092)
- Cessions à la valeur résiduelle	(1 069 591)
- Transfert en immobilisations corporelles	(5 705 243)
- Cessions anticipées	(18 475 481)
- Radiation de créances	(939 935)
Solde au 31 décembre 2025	628 154 661

6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Clients ordinaires (1)	25 941 426	20 209 868
Inférieur à 1 mois	8 029 613	7 585 481
Entre 1 à 3 mois	7 894 794	8 183 918
Entre 3 et 6 mois	2 002 905	1 225 455
Entre 6 mois et 1 année	3 304 323	1 119 805
Supérieur à 1 année	4 709 791	2 095 209
Clients litigieux (2)	27 922 431	32 602 971
Total (1)+(2)	53 863 857	52 812 839

6.3 : Analyse et classification des créances sur la clientèle

En DT

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	518 624 477	82 019 951	1 595 223	908 348	18 818 258	621 966 257
Impayés	2 407 777	11 599 796	682 547	1 134 966	38 038 770	53 863 857
Contrats en instance de mise en force	6 188 404	-	-	-	-	6 188 404
CREANCES LEASING	527 220 659	93 619 747	2 277 770	2 043 314	56 857 028	682 018 518
Avances reçues (*)	(6 276 626)	-	-	-	(396 128)	(6 672 754)
ENCOURS GLOBAL	520 944 033	93 619 747	2 277 770	2 043 314	56 460 900	675 345 764
ENGAGEMENTS HORS BILAN	20 185 743	300 000	-	-	-	20 485 743
TOTAL ENGAGEMENTS	541 129 776	93 919 747	2 277 770	2 043 314	56 460 900	695 831 506
Produits réservés	-	-	(87 071)	(143 798)	(5 493 837)	(5 724 706)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(91 811)	(8 493 322)	(8 585 133)
Provisions sur impayés	-	-	(78 961)	(364 523)	(26 828 721)	(27 272 204)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(419 362)	(419 362)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(166 032)	(600 132)	(41 235 241)	(42 001 405)
ENGAGEMENTS NETS	541 129 776	93 919 747	2 111 738	1 443 181	15 225 659	653 830 101
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,33%	0,29%	8,11%	
			8,74%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2024			8,47%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			7,29%	29,37%	73,03%	
			69,10%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2024			71,26%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 7 : Créances sur la clientèle, autres opérations

Cette rubrique se détaille comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Clients Amilcar LLD et NIDA SA	4 661 161	5 398 370
Montant brut	4 661 161	5 398 370
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation des autres clients	(373 783)	(259 044)
Total	4 287 378	5 139 326

NOTE 8 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Actions cotées	7 433 501	2 197 184
- Certificats de dépôts	5 000 000	3 000 000
- Billets de trésorerie	-	500 000
- Titres SICAV	1 655 552	-
Total brut	14 089 053	5 697 184
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	-	(87 084)
Total net	14 089 053	5 610 100

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Cours moyen de décembre	pourcentage de détention
Délice Holding	300 000	5,000	8,171	2 451 377	12,788	0,273%
CITY CARS	66 070	1,000	14,960	988 388	19,620	0,367%
AIR LIQUIDE	26 636	25,000	149,938	3 993 736	150,370	1,627%

Total	7 433 501
-------	-----------

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative
FIDELITY SICAV PLUS	10 127	163,479	1 655 552

Total	1 655 552
-------	-----------

NOTE 9 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Titres immobilisés	11 356 290	11 406 290
<u>Montant brut</u>	<u>11 356 290</u>	<u>11 406 290</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(365 632)	(342 901)
<u>Total</u>	<u>10 990 658</u>	<u>11 063 389</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2025 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Provisions</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100,000	100,000	10 000	-	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100,000	100,000	10 000	-	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	100,000	102,889	11 112	-	2005-2008
- FCPR TANMYA	1,67%	1 000,000	1000,000	500 000	-	2023
- FCPR Relance +	1,82%	1 000,000	1 000,000	500 000	-	2024
- Fonds d'amorçage " Health Tech Fund "	34,06%	100,000	100,000	1 000 000	-	2024
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	43,32%	100,000	101,325	6 000 032	(41 250)	2019-2023-2024
- Société immobilière ECHARIFA (*)	19,00%	100,000	100,000	3 325 146	(324 382)	2010-2012
<u>Total</u>				<u>11 356 290</u>	<u>(365 632)</u>	

Note 10 : Valeurs immobilisées

En DT

TABEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Valeur brute						Amortissements						Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
	Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Ecart d'acquisition	478 190	485 476	-	-	-	963 666	287 495	47 034	-	-	-	334 529	-	629 137
Total écart d'acquisition	478 190	485 476	-	-	-	963 666	287 495	47 034	-	-	-	334 529	-	629 137
Logiciels	767 379	8 212	89 175	-	-	864 766	691 676	73 217	-	-	-	764 893	-	99 874
Logiciels en cours	68 868	43 354	(32 175)	-	-	80 047	-	-	-	-	-	-	36 693	43 354
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations	793 040	-	(57 000)	-	-	736 040	-	-	-	-	-	-	-	736 040
Total des immobilisations incorporelles	1 629 287	51 566	-	-	-	1 680 853	691 676	73 217	-	-	-	764 893	36 693	879 268
Terrain	14 180 751	23 832	-	-	-	14 204 583	-	-	-	-	-	-	-	14 204 583
Terrain hors exploitation	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	47 317 953	150 306	-	-	-	47 468 259	22 923 251	2 298 005	2 931	-	-	25 224 188	-	22 244 071
Matériel de transport	25 009 891	1 297 125	-	(2 109 225)	-	24 197 791	9 051 907	2 683 944	-	(1 481 488)	-	10 254 363	-	13 943 428
Equipements de bureau	1 498 778	20 053	-	(740)	(2 155)	1 515 935	1 017 559	78 504	-	(542)	(2 155)	1 093 365	-	422 570
Matériel informatique	999 766	116 356	-	-	(2 728)	1 113 394	894 250	84 588	-	-	(2 728)	976 110	-	137 284
Installations générales	4 722 196	110 082	-	-	-	4 832 277	2 344 632	400 063	(2 931)	-	-	2 741 764	-	2 090 513
Autres matériels	286 605	2 766	-	-	-	289 371	246 143	9 165	-	-	-	255 308	-	34 062
Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	27 086 425	13 725 391	-	(6 045 655)	-	34 766 161	7 024 678	5 364 348	-	(3 564 953)	-	8 824 074	-	25 942 088
Immobilisations en cours	5 353 191	4 106 113	-	-	-	9 459 303	-	-	-	-	-	-	-	9 459 303
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations	3 419 337	7 253 885	-	-	-	10 673 222	-	-	-	-	-	-	-	10 673 222
Immeubles hors exploitation (*)	-	5 705 243	-	-	-	5 705 243	-	-	-	-	-	-	-	5 705 243
Total des immobilisations corporelles	130 124 893	32 511 152	-	(8 155 621)	(4 883)	154 475 540	43 502 421	10 918 617	-	(5 046 983)	(4 883)	49 369 172	250 000	104 856 368
TOTAUX	132 232 370	33 048 194	-	(8 155 621)	(4 883)	157 120 059	44 481 592	11 038 868	-	(5 046 983)	(4 883)	50 468 593	286 693	106 364 773

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) Les immeubles et terrains hors exploitation sont acquis dans le cadre de compromis et de protocoles de recouvrement de créances. Ils ne sont pas amortissables.

Il s'agit d'immeubles et de terrains acquis par la société en vue de leur vente ou location et non pas pour leur utilisation continue dans le cadre normal de son cycle d'exploitation. La société a l'intention de céder lesdits immeubles dans un avenir proche, le temps habituel et nécessaire pour une vente d'actifs de même nature.

NOTE 11 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Charges reportées	2 173 280	1 879 996
- Dépôts et cautionnements versés	144 927	136 927
- Fournisseurs, avances et acomptes	143 467	105 267
- Prêts au personnel	2 432 651	2 389 541
- Personnel, avances et acomptes	161 567	120 125
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	389 807	363 006
- Etat, crédit de TVA	2 258 197	2 120 581
- Etat, compte d'attente TVA	1 074 108	1 692 909
- Produits à recevoir des tiers	533 120	581 723
- Débiteurs divers	306 948	155 294
- Compte d'attente	67 594	40 861
- Charges constatées d'avances	426 854	907 622
- Prestataires de services débiteurs	63 783	-
- Stocks de pièces de rechanges	211 870	208 435
Total brut	10 388 172	10 702 287
A déduire :		
- Provisions	(237 650)	(266 426)
Montant net	10 150 522	10 435 861

NOTE 12 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Banques, découverts	196 447	361 867
Total	196 447	361 867

NOTE 13 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Avances et acomptes reçus des clients de leasing	6 672 754	10 605 178
- Clients Amilcar LLD et Nida SA, avances et acomptes	123 012	41 312
- Dépôts et cautionnements reçus	-	6 000
Total	6 795 766	10 652 490

NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Banques locales	350 982 162	260 728 644
- Banques étrangères	47 625 812	58 823 991
- Emprunts obligataires	150 662 000	169 820 000
- Certificats de dépôts	2 500 000	3 500 000
- Dettes de Leasing	25 665 819	20 746 807
Total emprunts	577 435 794	513 619 441
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 641 758	1 870 162
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	630 894	795 281
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	10 416 154	11 461 137
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(28 380)	(45 255)
Total dettes rattachées	12 660 426	14 081 325
Total	590 096 220	527 700 766

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

En DT

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
					Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
HL 2017/3	40 000 000	5 706 000	-	(5 706 000)	-	-	-
HL 2018 SUB	20 000 000	1 390 000	-	(1 390 000)	-	-	-
HL 2018/2	30 000 000	3 924 000	-	(1 962 000)	1 962 000	-	1 962 000
HL 2020/1	15 000 000	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-	-
HL 2020/2	40 000 000	8 000 000	-	(8 000 000)	-	-	-
HL 2020/3	30 000 000	12 000 000	-	(6 000 000)	6 000 000	-	6 000 000
HL 2021/1 SUB	15 000 000	7 200 000	-	(3 000 000)	4 200 000	1 200 000	3 000 000
HL 2022/1	30 000 000	23 300 000	-	(6 000 000)	17 300 000	11 300 000	6 000 000
HL 2022 SUB	10 500 000	6 300 000	-	(2 100 000)	4 200 000	2 100 000	2 100 000
HL 2023/1	40 000 000	32 000 000	-	(8 000 000)	24 000 000	16 000 000	8 000 000
HL 2023/2 SUB	15 000 000	12 000 000	-	(3 000 000)	9 000 000	6 000 000	3 000 000
HL 2024/01	40 000 000	40 000 000	-	(8 000 000)	32 000 000	24 000 000	8 000 000
HL 2024 SUB	15 000 000	15 000 000	-	(3 000 000)	12 000 000	9 000 000	3 000 000
HL 2025/1	40 000 000	-	40 000 000	-	40 000 000	32 000 000	8 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>		169 820 000	40 000 000	(59 158 000)	150 662 000	101 600 000	49 062 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>							
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	3 999 999	-	(1 333 333)	2 666 666	1 333 333	1 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	3 111 112	-	(888 889)	2 222 223	1 333 334	888 889
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	428 572	-	(428 572)	-	-	-
KFW 12 MEUR (2021)	36 211 042	35 510 653	-	(5 918 442)	29 592 211	23 673 769	5 918 442
KFW 5,060 MEUR (2023)	17 088 126	15 773 654	-	(2 628 942)	13 144 712	10 515 769	2 628 942
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>		58 823 991	-	(11 198 179)	47 625 812	36 856 206	10 769 606
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>							
BH 4 MDT (2018-1)	1 925 412	418 188	-	(418 188)	-	-	-
BH 4 MDT (2018-2)	1 928 587	422 263	-	(422 263)	-	-	-
BT 3MDT (2018)	1 416 665	749 998	-	(333 334)	416 665	83 331	333 334
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	250 000	-	(250 000)	-	-	-
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	1 078 705	-	(1 078 705)	-	-	-
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	139 500	-	(139 500)	-	-	-
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	390 000	-	(390 000)	-	-	-
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	57 000	-	(57 000)	-	-	-
BIAT 0,885 MDT (2020)	885 000	135 000	-	(135 000)	-	-	-

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
					Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	197 368	-	(197 368)	-	-	-
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	118 421	-	(118 421)	-	-	-
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	513 789	-	(513 789)	-	-	-
Amen 10 MDT (2021)	10 000 000	4 583 946	-	(2 182 118)	2 401 829	-	2 401 829
BIAT 25MDT (2021)	25 000 000	10 000 000	-	(5 000 000)	5 000 000	-	5 000 000
CITIBANK	39 000 000	41 000 000	110 200 000	(101 200 000)	50 000 000	-	50 000 000
ABC	11 000 000	11 000 000	11 000 000	(22 000 000)	-	-	-
BIAT 2MDT (2021) Amilcar LLD	2 000 000	800 000	-	(400 000)	400 000	-	400 000
BTE 5MDT (2022)	5 000 000	2 795 075	-	(1 039 200)	1 755 875	613 263	1 142 612
STB 5MDT (2022)	5 000 000	2 500 000	-	(1 000 000)	1 500 000	500 000	1 000 000
ATB 1MDT (2022)	1 000 000	508 475	-	(203 390)	305 085	101 695	203 390
BIAT 25MDT (2022 - 2)	15 000 000	10 138 852	-	(2 760 879)	7 377 973	4 318 193	3 059 780
BIAT 2MDT (2022- 1) Amilcar LLD	1 000 000	561 658	-	(208 476)	353 182	123 484	229 697
BIAT 2MDT (2022- 2) Amilcar LLD	1 000 000	586 625	-	(216 997)	369 628	129 505	240 122
BIAT 2MDT (2022- 3) Amilcar LLD	1 000 000	612 351	-	(226 083)	386 268	135 487	250 781
Crédit BH NIDA	5 780 000	963 300	-	(642 227)	321 073	-	321 073
Crédit BH 2 NIDA	2 200 000	855 558	-	(244 444)	611 114	366 670	244 444
BT 7,5MDT (2023)	7 500 000	5 250 000	-	(1 500 000)	3 750 000	2 250 000	1 500 000
STB 5MDT (2023)	5 000 000	3 250 000	-	(750 000)	2 500 000	1 500 000	1 000 000
BARAKA 11 MDT (2023-1)	11 000 000	7 427 970	-	(3 685 426)	3 742 544	-	3 742 544
BTE 10MDT (2023)	10 000 000	6 741 572	-	(1 963 884)	4 777 688	2 607 944	2 169 744
BARAKA 17 MDT (2023-2)	17 000 000	7 263 605	-	(6 169 816)	1 093 789	-	1 093 789
BIAT 10MDT (2023 - 1)	10 000 000	8 393 626	-	(1 766 253)	6 627 373	4 655 936	1 971 437
BIAT 10MDT (2023 - 2)	10 000 000	8 374 599	-	(1 760 968)	6 613 631	4 648 093	1 965 538
ATTIJARI 5MDT (2023)	5 000 000	3 750 000	-	(1 000 000)	2 750 000	1 750 000	1 000 000
BIAT 1,5MDT (2023) Amilcar LLD	1 500 000	1 199 329	-	(272 728)	926 601	621 852	304 749
AMENBANK 15 MDT (2024)	15 000 000	13 500 000	-	(3 000 000)	10 500 000	7 500 000	3 000 000
AMENBANK 10 MDT (2024)	10 000 000	8 833 333	-	(2 000 000)	6 833 333	4 833 333	2 000 000
BT 10MDT (2024)	10 000 000	9 000 000	-	(2 000 000)	7 000 000	5 000 000	2 000 000
BARAKA 5 MDT (2024)	5 000 000	4 148 908	-	(1 588 141)	2 560 767	793 758	1 767 009
BARAKA 6,75 MDT (2024)	6 750 000	5 221 913	-	(2 260 680)	2 961 232	445 938	2 515 294
ATTIJARI 10MDT (2024)	10 000 000	9 207 649	-	(1 735 748)	7 471 900	5 544 668	1 927 233
BTL 5 MDT (2024)	5 000 000	4 500 000	-	(1 000 000)	3 500 000	2 500 000	1 000 000
BTE 10 MDT (2024)	10 000 000	9 745 607	-	(1 625 343)	8 120 264	6 311 504	1 808 759
ATB 5 MDT (2024)	5 000 000	5 000 000	-	(1 000 000)	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT 10MDT (2024 - 1)	10 000 000	9 628 884	-	(1 637 178)	7 991 706	6 167 081	1 824 625
BIAT 10MDT (2024 - 2)	10 000 000	9 872 886	-	(1 678 665)	8 194 221	6 323 359	1 870 862
BIAT 6MDT (2024-1)	6 000 000	6 000 000	-	(1 031 756)	4 968 244	3 802 545	1 165 699
BIAT 6MDT (2024-2)	6 000 000	6 000 000	-	(1 043 477)	4 956 523	3 793 574	1 162 949
BIAT 8MDT 2024	8 000 000	8 000 000	-	(1 383 489)	6 616 511	5 064 079	1 552 432
BIAT 0,5MDT (2024) Amilcar LLD	500 000	472 692	-	(110 493)	362 199	238 746	123 453
BIAT 1 MDT (2024) Amilcar LLD	1 000 000	1 000 000	-	(231 406)	768 594	515 788	252 806
AMENBANK 0,82 MDT (2024) Amilcar LLD	820 000	820 000	2 180 000	(394 151)	2 605 849	2 175 866	429 983

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
					Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
AMENBANK 8 MDT (2025)	8 000 000	-	8 000 000	(800 000)	7 200 000	5 600 000	1 600 000
BARAKA 8 MDT (2025)	8 000 000	-	8 000 000	(2 178 327)	5 821 673	3 188 704	2 632 968
BARAKA 30 MDT (2025)	30 000 000	-	30 000 000	(6 662 799)	23 337 201	13 622 590	9 714 611
BTL 10 MDT (2025)	10 000 000	-	10 000 000	(1 500 000)	8 500 000	6 500 000	2 000 000
BTL 5 MDT (2025)	5 000 000	-	5 000 000	(526 316)	4 473 684	3 421 053	1 052 632
WIFAK 10 MDT (2025)	10 000 000	-	10 000 000	(2 732 532)	7 267 468	3 975 955	3 291 513
BTK 10 MDT (2025)	10 000 000	-	10 000 000	(500 000)	9 500 000	7 500 000	2 000 000
BIAT 10MDT (2025-1)	10 000 000	-	10 000 000	(983 607)	9 016 393	7 049 180	1 967 213
BIAT 10MDT (2025-2)	10 000 000	-	10 000 000	(357 143)	9 642 857	7 500 000	2 142 857
BIAT 5MDT (2025-1)	5 000 000	-	5 000 000	(178 571)	4 821 429	3 750 000	1 071 429
BIAT 5MDT (2025-2)	5 000 000	-	5 000 000	(92 593)	4 907 407	3 796 296	1 111 111
BIAT 2,5MDT (2025-1)	2 500 000	-	2 500 000	(89 286)	2 410 714	1 875 000	535 714
BIAT 2,5MDT (2025-2)	2 500 000	-	2 500 000	(89 286)	2 410 714	1 875 000	535 714
BIAT 2MDT (2025-1)	2 000 000	-	2 000 000	(71 429)	1 928 571	1 500 000	428 571
BIAT 2MDT (2025-2)	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	1 547 170	452 830
AMENBANK 10 MDT (2025)	10 000 000	-	10 000 000	(666 667)	9 333 333	7 333 333	2 000 000
AMENBANK 6 MDT (2025)	6 000 000	-	6 000 000	(200 000)	5 800 000	4 600 000	1 200 000
AMENBANK 3 MDT (2025-1)	3 000 000	-	3 000 000	(50 000)	2 950 000	2 350 000	600 000
AMENBANK 3 MDT (2025-2)	3 000 000	-	3 000 000	(50 000)	2 950 000	2 350 000	600 000
BT 5MDT (2025-1)	5 000 000	-	5 000 000	(254 292)	4 745 708	3 728 540	1 017 168
BT 5MDT (2025-2)	5 000 000	-	5 000 000	(254 238)	4 745 762	3 728 810	1 016 952
BT 5MDT (2025-3)	5 000 000	-	5 000 000	(172 414)	4 827 586	3 793 102	1 034 484
QNB 20 MDT (2025)	20 000 000	-	20 000 000	(1 000 000)	19 000 000	15 000 000	4 000 000
<u>Total des crédits des banques locaux</u>		260 728 644	300 380 000	(210 126 482)	350 982 162	204 000 428	146 981 735
<u>Autres emprunts</u>							
Certificats de Leasing	-	-	6 000 000	(6 000 000)	-	-	-
Certificats de dépôt	2 500 000	3 500 000	70 500 000	(71 500 000)	2 500 000	-	2 500 000
Emprunt leasing		20 746 807	13 725 391	(8 806 378)	25 665 819	14 377 159	11 288 660
<u>Total des autres emprunts</u>		24 246 807	90 225 391	(86 306 378)	28 165 819	14 377 159	13 788 660
<u>Total général</u>		513 619 441	430 605 391	(366 789 039)	577 435 794	356 833 793	220 602 001

NOTE 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	1 528 730	1 837 722
- Effets à payer	-	420 000
- Factures non parvenues	1 541	231
<u>Sous total</u>	<u>1 530 271</u>	<u>2 257 954</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	527 803	1 309 047
- Fournisseurs, retenue de garantie	778 710	471 922
- Fournisseurs, Assurances décennales	2 651	2 651
<u>Sous total</u>	<u>1 309 164</u>	<u>1 783 620</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	1 158 426	3 886 065
- Effets à payer	44 332 186	78 605 615
<u>Sous total</u>	<u>45 490 612</u>	<u>82 491 680</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>48 330 047</u>	<u>86 533 254</u>

NOTE 16 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Personnel, rémunérations dues	950	1 050
- Personnel, provisions pour congés payés	569 447	497 442
- Personnel, autres charges à payer	1 000 000	1 100 000
- Etat, retenues sur salaires	290 093	272 020
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	351 321	496 365
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	9 111	3 700
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	5 075	-
- Etat, contribution conjoncturelle	-	543 789
- Etat, contribution sociale de solidarité	673 785	714 136
- Etat, autre contribution	487 494	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	100 898	696 578
- Etat, autres impôts et taxes à payer	304 299	257 199
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	15 117	13 559
- Etat, TVA à payer	3 093 293	1 134 576
- CNSS	759 618	660 179
- CAVIS	98 913	102 987
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	118 009	106 531
- Actionnaires, dividendes à payer	5 348	4 358
- Créiteurs divers	477 674	237 983
- Prestataires Assurances	-	37 843
- Diverses Charges à payer	971 290	737 213
- Produits constatés d'avance	2 789 727	2 667 171
- Provisions pour risques et charges	2 510 350	1 400 046
<u>Total</u>	<u>14 631 814</u>	<u>11 684 725</u>

NOTE 17 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD			
- Dans le capital		42 000	10 500
- Dans les réserves		48 190	45 903
- Dans le résultat	(A)	13 524	12 787
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de NIDA SA			
- Dans le capital		12 496 141	10 753 725
- Dans les réserves		7 053 776	5 094 578
- Dans le résultat	(A)	1 628 949	1 484 422
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de HL SICAR			
- Dans le capital		10 600	-
- Dans les réserves		-	-
- Dans le résultat	(A)	346	-
		21 293 526	17 401 915
(A) Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires		1 642 819	1 497 209

NOTE 18 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Capital social	(A)	55 000 000	55 000 000
- Réserve légale	(B)	5 500 000	5 500 000
- Réserve spéciale pour réinvestissement		14 387 979	10 887 979
- Réserve pour fonds social		169 823	64 972
- Complément d'apport		12 810	12 810
- Résultats reportés		19 677 959	15 798 625
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		94 748 571	87 264 387
Résultat net des sociétés intégrés		13 149 888	14 135 653
Part revenant aux intérêts minoritaires		(1 642 819)	(1 497 209)
Résultat consolidé de l'exercice (1)		11 507 069	12 638 444
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	106 255 640	99 902 831
Nombre d'actions (2)		11 000 000	10 967 934
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,046	1,152

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2025, à 55.000.000 DT composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2025
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Réserve pour fonds social	Actions propres	Complément d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2023	55 000 000	5 011 083	7 887 979	1 042 891	43 380	(404 891)	10 532	9 763 611	13 065 086	91 419 671
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2024		488 917	3 000 000		200 000			6 514 576	(10 203 493)	-
Affectations des résultats des filiales				82 255				2 779 338	(2 861 593)	-
Subventions reçues								(4 835)		(4 835)
Amortissement des subventions								(9 111)		(9 111)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023								(4 400 000)		(4 400 000)
Sortie du périmètre de société mise en équivalence				(1 125 146)				1 125 146		-
Encaissement de dividendes sur actions propres								29 901		29 901
Prélèvement sur fonds social					(178 408)					(178 408)
Cession d'actions propres						404 891	2 279			407 169
Résultat de l'exercice 2024									12 638 444	12 638 444
Solde au 31 décembre 2024	55 000 000	5 500 000	10 887 979	-	64 972	-	12 810	15 798 625	12 638 444	99 902 831
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2025			3 500 000		300 000			6 064 928	(9 864 928)	-
Affectations des résultats des filiales								2 773 516	(2 773 516)	-
Amortissement des subventions								(9 111)		(9 111)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024								(4 950 000)		(4 950 000)
Prélèvement sur fonds social					(195 149)					(195 149)
Résultat de l'exercice 2025									11 507 069	11 507 069
Solde au 31 décembre 2025	55 000 000	5 500 000	14 387 979	-	169 823	-	12 810	19 677 959	11 507 069	106 255 640

NOTE 19 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Intérêts de leasing	89 486 584	80 220 602
- Intérêts de retard	1 731 551	1 892 860
- Prélouer	115 045	74 713
- Frais de dossier	526 691	545 843
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	442 033	420 308
- Frais de rejet	704 278	671 603
Total des produits	93 006 181	83 825 929
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	865 325	932 475
Intérêts de retard antérieurs	35 762	70 589
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(2 334 052)	(1 955 288)
Intérêts de retard	(31 607)	(39 964)
Variation des produits réservés	(1 464 572)	(992 188)
Total des intérêts et des produits de leasing	91 541 609	82 833 740

NOTE 20 : Revenus des opérations de location longue durée

L'analyse des revenus des opérations de location longue durée se présente ainsi :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Location longue durée	15 305 123	13 286 802
- Location courte durée	60 890	-
- Plus values de cession du matériel de transport	2 367 418	1 948 235
- Moins values de cession du matériel de transport	(68 293)	-
- Remboursement des assurances sur les épaves	80 400	12 500
Total	17 745 538	15 247 537

NOTE 21 : Revenus des opérations de location opérationnel

Les revenus des opérations de location opérationnel s'analysent ainsi :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Revenu de loyer	5 313 127	5 138 774
- Revenu de charges de service	1 210 053	1 174 915
- Revenu autres services	1 130 256	988 197
- Revenu Facilities	743 372	631 413
Total	8 396 807	7 933 299

NOTE 22 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Intérêts des emprunts obligataires	16 724 701	17 384 737
- Intérêts des crédits des banques locales	31 758 817	23 597 394
- Intérêts des crédits des banques étrangères	3 716 147	4 424 715
- Intérêts des crédits de leasing	2 508 191	1 727 812
- Intérêts des autres opérations de financement	280 252	487 908
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	929 550	811 913
Total des charges financières des emprunts	55 917 657	48 434 479
- Intérêts des comptes courants	10 373	27 764
- Autres charges financières	(246)	(1 743)
Total des autres charges financières	10 127	26 021
Total général	55 927 784	48 460 500

NOTE 23 : Coût des opérations de location longue durée

Le coût des opérations de location longue durée s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Dotations aux amortissements du parc automobile	7 668 651	6 818 475
- Achats de pièces de rechange	931 280	805 143
- Primes d'assurances	1 754 372	1 371 134
- Remboursement assurances	(1 024 951)	(1 324 818)
- Entretiens	1 386 530	1 488 299
- Vignettes	215 448	190 067
<u>Total</u>	<u>10 931 329</u>	<u>9 348 299</u>

NOTE 24 : Coût des opérations de location opérationnelle

Le cout des opérations de location opérationnelle s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Nettoyage Batiment	66 582	66 652
- Service Sécurité	90 822	221 538
- Maintenance Batiment	292 808	210 520
- Steg Espace Commun	77 752	79 076
- Travaux et services à la demande	355 236	303 166
<u>Total</u>	<u>883 200</u>	<u>880 952</u>

NOTE 25 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Dividendes	254 335	81 362
- Plus values sur cession des actions	17 884	186 652
- Plus values sur cession des titres SICAV	6 167	4 523
- Revenus des comptes créditeurs	327 590	315 187
- Revenus des certificats de dépôt	172 098	465 801
- Moins values sur cession des titres SICAV	(78)	(1 194)
- Moins values sur cession des titres cotés	(95 958)	(24 029)
- Plus values latentes sur titres SICAV	1 436	-
<u>Total</u>	<u>692 654</u>	<u>1 028 303</u>

NOTE 26 : Autres produits d'exploitation

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Produits locatifs	-	42 587
- Commissions d'assurance	117 362	42 128
- Récupération dégâts et produits des prolongations	178 078	380 267
- Quote part subvention d'investissement	19 811	19 811
<u>Total</u>	<u>315 251</u>	<u>484 793</u>

NOTE 27 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Salaires et complément de salaires	12 931 081	12 356 388
- Cotisations de sécurité sociales	2 321 045	2 099 747
- Autres charges sociales	752 173	702 908
<u>Total</u>	<u>16 004 298</u>	<u>15 159 043</u>

NOTE 28 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	73 217	56 930
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 249 966	3 274 362
- Dotations aux amortissements d'écart d'acquisition	47 034	14 669
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	57 104	19 742
<u>Total</u>	<u>3 427 321</u>	<u>3 365 702</u>

NOTE 29 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Achat de matières et fournitures	1 055 461	1 171 739
<u>Total des achats</u>	<u>1 055 461</u>	<u>1 171 739</u>
- Locations	208 420	71 885
- Entretien et réparations	216 888	161 816
- Primes d'assurances	491 144	454 057
- Etudes, recherches et services extérieurs	9 566	14 744
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>926 018</u>	<u>702 502</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	526 372	537 028
- Publicités, publications, relations publiques	690 368	506 047
- Déplacements, missions et réceptions	297 564	275 829
- Frais postaux et de télécommunications	334 963	338 425
- Services bancaires et assimilés	306 450	277 741
- Autres	925 773	951 254
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>3 081 489</u>	<u>2 886 323</u>
- Rémunération du président du conseil d'administration	160 000	160 000
- Rémunération du comité d'audit	37 500	25 000
- Rémunération du comité de risques	37 500	25 000
- Prime du comité d'investissement	22 500	22 500
- Jetons de présence	190 000	148 750
<u>Total des charges diverses</u>	<u>447 500</u>	<u>381 250</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	386 491	364 289
- T.C.L	280 219	251 853
- Droits d'enregistrement et de timbres	67 111	77 461
- Autres impôts et taxes	36 926	26 388
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>770 747</u>	<u>719 991</u>
- Transfert de charges	(10 512)	(10 983)
<u>Total général</u>	<u>6 270 703</u>	<u>5 850 823</u>

NOTE 30 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	9 386 785	7 230 237
- Dotations aux provisions collectives	385 170	312 928
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(6 094 435)	(5 543 748)
- Dotation aux provisions additionnelles	179 727	220
- Créances abandonnées	216 535	32 479
- Créances radiées	4 272 461	-
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(3 919 228)	-
- Reprises des agios réservés suite à la radiation de créances	(338 851)	-
- Encaissement sur créances radiées	(194 814)	(227 413)
<u>Total</u>	<u>3 893 350</u>	<u>1 804 703</u>

NOTE 31 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	-	36 693
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres immobilisés	41 250	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	-	4 677
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de participations	-	342 901
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	1 133 670	560 000
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	-	54 049
- Dotations aux provisions pour dépréciations des autres clients	85 963	-
- Reprises sur provisions pour divers risques et charges	(23 366)	-
- Reprises sur provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	-	(120)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(87 084)	(121 883)
- Reprise sur provision des titres de participations	(18 519)	-
Total	1 131 914	876 317

NOTE 32 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Moins values sur cession d'immobilisations	78	-
- Mise en rebut d'immobilisations corporelles	-	464
- Pénalités	3 441	8 083
- Autres	2 455	387
Total	5 974	8 934

NOTE 33 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	201 000	115 742
- Apurement de comptes	2 757	2 473
- Autres	12 572	76 505
Total	216 329	194 719

Note 34 : Encaissements reçus des clients

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 6	52 812 839	44 785 543
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 6	(53 863 857)	(52 812 839)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 6	315 060	296 008
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 6	(1 626 236)	(315 060)
- Autres Clients, avances et acomptes reçus en début de période	- Note 13	(41 312)	(90 565)
- Autres Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 13	123 012	41 312
- Autres Clients en début de période	+ Note 7	5 398 370	4 419 288
- Autres Clients en fin de période	- Note 7	(4 661 161)	(5 398 370)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 13	(10 605 178)	(6 869 304)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 13	6 672 754	10 605 178
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en début de période	+ Note 6	458 695	622 318
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en fin de période	- Note 6	(454 246)	(458 695)
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 13	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 13	-	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 6	(3 027 194)	(3 661 552)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 6	3 206 798	3 027 194
- TVA collectée		81 896 186	75 811 283
- TVA collectée sur avances et acomptes		618 802	(608 290)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 6 & 19	407 093 192	376 513 704
- Revenus bruts de l'exercice (loyers AMILCAR)	+ Note 20	15 366 013	13 286 802
- Revenus bruts de l'exercice (loyers NIDA)	+ Note 21	8 396 807	7 933 299
- Autres produits d'exploitation	+ Note 19, 21 & 26	3 834 848	4 090 120
- Créances radiées	- Note 30	(4 272 461)	-
- Créances abandonnées	- Note 30	(216 535)	(32 479)
- Encours financiers radiés	+ Note 4	939 935	-
- Encaissement sur créances radiées		194 814	227 413
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 6	(1 872 487)	(1 192 628)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 6	1 069 591	366 697
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 6	18 475 481	13 918 648
Encaissements reçus des clients		526 226 530	484 505 025

NOTE 35 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 15	82 491 680	68 825 357
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 15	(45 490 612)	(82 491 680)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 6	359 095 272	375 951 266
- TVA sur Investissements	+	58 820 392	63 760 686
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 16	-	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 16	(5 075)	-
Investissements dans les contrats de leasing		454 911 656	426 045 629

NOTE 36 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 11	(120 125)	(105 394)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 11	161 567	120 125
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 11	(105 267)	(111 708)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 11	143 467	105 267
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 11	(136 927)	(119 482)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 11	144 927	136 927
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 15	2 257 954	1 905 750
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 15	(1 530 271)	(2 257 954)
- Prestataires de services débiteurs en début de période	- Note 11	-	-
- Prestataires de services débiteurs en fin de période	+ Note 11	63 783	-
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 16	1 050	1 448
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 16	(950)	(1 050)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 16	497 442	422 445
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 16	(569 447)	(497 442)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 16	1 100 000	1 050 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 16	(1 000 000)	(1 100 000)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 16	272 020	260 863
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 16	(290 093)	(272 020)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 16	496 365	383 722
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 16	(351 321)	(496 365)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 16	660 179	626 131
- C.N.S.S en fin de période	- Note 16	(759 618)	(660 179)
- CAVIS en début de période	+ Note 16	102 987	98 403
- CAVIS en fin de période	- Note 16	(98 913)	(102 987)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 16	106 531	84 203
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 16	(118 009)	(106 531)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 16	737 213	788 456
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 16	(971 290)	(737 213)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	994 560	1 068 594
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(951 451)	(732 764)
- TVA, payée sur biens et services	+	5 270 336	1 686 332
- Charges de personnel	+ Note 27	16 004 298	15 159 043
- Autres charges d'exploitation	+ Note 23,24 et 29	10 416 582	9 261 599
- Impôts et taxes	- Note 29	(770 747)	(719 991)
- Charges à répartir	+ Note 11	69 768	138 165
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		31 656 831	25 138 230

NOTE 37 : Intérêts payés

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 11	1 210 170	1 037 558
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 14	(45 255)	(57 156)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 14	28 380	45 255
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 16	3 700	20 972
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 16	(9 111)	(3 700)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 14	11 461 137	11 499 558
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 14	(10 416 154)	(11 461 137)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 14	2 665 443	3 090 615
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 14	(2 272 651)	(2 665 443)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 22	55 927 784	48 460 500
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 22	(929 550)	(811 913)
Intérêts payés		57 623 893	49 155 108

NOTE 38 : Impôts et taxes payés

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 16	696 578	3 214 326
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 16	(100 898)	(696 578)
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	+ Note 16	543 789	617 057
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	- Note 16	-	(543 789)
- Etat, autre contribution en début de période	+ Note 16	-	-
- Etat, autre contribution en fin de période	- Note 16	(487 494)	-
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 16	714 136	768 528
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 16	(673 785)	(714 136)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 11	(363 006)	(362 634)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 11	389 807	363 006
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 16	257 199	613 679
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 16	(304 299)	(257 199)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 16	13 559	11 007
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 16	(15 117)	(13 559)
- TVA payée		15 984 357	11 248 141
- Impôts et taxes	+ Note 29	770 747	719 991
- Autre contribution		487 494	-
- Contribution Conjoncturelle		-	543 789
- Contribution sociale de solidarité		673 785	714 136
- Impôts sur les bénéfices		6 121 148	6 573 540
Impôts et taxes payés		24 708 000	22 799 305

NOTE 39 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 10	51 566	131 148
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 10	13 080 518	9 673 179
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 15	1 783 620	88 158
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 15	(1 309 164)	(1 783 620)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>13 606 540</u>	<u>8 108 865</u>

NOTE 40 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 10	3 108 638	3 439 637
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 10	-	464
- Pertes suite à la mise en rebut d'immobilisations corporelles	- Note 32	-	(464)
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 20 et 32	(68 371)	-
- Remboursement des assurances sur les épaves	+ Note 20	80 400	12 500
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	+ Note 20 et 33	2 568 418	2 063 977
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>5 689 085</u>	<u>5 516 114</u>

NOTE 41 : Décaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2025</u>	<u>31 Décembre 2024</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ Note 7	50 000	-
- Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+ Note 25	9 181	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>59 181</u>	<u>-</u>

NOTE 42 : Dividendes et autres distributions

		31 Décembre 2025	31 Décembre 2024
- Dividendes	+ Note 18	4 950 000	4 400 000
- Encaissement de dividendes sur actions propres	- Note 18	-	(29 901)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 16	4 358	2 604
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 16	(5 348)	(4 358)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 18	195 148	178 408
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>5 144 158</u>	<u>4 546 754</u>

NOTE 43 : Contrôle fiscal

Au cours de l'exercice 2024, la société Hannibal Lease a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire portant sur l'impôt sur les sociétés et la contribution sociale de solidarité au titre de l'exercice 2018, ainsi que sur les acomptes provisionnels de l'exercice 2019.

Un avis de redressement lui a été notifié en novembre 2024, réclamant un complément d'impôts et taxes de 2.713.262 DT, dont 1.356.631 DT de pénalités et générant un crédit d'impôt sur les sociétés pour un montant de 633.094 DT.

La société a formulé, dans les délais, une opposition aux résultats de cette vérification. Toutefois, l'administration fiscale n'a pas retenu les observations et arguments présentés. La société a reformulé son opposition en avril 2025 et a saisi la commission de conciliation pour l'examen du dossier.

Afin de bénéficier de la remise des pénalités prévues par les dispositions de l'article 69 de la Loi de Finances pour l'année 2026, Hannibal Lease a renoncé à la procédure de conciliation.

En date du 16 mars 2026, la société a fait l'objet d'un arrêté de Taxation d'Office et a souscrit un calendrier de paiement du principal soit 1.356.631 DT et ce, par tranches trimestrielles, sur une période de 5 ans.

À la date d'arrêté des états financiers, Hannibal Lease a constitué les provisions nécessaires couvrant les risques liés à ce redressement.

NOTE 44 : Informations relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

En application du communiqué du CMF du 25 décembre 2025 relatif aux informations ESG à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, et de sa communication du 13 février 2026 portant des précisions relatives auxdites informations, le Groupe Hannibal Lease présente les informations relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) susceptibles d'avoir une incidence financière sur sa situation financière, sa performance et ses perspectives.

1. Mode de gouvernance

1.1 Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration supervise globalement les risques auxquels la société est exposée, y compris les risques ESG et climatiques susceptibles d'avoir un impact sur la situation financière, la performance ou les perspectives.

Ses responsabilités incluent notamment :

- ✓ L'approbation des orientations stratégiques ESG ;
- ✓ Le suivi de la réglementation et la mise en conformité ;
- ✓ Le contrôle des exclusions éventuelles dans le financement.

Les enjeux climatiques sont actuellement pris en compte dans le cadre général de gestion des risques, et la société prévoit de renforcer progressivement leur supervision spécifique par le Conseil d'Administration à mesure de l'évolution du dispositif ESG.

1.2 Rôle de la Direction Générale

La Direction Générale assure la mise en œuvre des orientations du Conseil et prend en compte les critères ESG dans le pilotage opérationnel, en s'appuyant sur les politiques internes et les dispositifs de suivi existants.

1.3 Rôle des comités et des fonctions de contrôle

Le dispositif de gouvernance mobilise les fonctions de gestion des risques, de conformité/RSE et d'audit interne, dont le périmètre intègre progressivement les enjeux ESG.

Le Responsable RSE coordonne les parties prenantes internes, assure le suivi des procédures et des actions RSE, la mise à jour documentaire et la production du reporting ESG, et contribue à l'intégration des enjeux de durabilité dans les processus opérationnels.

2. Stratégie ESG

Hannibal Lease exerce ses activités dans le respect des exigences réglementaires et intègre progressivement les considérations ESG dans sa stratégie et son modèle d'affaires.

La société est principalement exposée aux facteurs ESG de manière indirecte, notamment à travers :

- Les actifs financés (véhicules, équipements) ;
- Les secteurs d'activité de sa clientèle ;
- La performance environnementale et sociale des biens financés sur leur cycle de vie ;
- La localisation des actifs et des clients, exposant à des risques physiques tels que inondations, vagues de chaleur et événements climatiques extrêmes.

Dans ce contexte, une démarche progressive a été engagée, visant principalement à :

- intégrer les critères ESG dans les processus d'octroi, de suivi et de gestion des risques ;
- catégoriser les projets selon leur niveau de risque environnemental et social ;
- accompagner le financement des entreprises et des investissements productifs ;
- améliorer la maîtrise de l'impact environnemental des activités internes ;
- renforcer la transparence et la qualité du reporting extra-financier.

3. Gestion des risques et opportunités ESG

Les risques et opportunités ESG seront appréciés dans le cadre global de la gestion des risques, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité.

À la date d'arrêté des états financiers consolidés au 31/12/2025, aucun risque ESG n'a été identifié comme ayant, à ce stade, une incidence financière significative sur la situation financière ou la performance du Groupe Hannibal Lease. Cette analyse fera l'objet d'un suivi et d'une actualisation.

4. Indicateurs ESG

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données et des systèmes d'information, le Groupe Hannibal Lease ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs ou qualitatifs formalisés, en l'absence d'enjeux ayant une incidence financière significative.

A l'état actuel des choses, Le Groupe Hannibal Lease ne dispose pas d'informations permettant d'estimer l'impact de l'exposition de sa clientèle au MACF.

La société prévoit toutefois, à mesure de la montée en maturité de ses données et systèmes, de définir progressivement des indicateurs complémentaires, tant qualitatifs que quantitatifs, relatifs aux risques de durabilité, ainsi qu'un calendrier structuré de déploiement du dispositif de suivi et de reporting ESG.

NOTE 45 : Etat de résultat consolidé défalqué par pôle d'activité

	2025						2024				
	Location Financement	Location longue durée	location opérationnelle	SICAR	Autres [†]	Total	Location Financement	Location longue durée	location opérationnell	Autres [†]	Total
Intérêts et produits assimilés de leasing	91 541 609					91 541 609	82 833 740				82 833 740
Revenus des opérations de location longue durée		17 745 538				17 745 538		15 247 537			15 247 537
Revenus des opérations de location opérationnel			8 396 807			8 396 807			7 933 299		7 933 299
Intérêts et charges assimilés	- 52 558 051	- 3 251 160	- 118 573			- 55 927 784	- 46 019 027	- 2 237 278	- 204 195		- 48 460 500
Coût des opérations de location longue durée		- 10 931 329				- 10 931 329		- 9 348 299			- 9 348 299
Coût des opérations de location opérationnelle			- 883 200			- 883 200			- 880 952		- 880 952
Produits des placements	690 132	1 121	-	1 399		692 653	853 861	125	174 317		1 028 303
Autres produits d'exploitation	117 362	178 078	19 811			315 251	84 716	380 267	19 811		484 793
Charges de personnel	- 13 796 196	- 925 145	- 1 282 958			- 16 004 298	- 13 125 245	- 816 425	- 1 217 373		- 15 159 043
Dotations aux amortissements	- 1 400 915	- 55 690	- 1 923 682		- 47 034	- 3 427 321	- 1 385 848	- 56 020	- 1 909 164	- 14 669	- 3 365 701
Autres charges d'exploitation	- 4 985 268	- 567 610	- 700 001	- 17 822		- 6 270 702	- 4 455 863	- 588 709	- 806 251		- 5 850 823
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	- 3 893 350					- 3 893 350	- 1 804 703				- 1 804 703
Dotations nettes aux autres provisions	- 1 069 317	- 62 597	-			- 1 131 914	- 813 882	- 62 435	-		- 876 317
Autres pertes ordinaires	- 1 097	- 4 877	-			- 5 974	- 2 616	- 6 318	-		- 8 934
Autres gains ordinaires	213 289	2 757	283			216 329	85 072	2 473	107 174		194 719
Impôts sur les bénéfices	- 4 874 937	- 416 263	- 812 015	- 17 933		- 6 121 148	- 5 437 893	- 401 550	- 734 097		- 6 573 540
Contribution sociale de solidarité	- 487 494	- 62 439	- 121 802	- 2 049		- 673 785	- 543 789	- 60 232	- 110 115		- 714 136
Autre contribution	- 487 494					- 487 494					-
Contribution conjoncturelle	-					-	- 543 789				- 543 789
Part provenant aux intérêts minoritaires	-	- 13 524	- 1 628 949	- 346		- 1 642 819	-	- 12 787	- 1 484 422		- 1 497 209
Total	9 008 273	1 636 861	945 721	- 36 751	- 47 034	11 507 069	9 724 735	2 040 348	888 031	- 14 669	12 638 444

NOTE 46 : Indicateurs d'activités consolidés

INDICATEURS D'ACTIVITE GROUPE HANNIBAL LEASE 2025 ET 2024

(en milliers de dinars)

INDICATEURS	Location Financement		Location Longue durée		Location opérationnelle	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Montant des Mises en Force	366 025	370 396				
Encours Financiers	625 301	603 592				
Revenus Bruts de Leasing	402 151	384 555				
Revenus Nets de Leasing	92 016	83 707				
Produits Nets de Leasing	39 546	38 335				
Revenues des opérations de location longue durée			17 746	15 248		
Revenues des opérations de location opérationnelle					8 397	7 933
Total Charges d'exploitation	20 615	19 394	12 545	10 847	4 794	4 821
Ressources d'emprunts	547 165	488 501	28 177	26 474	995	1 824
Trésorerie Nette	14 104	20 886	843	142	1 014	741

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing+Autres produits d'exploitation+ Produits des placements - Charges Financières

NOTE 47 : Évènements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 26 Mars 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.6.8. Rapport des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2025

Deloitte.

Société DATN : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'OECT
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tél: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 400 902
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

 **Crowe**

HORWATH ACF
Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Immeuble PERMETAL, 2ème Etage
35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis
ID RNE : 287617R
Tél : 216 71 236 000 - Fax : 216 71 236 436
E mail : office@crowe.tn - Site Web : www.crowe.tn

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2025**

Messieurs les actionnaires du Groupe Hannibal Lease

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2025, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés, arrêtés par le conseil d'administration du 26 mars 2026, font apparaître un total du bilan de 787.599.459 DT, un bénéfice net de 11.507.069 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 10.761.276 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Dépréciation des créances

Risque identifié

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2025, les créances s'élèvent à 680.892 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 44.408 KDT et les agios réservés ont atteint 5.725 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 4-3-2 des états financiers consolidés.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ; et
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 26 mars 2026.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 3 Avril 2026

Les commissaires aux comptes

Société DATN
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Tarek SAHLI



Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



4.4.7 Structure des souscripteurs à l'Emprunt Obligataire « HL 2025-01 »

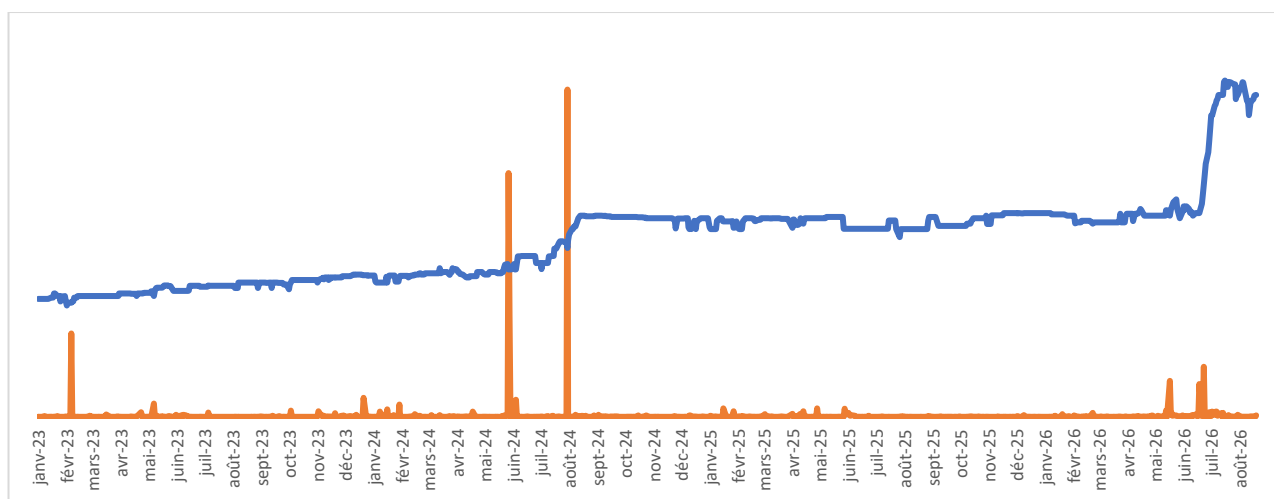
Catégories	Durée	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	10,20%

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en DT	%
ASSURANCES	1	20 000	2 000 000	5,00%
La poste	1	40 000	4 000 000	10,00%
OPCVM	17	298 926	29 892 600	74,73%
Personnes physiques	2	1 074	107 400	0,27%
Personnes morales	1	10 000	1 000 000	2,50%
Caisses	1	30 000	3 000 000	7,50%
Total	23	400 000	40 000 000	100,00%

4.5 Comportement boursier de l'action Hannibal Lease

	2023	2024	2025	Du 01/01/2026 au 20/08/2026
Nombre de titres admis	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Nombre de titres traités	875 063	3 734 636	409 385	1 099 811
Cours fin de période (en DT)	5,27	7,4	7,6	12
Capitalisation boursière (en DT)	57 970 000	81 400 000	83 600 000	132 000 000
Cours le plus haut (en DT)	5,30	7,5	7,6	12,54
Cours le plus bas (en DT)	4,15	5,00	6,7	7,2
Bénéfice par action (en DT)	0,929	0,932	0,775	-
Dividende par action (en DT)	0,400	0,45	0,45	-
Date de distribution	28/04/2024	28/05/2025	28/05/2026	-
PER	5,67x	7,94	9,81	-
Dividend Yield	7,6%	6,08%	5,92%	-

Evolution des cours (non ajustés) et des quantités traitées : Janvier 2023– 20 Aout 2026



Indicateurs Boursiers :

Nombre de titres admis au 31 décembre 2025 : 11 000 000
Cours d'introduction, le 04 juillet 2013 : 9,5 dinars (avec un nominal de 5 dinars)
Capitalisation boursière au 31 décembre 2025 : 83,600 millions de dinars
Capitalisation boursière au 20 Aout 2026 : 132,000 millions de dinars
Cours le plus haut du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2025 : 7,60 dinars
Cours le plus bas du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2025 : 6,70 dinars

Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

5.1 Membres des organes d'administration et de direction

5.1.1 Membres du Conseil d'Administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M Hédi DJILANI ⁽¹⁾	Lui-même	Président	2024-2026	Tunis
M Abderrazak BEN AMMAR ⁽¹⁾	Lui-même	Membre	2024-2026	Tunis
La Financière Tunisienne ^{(1) (2)}	M. Ali Sabri ESSGHAIER	Membre	2024-2026	Tunis
	M. Mithel MAMI	Membre	2025-2026	Tunis
SANAD FUND FOR SME ⁽³⁾	Mlle. Mouna OURARI	Membre	2024-2026	Tunis
Investment Trust Tunisia SA ⁽¹⁾	M. Hatem BEN AMEUR	Membre	2024-2026	Tunis
	Mme Dadou Hedia DJILANI	Membre	2024-2026	Tunis
Mutuelle Assurances de l'Enseignement ⁽¹⁾	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Membre	2024-2026	Tunis
M Abderrazak LOUATI ⁽¹⁾	Lui-même, Administrateur indépendant	Membre	2024-2026	Tunis
M Khaled ZOUARI ⁽³⁾	Lui-même, Administrateur indépendant	Membre	2024-2026	Tunis
M Karim SIALA ⁽³⁾	Représentant des actionnaires minoritaires	Membre	2024-2026	Tunis

(1) : Mandat renouvelé lors de l'AGO du 30/04/2024

(2) : Nommé lors de l'AGO du 30/04/2025

(3) : cooptations ratifiées lors de l'AGO du 30/04/2025

5.1.2 Membres des organes de direction

Membres	Qualité	Date d'entrée en Fonction/ Mandat	Adresse
Mr. Hédi DJILANI*	Président du Conseil d'Administration	2024-2026	Tunis
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI*	Directeur Général	2024-2026	Tunis
Mr Rafik MOALLA*	Directeur Général Adjoint	2024-2026	Tunis

*Nommés par le Conseil d'Administration du 30/04/2024

Il est à signaler que :

M Ali Sabri ESSEGHAIER et Mr Hatem BEN AMEUR sont membres du comité d'audit présidé par M Abderrazak LOUATI.

Mme Myriam BEN ABDENNEBI et Mlle Mouna OURARI sont membres du comité des risques présidé par M Khaled ZOUARI.

M Abderrazak BEN AMMAR et Mme Dadou Hedia DJILANI sont membres du comité de nomination et de rémunération présidé par M Hédi DJILANI.

Les autres membres des organes d'administration et de direction n'ont pas de fonctions dans la société.

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
M Hédi DJILANI	PDG des Sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et investissements, CRJ Construction, La Générale de Distribution, MTEI et Amilcar Holding, WIC, MIC, FIC, Représentation Internationale, Immobilière AL Kadiria, Immobilière Echerifa, LIN.
M Abderrazak BEN AMMAR	Gérant des Sociétés Hermès Conseil et Sables du Centre SARL.
M Ali Sabri ESSGHAIER	PDG des Sociétés immobilière Al Kadiria et Les Bâtiments Modernes, Eclair Prym Maroc, Eclair Prym France. DGA de la société Immobilière Echerifa, Gérant des sociétés EUROMED, CCM, MEDICOLAB et C.S.A.
M. Mithel MAMI	PDG des sociétés MAMI et SODIMA , gérant des sociétés MATEBA et SIREN.
Mlle. Mouna OURARI	Responsable principal des investissements au sein du fonds d'investissement « Finance in Motion JMBH »
M Hatem BEN AMEUR	Directeur Financier de la Société investment Trust Tunisia, DGA Confection Ras Jebel.
Mme Dadou Hedia DJILANI	Directeur Général de la société Immobilière Echerifa
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Cheffe du pole et gestion du patrimoine à la Mutuelle Assurance de l'Enseignement.
Mr Abderrazak LOUATI	Gérant de la société Thyna Advisory.
Mr Khaled ZOUARI	-
Mr Karim SIALA	Directeur Financier SUMITOMO Corp.
M Rafik MOALLA	-
M Mohamed-Hechmi DJILANI	PDG de la société Investment Trust Tunisia.

5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Hédi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et investissements, CRJ Construction, La Générale de Distribution, MTEI et Amilcar Holding, WIC, MIC, FIC, Représentation Internationale, Immobilière AL Kadiria, Immobilière Echerifa, LIN.
M. Ali Sabri ESSGHAIER	Administrateur dans les sociétés LIN.
M. Hatem BEN AMEUR	Néant.
Mme Dadou Hédia DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Financière Tunisienne et Représentation Internationale.
M. Abderrazak BEN AMMAR	Administrateur TUNINVEST SICAR, GABES INVEST SICAR, Tunisie Sicav, Sicav Plus, Eclair Prym Maroc SA et Eclair Companie Internationale.
M. Mithel MAMI	Sociétés MAMI et SODIMA
Mlle. Mouna OURARI	Néant.
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Néant.
M. Rafik MOALLA	Administrateur dans les sociétés Amilcar LLD et NIDA SA .
M. Abderrazak LOUATI	Néant.
M. Khaled ZOUARI	Administrateur indépendant dans la société Unifactor.
M. Karim SIALA	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires dans Smart Tunisie et Sotipapier
M Mohamed-Hechmi DJILANI	Administrateur dans les Sociétés : AMILCAR HOLDING, L'IMMOBILIERE ECHARIFA, MTEI, FIC, WIC, MIC, CRJ, CRJ Construction, LGD, Finances et Investissements et Investment Trust Tunisia.
SANAD FUND FOR SME	Administrateur dans les sociétés Advans Tunisie, SANADCOM, SANDAH et ENDA TAMWEEL.
La Financière Tunisienne	Administrateur dans les sociétés Représentation Internationale, Amilcar-Holding Nida, Les Industries Nouvelles , MAT et la Générale de distribution
Investment Trust Tunisia SA	Néant.
Mutuelle Assurances de l'Enseignement	Administrateur dans les sociétés TUNIS RE, BEST LEASE, STB, IMMOBILIERE MAE, MUTUELLE DU SAVOIR, AFRIQUE ASSISTANCE, RESIDENCE DU CAP BON, CTAMA IMMOBILIERE, POLYCLINIQUE DU CAP BON, PRESICIUM TUNISIE, AFRIQUE ASSISTANCE, S D A et BUAT.

5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membre	Représentant permanent	Fonction au sein de la société qu'il représente
Investment Trust Tunisia SA	M. Hatem BEN AMEUR	Directeur Financier
Investment Trust Tunisia SA	Mme Dadou Hedia DJILANI	Chargée de Missions
Mutuelle Assurances de l'Enseignement	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Cheffe de pôle Finance et gestion du patrimoine
La Financière Tunisienne	M. Ali Sabri ESSGHAIER	Néant
La Financière Tunisienne	M. Mithel MAMI	Néant
SANAD FUND FOR SME	Mlle. Mouna OURARI	Néant

5.2 Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2025

5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2025

Se référer au rapport spécial des commissaires aux comptes figurant au niveau du chapitre 4 page 94 du présent document de référence.

5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2025

Se référer au rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2025 figurant à la page 94 du présent document de référence.

5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société DATN : membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Tarek SAHLI	Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac – Tunis. Tél : 36 400 900 Fax : 36 400 902	2024-2026**
Société HORWATH ACF : membre de Crowe Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Nouredine BEN ARBIA	Immeuble PERMETAL, 2ème Etage 35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis Tél : 71 236 000 Fax : 71 236 436	2025-2027***

** Désigné par l'AGO du 30/04/2024 pour une durée de 3 ans

*** Désigné par l'AGO du 30/04/2025 pour une durée de 3 ans.

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

5.4.1. Prêts octroyés et crédits reçus

Se référer au rapport spécial des commissaires aux comptes figurant au niveau du chapitre 4 page 94 du présent document de référence.

5.4.2. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 30/04/2025 a décidé d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2025 un montant net de 120.000 Dinars.

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 30/04/2025 a fixé la rémunération des membres du Comité d'Audit et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2025 à un montant global net de 30.000 Dinars par comité.
- Les dividendes distribués par Hannibal Lease aux autres parties liées au titre de l'exercice 2025 se détaillent comme suit :

	Dividende par action 2025	Nombre d'actions	Dividendes 2025 en DT
Investment Trust Tunisia S.A.	0,45	3 015 048	1 356 772
SANAD Fund For MSME	0,45	2 201 730	990 779
Financière Tunisienne S.A.	0,45	1 548 389	696 775
MAE	0,45	600 106	270 048
M. Hedi DJILANI	0,45	46 977	21 140
M. Abderrazak BEN AMMAR	0,45	37 400	16 830
M. Abderrazak LOUATI	0,45	0	0
M. Khaled ZOUARI	0,45	0	0
M. Karim SIALA	0,45	20	9
M. Rafik MOALLA	0,45	15 480	6 966
M. Mohamed Hechmi DJILANI	0,45	130 263	58 618
Mme. Nadia Meddeb DJILANI	0,45	365 390	164 426
STE CONFECTION RAS JEBEL S.A	0,45	160 265	72 119
TOTAL			3 654 481

5.4.3. Prestations de services reçues ou données

Se référer à la note 38 : informations sur les parties liées page 83 du présent document de référence.

5.4.4. Chiffre d'affaires réalisé par la société Hannibal Lease avec les autres parties liées

Se référer à la note 38 : informations sur les parties liées page 83 du présent document de référence.

CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Evolution récente et orientation stratégique

6.1.1. Evolution récente au 30/06/2026

Le montant des approbations s'élève au 30/06/2026 à 226,8 MDT contre 278,1 MDT au 30/06/2025, soit une baisse de 18,5%.

Les mises en force sont passées de 205,7 MDT au 30/06/2025 à 158,1 MDT au 30/06/2026, soit une baisse de 23,1%.
Les produits nets de leasing ont baissé de 3,7% par rapport au 30/06/2025, passant de 19,1 MDT à 18,4 MDT au 30/06/2026.

Les encours sont passés de 641,6 MDT au 30/06/2025 à 613,2 MDT au 30/06/2026, soit une baisse de 4,4%.

6.1.2. Orientation stratégique

Etant donné le contexte économique difficile et dans un souci de récupérer ses parts de marché et d'améliorer la qualité de son portefeuille, la stratégie de développement de Hannibal Lease, sur la prochaine période, reposera sur :

- Le perfectionnement de l'activité commerciale et des procédures de contrôle et de gestion ;
- La récupération progressive de la part de marché ;
- La maîtrise du risque crédit ;
- La restructuration des ressources financières par le recours aux crédits à moyen terme et aux Emprunts Obligataires ;
- La réduction du coût des ressources financières par la renégociation des conditions des lignes de crédits ;
- L'amélioration du rating

6.2 Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées au niveau des prévisions 2026 - 2030 par rapport aux informations prévisionnelles 2024-2028

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « HL 2025 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, compte tenu des réalisations de l'exercice 2025 et des nouvelles conditions du marché, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes :

Mises en force (en Dinars)

Mises en force	2025R	2026P	2027P	2028P	Commentaires
B.P "HL 2025"	370 000 000	390 000 000	410 000 000	430 000 000	Le montant des Mises en Force a été revu à la baisse afin de tenir compte de la conjoncture économique actuelle.
B.P "HL 2026"	366 025 203	360 000 000	390 000 000	420 000 000	
Variation	(3 974 797)	(30 000 000)	(20 000 000)	(10 000 000)	
Taux de réalisation	99%				

P : prévisionnel

Créances sur la clientèle (en Dinars)

Créances sur la clientèle	2025R	2026P	2027P	2028P	Commentaires
B.P "HL 2025"	647 835 813	708 551 611	758 919 353	776 577 781	Le montant des créances de la clientèle a été corrigé par le montant des mises en force de 2026 et postérieures. Le montant des créances à la clientèle a diminué en conséquence.
B.P "HL 2026"	633 313 623	656 572 248	697 562 333	754 648 625	
Variation	(14 522 190)	(51 979 363)	(61 357 020)	(21 929 156)	
Taux de réalisation	98%				

P : prévisionnel

Portefeuille d'investissement (en Dinars)

Portefeuille d'investissement	2025R	2026P	2027P	2028P	Commentaires
B.P "HL 2025"	30 032 700	34 223 993	37 223 993	40 223 993	Le montant du portefeuille d'investissement a été révisé en fonction des ajustements des décaissements prévisionnels relatifs aux réinvestissements exonérés et des participations dans les filiales.
B.P "HL 2026"	29 920 450	34 611 743	38 111 743	41 611 743	
Variation	(112 250)	387 750	887 750	1 387 750	
Taux de réalisation	100%				

P : prévisionnel

Portefeuille titres de placement (en Dinars)

Portefeuille titres de placement	2025R	2026P	2027P	2028P	Commentaires
B.P "HL 2025"	2 267 006	2 267 006	2 267 006	2 267 006	Il s'agit d'une révision du montant du portefeuille titres de placement en fonctions des acquisitions de 2025 et de l'encaissement des certificats de dépôt en 2026.
B.P "HL 2026"	10 467 014	7 467 014	7 467 014	7 467 014	
Variation	8 200 008	5 200 008	5 200 008	5 200 008	
Taux de réalisation	462%				

P : prévisionnel

Emprunts et dettes rattachées (en Dinars)

Emprunts et dettes rattachées	2025R	2026P	2027P	2028P	Commentaires
B.P "HL 2025"	511 268 190	559 831 687	602 799 912	609 227 637	Le montant des emprunts et dettes rattachées a été révisé en fonction des besoins de financement de l'établissement.
B.P "HL 2026"	559 799 491	556 830 099	586 491 051	633 533 154	
Variation	48 531 301	(3 001 588)	(16 308 861)	24 305 517	
Taux de réalisation	109%				

P : prévisionnel

Intérêts et produits de leasing (en Dinars)

Intérêts et produits de leasing	2025R	2026P	2027P	2028P	Commentaires
B.P "HL 2025"	90 306 123	98 313 851	105 818 237	111 966 238	Les intérêts et produits de leasing ont été corrigé pour tenir compte des produits des encours financiers existants à fin 2025 ainsi que de la baisse du montant des créances sur la clientèle.
B.P "HL 2026"	92 008 008	93 757 440	96 987 423	103 019 859	
Variation	1 701 885	(4 556 411)	(8 830 814)	(8 946 379)	
Taux de réalisation	102%				

P : prévisionnel

Intérêts et charges assimilées

Intérêts et charges assimilées	2025R	2026P	2027P	2028P	Commentaires
B.P "HL 2025"	49 542 072	55 637 702	60 843 015	63 736 474	Les intérêts et charges assimilées ont été révisés suite à l'actualisation des taux des emprunts et dettes rattachés ainsi que des projections de refinancement de l'activité.
B.P "HL 2026"	53 144 258	52 011 330	53 072 816	56 096 439	
Variation	3 602 186	(3 626 372)	(7 770 199)	(7 640 035)	
Taux de réalisation	107%				

P : prévisionnel

Produit net (en Dinars)

Produit net	2025R	2026P	2027P	2028P	Commentaires
B.P "HL 2025"	41 214 553	43 131 676	45 436 025	48 696 107	La variation du produit net comparé au BP précédent découle des variations du poste Intérêts et produits de leasing et celle du poste Intérêts et charges assimilées.
B.P "HL 2026"	39 783 195	42 521 069	44 730 104	47 743 786	
Variation	(1 431 358)	(610 607)	(705 921)	(952 321)	
Taux de réalisation	97%				

P : prévisionnel

6.3. Mesure et analyse des performances réalisées au 30/06/2026 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2026

Indicateurs d'activité (en mDT)	Indicateurs d'activité au 30/06/2026*	Prévisions année 2026	Taux de réalisation
Montant des Mises en Force	158 060	360 000	43,91%
Encours Financiers	613 246	644 349	95,17%
Total des Engagements	739 319	721 023	102,54%
Total des Engagements Classées	77 639	50 370	154,14%
Revenus Nets de Leasing	43 244	93 757	46,12%
Produits Nets de Leasing	18 395	42 521	43,26%
Total Charges d'exploitation	11 008	21 704	50,72%
Ressources d'emprunts	517 397	535 399	96,64%
Emprunts Obligataires	109 700	151 600	72,36%
Autres Emprunts	407 697	383 799	106,23%
Trésorerie Nette	21 613	10 338	209,06%
Capitaux Propres	86 036	95 840	89,77%

(*) Chiffres non audités

6.4. Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de la société Hannibal Lease pour la période 2026 – 2030 ont été établies sur la base des états financiers individuels audités et certifiés arrêtés au 31/12/2025. Les états financiers prévisionnels de la société « Hannibal Lease » ainsi que les hypothèses sous-jacentes relatives à la période 2026 – 2030 ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 17/08/2026 et examinés par les commissaires aux comptes de la société.

Hannibal Lease s'engage à actualiser ses prévisions, chaque année, sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est également tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et de communiquer au public l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts éventuels doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

Hannibal Lease s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.4.1 Principales hypothèses de prévisions retenues

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la société, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2026-2030 se présentent comme suit :

6.4.1.1 Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

a) Les mises en forces :

La progression des mises en forces prévue pour les années 2026 à 2030 tient compte de la conjoncture actuelle, du programme de développement d'Hannibal Lease et de sa position sur le marché.

A partir de l'année 2026, Hannibal Lease prévoit des mises en forces annuelles comme suit :

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM * 2025-2030
Mises en Force	366 025 203	360 000 000	390 000 000	420 000 000	450 000 000	480 000 000	5,57%
Taux de croissance	(1,18%)	(1,65%)	8,33%	7,69%	7,14%	6,67%	

e : estimé

P : prévisionnel

(*) : Taux de Croissance Annuel Moyen

b) Intérêts et produits assimilés de leasing :

b.1 : Revenus bruts de leasing

Les intérêts bruts de leasing prévus durant la période (2026-2030) se présentent comme suit :

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2025-2030
Intérêts Bruts	89 952 982	90 136 076	93 483 991	99 725 345	106 212 788	110 350 934	4,17%
Taux de Croissance	10,93%	0,20%	3,71%	6,68%	6,51%	3,90%	

e : estimé

P : prévisionnel

Les taux de sortie se détaillant comme suit :

Année	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
Taux Moyen MEF	14%	14%	14%	14%	14%

e : estimé

P : prévisionnel

- Un autofinancement de 18% sur le montant Hors taxes à financer ; et
- Une durée moyenne de 48 mois pour les nouveaux financements.

b.2 : Produits accessoires de Leasing

• Frais de dossier

Contrat Moyen en dinars Tunisien :

2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
105 000	110 250	115 763	121 551	127 628

Frais de Dossier : 125,546 Dinars HT / Contrat

• Préloyers

Estimé à 0,031% du montant des MEF

• Intérêts de retard

	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
Taux de rejet	21,55%	21,55%	21,55%	21,55%	21,55%

Retard Moyen : 45 jours

Taux : 15%

• Frais de Rejet

	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
Taux de rejet	21,55%	21,55%	21,55%	21,55%	21,55%

Encours Moyen / Contrats : 40.000 Dinars

Frais de Rejet : 22,269 Dinars H.T

- **Produits Nets / Cession d'Immobilisation**

Estimé à 0,09% de l'encours global

- **Produits Accessoires de Leasing :**

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
Produits Accessoires de Leasing	3 519 598	3 728 559	3 893 531	4 119 967	4 487 360	4 710 995
<i>Evolution</i>		5,94%	4,42%	5,82%	8,92%	4,98%
- Frais de dossier	526 691	429 618	442 926	454 979	464 018	471 551
<i>Evolution</i>		(18,43%)	3,10%	2,72%	1,99%	1,62%
- Prélouer	115 045	111 686	120 993	130 300	139 607	148 915
<i>Evolution</i>		(2,92%)	8,33%	7,69%	7,14%	6,67%
- Intérêts de retard	1 731 551	1 718 548	1 779 254	1 862 580	2 092 150	2 224 870
<i>Evolution</i>		(0,75%)	3,53%	4,68%	12,33%	6,34%
- Autres (Frais de rejet et produits accessoires)	704 278	910 754	961 371	1 036 885	1 110 951	1 156 914
<i>Evolution</i>		29,32%	5,56%	7,85%	7,14%	4,14%
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	442 033	557 952	588 987	635 223	680 633	708 745
<i>Evolution</i>		26,22%	5,56%	7,85%	7,15%	4,13%

b.3 : Agios réservés :

L'évolution des agios réservés au cours de la période de projection se présente comme suit :

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2025-2030
Agios réservés	5 724 706	6 002 675	6 485 872	7 144 007	7 574 466	8 019 395	6,97%
<i>Taux de croissance</i>		4,86%	8,05%	10,15%	6,03%	5,87%	

Ainsi, la rubrique **Intérêts et produits assimilés de leasing** évoluera sur la période 2026-2030 comme suit :

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2025-2030
Intérêts Bruts	89 952 982	90 136 076	93 483 991	99 725 345	106 212 788	110 350 934	4,17%
Régularisation chiffre d'affaires	-	170 773	93 099	(167 319)	(371 349)	(65 855)	-
Variation des Agios réservés	(1 464 572)	(277 969)	(483 198)	(658 135)	(430 459)	(444 929)	(21,20%)
Revenus nets de leasing	88 488 410	89 858 107	93 000 793	99 067 210	105 782 329	109 906 005	4,43%
Autres produits de Leasing	3 519 598	3 728 559	3 893 531	4 119 967	4 487 360	4 710 995	6,00%
Total Intérêts et produits de leasing	92 008 008	93 757 440	96 987 423	103 019 859	109 898 341	114 551 145	4,17%

c) Les charges financières

Les charges financières d'Hannibal Lease, sur la période 2026-2030, tiennent compte des intérêts relatifs aux différents crédits en cours de remboursement et à contracter sur la période prévisionnelle. Elles ont été estimées sur la base d'un TMM fixé à 7,00%.

Les conditions appliquées aux différents types de crédits se détaillent comme suit :

- **Crédits à moyen terme bancaires**

Emprunts Nationaux

CMT Bancaires : TMM + 2,25%

- **Crédits à moyen terme revolving**

Taux : TMM + 2%

- **Emprunts obligataires**

Emprunt à taux fixe 5 ans - Taux 9,20%

Commissions : 0,70% flat

- **Certificats de dépôt**

Certificats de Dépôt - Taux : TMM+1%.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2025-2030
Intérêts / CMT, Billets de Trésorerie & Emprunts Obligataires	52 207 127	51 130 094	52 253 402	55 265 284	58 022 264	59 724 488	2,73%
Résorptions des frais d'émission des emprunts	929 550	881 236	819 414	831 155	927 860	1 090 810	3,25%
Agios Débiteurs	7 582	-	-	-	-	-	-
Total des charges financières	53 144 258	52 011 330	53 072 816	56 096 439	58 950 124	60 815 298	2,73%
Taux de Croissance		(2,13%)	2,04%	5,70%	5,09%	3,16%	

e : estimé

P : prévisionnel

d) Les charges générales d'exploitation

L'évolution moyenne prévisionnelle des charges générales d'exploitation hors provisions sur la période 2026-2030 serait de 5,1% et se présentent comme suit :

- **Charges de personnel**

Les frais du personnel tiennent compte d'une augmentation annuelle de 6% à partir de 2026 expliquée par les augmentations légales annuelles de la masse salariale et de la variation des échelons des salariés existants.

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2025-2030
Charges de personnel	13 796 196	14 623 967	15 501 405	16 431 490	17 417 379	18 462 422	6,00%
Taux de croissance	5,11%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%	

e : estimé

P : prévisionnel

- **Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation enregistrent une croissance annuelle moyenne de 4 % sur la période 2026-2030.

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2025-2030
Autres charges d'exploitation	5 447 401	5 665 297	5 891 909	6 127 585	6 372 689	6 627 596	4,00%
Taux de croissance	11,56%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	

e : estimé

P : prévisionnel

- **Dotations aux amortissements :**

Les dotations aux amortissements tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes de Hannibal Lease ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2026.

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2025-2030
Dotations aux amortissements	1 400 915	1 415 265	1 423 649	1 407 477	1 452 895	1 405 717	0,07%
Taux de croissance	1,09%	1,02%	0,59%	(1,14%)	3,23%	(3,25%)	

e : estimé

P : prévisionnel

6.4.1.2 Hypothèses du bilan prévisionnel

a) Créances sur la clientèle, opérations de leasing :

Ce compte regroupe les engagements nets de la clientèle. L'évolution de ce compte sur la période du business plan est comme suit :

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2025-2030
Créances de leasing	629 582 616	650 712 848	694 480 499	753 867 521	791 426 380	831 777 145	5,73%
Impayés	53 863 857	48 174 281	50 452 213	53 554 847	55 084 155	57 181 676	1,20%
Provisions*	(44 408 144)	(36 312 206)	(40 884 507)	(45 629 736)	(48 398 337)	(53 359 622)	3,74%
Produits Réservés	(5 724 706)	(6 002 675)	(6 485 872)	(7 144 007)	(7 574 466)	(8 019 395)	6,97%
Total net des créances de leasing	633 313 623	656 572 248	697 562 333	754 648 625	790 537 732	827 579 804	5,50%
Evolution		3,67%	6,24%	8,18%	4,76%	4,69%	

e : estimé

P : prévisionnel

* : y compris les provisions collectives

Evolution des créances classées

Les procédures de recouvrement et contentieux mises en place par Hannibal Lease ainsi qu'une meilleure approche des risques au niveau du comité de crédit, favorisent la maîtrise des créances classées sur la période 2026-2030.

Hannibal Lease vise à atteindre un niveau des parts d'actifs classés inférieur à 7% à partir de 2026.

Le taux de couverture des actifs classés devrait atteindre 70% sur la période 2027-2030.

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2025-2030
Total Engagements	698 395 801	721 023 468	768 819 052	833 058 708	873 896 875	918 095 161	5,62%
<i>dont créances classées</i>	60 781 984	50 370 377	53 131 506	56 892 276	57 352 043	59 894 492	(0,29%)
- Provisions	36 276 699	27 756 542	31 609 667	35 571 430	37 816 408	42 236 716	3,09%
- Agios (*)	5 724 706	6 002 675	6 485 872	7 144 007	7 574 466	8 019 395	6,97%
Ratio Créances Classées	8,70%	6,99%	6,91%	6,83%	6,56%	6,52%	
Taux de couverture des actifs classés	69,10%	67,02%	71,70%	75,08%	79,14%	83,91%	

e : estimé

P : prévisionnel

(*) Sans tenir compte de la provision collective

b) Investissements :

b – 1 : les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles

Hannibal Lease prévoit un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations, sur la période 2026-2030, conformément au tableau suivant :

En DT	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
Total Immobilisations incorporelles	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000
Matériel de Transport	200 000	350 000	380 000	250 000	280 000
Equipement de Bureau	30 000	40 000	50 000	60 000	70 000
Matériel Informatique	50 000	60 000	70 000	80 000	90 000
Total immobilisations corporelles	280 000	450 000	500 000	390 000	440 000
Total investissements en Immobilisations Incorporelles et Corporelles	330 000	510 000	570 000	470 000	530 000

e : estimé

P : prévisionnel

Ainsi, la rubrique valeurs immobilisées de la société évoluera comme suit :

En DT	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2026-2030
Immobilisations Incorporelles	1 448 667	1 508 667	1 578 667	1 658 667	1 748 667	4,82%
Moins : Amortissements	(645 463)	(696 513)	(745 960)	(810 960)	(885 960)	8,24%
Total Immobilisations Incorporelles nettes	803 204	812 154	832 707	847 707	862 707	1,80%
Immobilisations Corporelles	33 325 680	33 775 680	34 275 680	34 665 680	35 105 680	1,31%
Moins : Amortissements	(10 084 219)	(11 456 818)	(12 814 847)	(14 202 742)	(15 533 459)	11,41%
Total Immobilisations Corporelles nettes	23 241 461	22 318 862	21 460 832	20 462 937	19 572 220	(4,20%)
Valeurs immobilisées	24 044 665	23 131 016	22 293 539	21 310 644	20 434 927	(3,99%)
<i>Evolution</i>	<i>(4,32%)</i>	<i>(3,80%)</i>	<i>(3,62%)</i>	<i>(4,41%)</i>	<i>(4,11%)</i>	

b - 2 : Investissements en immobilisations financières

Les prises de participation se détaillent comme suit :

En DT	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
Prises de participation	4 691 292	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000

e : estimé

P : prévisionnel

Ainsi, la rubrique portefeuille d'investissement évoluera comme suit :

En DT	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P	TCAM 2026-2030
Portefeuille d'investissement	34 611 743	38 111 743	41 611 743	45 111 743	48 611 743	8,86%
<i>Evolution</i>		<i>10,11%</i>	<i>9,18%</i>	<i>8,41%</i>	<i>7,76%</i>	

e : estimé

P : prévisionnel

Dividendes à Encaisser sur participation financière et des Filiales :

	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
Dividendes à encaisser	600 000	700 000	700 000	700 000	700 000

c) Ressources de financement à mobiliser :

La société projette sur la période 2026-2030 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires.

Le détail de ces ressources se présente comme suit :

En DT

	31/12/2026e	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
CMT					
Encours des CMT début de période	341 503 464	333 799 233	330 334 970	334 907 045	328 494 842
CMT Additionnels	105 000 000	120 000 000	130 000 000	125 000 000	130 000 000
Remboursements	(112 704 232)	(123 464 263)	(125 427 925)	(131 412 203)	(129 244 842)
Encours des CMT fin de période	333 799 233	330 334 970	334 907 045	328 494 842	329 250 000

Crédit Revolving Citibank

Encours des CMT Révolving début de période	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Crédits Additionnels	230 400 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000
Remboursements	(230 400 000)	(300 000 000)	(300 000 000)	(300 000 000)	(300 000 000)
Encours des CMT Revolving fin de période	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000

Emprunts Obligataires

Encours des E.O. début de période	150 662 000	151 600 000	182 900 000	223 650 000	256 000 000
E.O. Additionnels	50 000 000	80 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Remboursements	(49 062 000)	(48 700 000)	(59 250 000)	(67 650 000)	(74 000 000)
Encours des E.O. fin de période	151 600 000	182 900 000	223 650 000	256 000 000	282 000 000

Encours Global CMT & Emprunts Obligataires	535 399 233	563 234 970	608 557 045	634 494 842	661 250 000
---	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing

Encours des Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing début de période	5 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Encaissements de Certificats de Dépôt et de Certificats de Leasing	108 500 000	95 000 000	110 000 000	120 000 000	120 000 000
Remboursements de Certificats de Dépôt et de Certificats de Leasing	(103 500 000)	(95 000 000)	(110 000 000)	(120 000 000)	(120 000 000)
Encours des Certificats de Dépôt et de Certificats de Leasing Fin de Période	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000

Encours de la Dette	545 399 233	573 234 970	618 557 045	644 494 842	671 250 000
% Dette à CT	1,8%	1,7%	1,6%	1,6%	1,5%
% Dette à MT	98,2%	98,3%	98,4%	98,4%	98,5%

REFINANCEMENT

	31/12/2026e	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
CMT et ressources spéciales	105 000 000	120 000 000	130 000 000	125 000 000	130 000 000
Crédits Revolving Citibank	0	0	0	0	0
Emprunts Obligataires	50 000 000	80 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing	5 000 000	0	0	0	0
Total Ressources Financières Supplémentaires	160 000 000	200 000 000	230 000 000	225 000 000	230 000 000

e : estimé

P : prévisionnel

Ainsi, l'évolution de la rubrique Emprunts et dettes rattachées sera comme suit :

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030	TCAM 2025-2030
CMT	391 503 464	383 799 233	380 334 970	384 907 045	378 494 842	379 250 000	(0,63%)
Emprunts Obligataires	150 662 000	151 600 000	182 900 000	223 650 000	256 000 000	282 000 000	13,36%
Billets de trésorerie	5 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	14,87%
Dettes rattachées	12 634 027	11 430 866	13 256 081	14 976 109	16 309 483	17 352 305	6,55%
Total emprunts et dettes rattachées	559 799 491	556 830 099	586 491 051	633 533 154	660 804 325	688 602 305	4,23%

d) Les capitaux propres et politique de distribution des dividendes :

L'évolution de la distribution des dividendes annuels sera comme suit :

En DT	2025	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
Dividendes à distribuer	4 950 000	4 950 000	5 500 000	6 050 000	6 600 000	7 150 000
Taux de distribution	58,10%	49,95%	55,04%	55,81%	53,30%	54,69%

P : prévisionnel

La répartition des bénéfices sur la période 2025 – 2030 sera comme suit :

En DT	2025R	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
Bénéfice de l'exercice	8 519 764	9 910 862	9 992 032	10 840 580	12 382 427	13 073 101
Report à nouveau des exercices antérieurs	7 396 020	7 315 784	8 576 646	9 368 678	10 459 258	12 541 685
Complément d'apport	12 810	12 810	12 810	12 810	12 810	12 810
Total *	15 915 784	17 226 646	18 568 678	20 209 258	22 841 685	25 614 787
Réserves spéciales de réinvestissement	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Bénéfice distribuable	12 265 784	13 526 646	14 868 678	16 509 258	19 141 685	21 914 787
Fonds social	150 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Dividendes	4 950 000	4 950 000	5 500 000	6 050 000	6 600 000	7 150 000
Nouveau solde du Report à nouveau	7 315 784	8 576 646	9 368 678	10 459 258	12 541 685	14 764 787

P : prévisionnel

* : compte non tenu du complément d'apport

L'évolution des capitaux propres sur la période sera comme suit :

En DT	2025R	2026e	2027P	2028P	2029P	2030P
Capital social	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000
Réserves :	19 887 979	23 387 979	26 887 979	30 387 979	33 887 979	37 387 979
<i>Réserves légales</i>	5 500 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000	5 500 000
<i>Autres réserves</i>						
<i>Prime d'émission</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Subventions d'investissement</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Réserve spéciale de réinvestissement</i>	14 387 979	17 887 979	21 387 979	24 887 979	28 387 979	31 887 979
Résultats reportés	7 396 020	7 315 784	8 576 646	9 368 678	10 459 258	12 541 685
Complément d'apport	12 810	12 810	12 810	12 810	12 810	12 810
Réserve pour fonds social	169 823	212 256	296 758	376 392	455 801	533 146
Total des capitaux propres avant résultat	82 466 632	85 928 828	90 774 194	95 145 860	99 815 848	105 475 620
Résultat de l'exercice	8 519 764	9 910 862	9 992 032	10 840 580	12 382 427	13 073 101
Total des capitaux propres avant affectation	90 986 396	95 839 691	100 766 226	105 986 439	112 198 275	118 548 722

6.4.2 Les états financiers prévisionnels

Bilans prévisionnels

En DT

	31/12/2025	31/12/2026e	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
ACTIFS						
Liquidités et équivalents de liquidités	9 098 304	10 338 493	7 663 217	7 000 680	9 843 395	10 782 829
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	633 313 623	656 572 248	697 562 333	754 648 625	790 537 731	827 579 804
Portefeuille-titres de placement	10 467 014	7 467 014	7 467 014	7 467 014	7 467 014	7 467 014
Portefeuille d'investissement	29 920 450	34 611 743	38 111 743	41 611 743	45 111 743	48 611 743
Valeurs Immobilisées	25 129 930	24 044 665	23 131 016	22 293 539	21 310 644	20 434 927
Autres actifs	6 442 153	6 860 644	7 439 595	8 006 903	8 456 854	8 822 356
TOTAL DES ACTIFS	714 371 475	739 894 806	781 374 918	841 028 503	882 727 381	923 698 673
PASSIFS						
Concours bancaires	145 822	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	6 672 754	10 500 000	11 375 000	12 250 000	13 125 000	14 000 000
Emprunts et dettes rattachées	559 799 491	556 830 099	586 491 051	633 533 154	660 804 325	688 602 305
Fournisseurs et comptes rattachés	46 010 198	69 625 987	75 549 671	81 361 184	87 172 697	92 984 211
Autres passifs	10 756 815	7 099 030	7 192 970	7 897 725	9 427 083	9 563 436
TOTAL DES PASSIFS	623 385 079	644 055 116	680 608 692	735 042 064	770 529 105	805 149 951
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000
Réserves	20 057 802	23 450 235	27 034 737	30 614 371	34 193 780	37 771 125
Actions Propres	0	0	0	0	0	0
Complément d'apport	12 810	12 810	12 810	12 810	12 810	12 810
Résultats reportés	7 396 020	7 465 784	8 726 646	9 518 678	10 609 258	12 691 685
Résultat de la période	8 519 764	9 910 862	9 992 032	10 840 580	12 382 427	13 073 101
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	90 986 396	95 839 691	100 766 226	105 986 439	112 198 275	118 548 722
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	714 371 475	739 894 806	781 374 918	841 028 503	882 727 381	923 698 673

e : estimé

P : prévisionnel

Etats de résultats prévisionnels

En DT

	31/12/2025	31/12/2026e	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	92 008 008	93 757 440	96 987 423	103 019 859	109 898 341	114 551 145
Intérêts et charges assimilées	(53 144 258)	(52 011 330)	(53 072 816)	(56 096 439)	(58 950 124)	(60 815 298)
Produits des placements	802 084	774 959	815 497	820 366	820 592	822 655
Autres produits d'exploitation	117 362	-	-	-	-	-
PRODUIT NET	39 783 195	42 521 069	44 730 104	47 743 786	51 768 808	54 558 502
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	13 796 196	14 623 967	15 501 405	16 431 490	17 417 379	18 462 422
Dotations aux amortissements	1 400 915	1 415 265	1 423 649	1 407 477	1 452 895	1 405 717
Autres charges d'exploitation	5 447 401	5 665 297	5 891 909	6 127 585	6 372 689	6 627 596
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	20 644 512	21 704 530	22 816 963	23 966 552	25 242 963	26 495 735
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	19 138 683	20 816 540	21 913 141	23 777 234	26 525 845	28 062 767
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	3 893 350	3 904 063	4 572 301	4 745 229	4 768 602	4 961 285
Dotations aux provisions pour risques divers	1 087 836	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 157 497	16 552 477	16 980 840	18 672 005	21 397 244	22 741 482
Autres pertes ordinaires	(1 097)	-	-	-	-	-
Autres gains ordinaires	213 289	-	-	-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	14 369 688	16 552 477	16 980 840	18 672 005	21 397 244	22 741 482
Impôts sur les bénéfices *	(4 874 937)	(5 534 679)	(5 824 007)	(6 526 188)	(7 512 347)	(8 056 984)
Contribution sociale de solidarité et autres contributions	(974 987)	(1 106 936)	(1 164 801)	(1 305 238)	(1 502 469)	(1 611 397)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	8 519 764	9 910 862	9 992 032	10 840 580	12 382 427	13 073 101

e : estimé

P : prévisionnel

(*) L'impôt sur les bénéfices est calculé en tenant compte des réinvestissements exonérés et des charges non déductibles.

Etats des flux de trésorerie prévisionnels

En DT

	31/12/2025	31/12/2026e	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	500 491 015	495 302 167	513 708 663	539 504 546	603 875 452	641 284 673
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(455 011 572)	(403 395 806)	(455 876 316)	(491 463 487)	(526 938 487)	(562 413 487)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(19 674 143)	(20 448 847)	(21 577 635)	(22 541 432)	(23 761 895)	(25 136 658)
Intérêts payés	(54 806 720)	(53 208 254)	(51 588 187)	(54 895 256)	(58 013 890)	(60 031 666)
Impôts et taxes payés	(22 958 155)	(8 787 768)	(6 917 539)	(7 718 983)	(8 936 263)	(9 588 585)
Autres flux liés à l'exploitation	(4 530 939)	3 667 392	700 000	700 000	700 000	700 000
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	(56 490 514)	13 128 883	(21 551 013)	(36 414 612)	(13 075 082)	(15 185 723)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(861 951)	(330 000)	(510 000)	(570 000)	(470 000)	(530 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	201 119	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(8 361 584)	(4 691 292)	(3 500 000)	(3 500 000)	(3 500 000)	(3 500 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	59 181	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(8 963 235)	(5 021 292)	(4 010 000)	(4 070 000)	(3 970 000)	(4 030 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Dividendes et autres distributions	(5 144 159)	(4 955 348)	(4 950 000)	(5 500 000)	(6 050 000)	(6 600 000)
Encaissement provenant des CMT Bancaires	177 000 000	105 000 000	120 000 000	130 000 000	125 000 000	130 000 000
Remboursement provenant des CMT Bancaires	(95 177 658)	(112 704 232)	(123 464 263)	(125 427 925)	(131 412 203)	(129 244 842)
Encaissement provenant des crédits relais revolving	127 200 000	230 400 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000
Remboursement provenant des crédits relais revolving	(129 200 000)	(230 400 000)	(300 000 000)	(300 000 000)	(300 000 000)	(300 000 000)
Encaissement provenant des emprunts obligataires	40 000 000	50 000 000	80 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Remboursement provenant des emprunts obligataires	(59 158 000)	(49 062 000)	(48 700 000)	(59 250 000)	(67 650 000)	(74 000 000)
Encaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	80 500 000	108 500 000	95 000 000	110 000 000	120 000 000	120 000 000
Décaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	(82 500 000)	(103 500 000)	(95 000 000)	(110 000 000)	(120 000 000)	(120 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	53 520 184	(6 721 580)	22 885 737	39 822 075	19 887 797	20 155 158
Variation de trésorerie	(11 933 565)	1 386 011	(2 675 275)	(662 537)	2 842 715	939 435
Trésorerie au début de l'exercice	20 886 047	8 952 482	10 338 493	7 663 217	7 000 680	9 843 395
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 952 482	10 338 493	7 663 217	7 000 680	9 843 395	10 782 829

e : estimé

P : prévisionnel

6.4.3 Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels

En DT	31/12/2025	31/12/2026e	31/12/2027P	31/12/2028P	31/12/2029P	31/12/2030P
Indicateurs de gestion en DT						
Résultat de la période (1)	8 519 764	9 910 862	9 992 032	10 840 580	12 382 427	13 073 101
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	673 701 087	698 651 005	743 141 090	803 727 382	843 116 488	883 658 561
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	698 395 801	721 023 468	768 819 052	833 058 708	873 896 875	918 095 161
Fonds propres (avant résultat net) (3)	82 466 632	85 928 829	90 774 194	95 145 859	99 815 848	105 475 621
Capitaux propres avant affectation	90 986 396	95 839 691	100 766 226	105 986 439	112 198 275	118 548 722
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	633 313 623	656 572 248	697 562 333	754 648 625	790 537 731	827 579 804
Créance classées (4)	60781984	50370377	53131506	56892276	57352043	59894492
Produits réservés (5)	5724706	6002675	6485872	7 144 007	7 574 466	8 019 395
Total provisions (6)	36276699	27756542	31609667	35571430	37816408	42236716
Emprunts et ressources spéciales	559 799 491	556 830 099	586 491 051	633 533 154	660 804 325	688 602 305
Dettes envers la clientèle	6 672 754	10 500 000	11 375 000	12 250 000	13 125 000	14 000 000
Total bilan	714 371 475	739 894 806	781 374 918	841 028 503	882 727 381	923 698 673
Charges de personnel	13 796 196	14 623 967	15 501 405	16 431 490	17 417 379	18 462 422
Dotations nettes aux provisions	4 981 186	4 264 063	4 932 301	5 105 229	5 128 602	5 321 285
Intérêts et produits assimilés de leasing	92 008 008	93 757 440	96 987 423	103 019 859	109 898 341	114 551 145
Charges financières	53 144 258	52 011 330	53 072 816	56 096 439	58 950 124	60 815 298
Total charges d'exploitation	20 644 512	21 704 530	22 816 963	23 966 552	25 242 963	26 495 735
Produits nets	39 783 195	42 521 069	44 730 104	47 743 786	51 768 808	54 558 502
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	11,81%	11,92%	11,81%	11,42%	11,42%	11,49%
Taux de créance classées (4)/(2)	8,70%	6,99%	6,91%	6,83%	6,56%	6,52%
Ratio de couverture de créances classées (5) +(6)/(4)	69,10%	67,02%	71,70%	75,08%	79,14%	83,91%
Créances classées/(Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	9,02%	7,21%	7,15%	7,08%	6,80%	6,78%
Ratio de gestion						
Charges de personnel/ Produits nets	34,68%	34,39%	34,66%	34,42%	33,64%	33,84%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	43,72%	44,37%	44,39%	45,05%	46,14%	46,02%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	51,89%	51,04%	51,01%	50,20%	48,76%	48,56%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	12,52%	10,03%	11,03%	10,69%	9,91%	9,75%
Ratio de structure						
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	11,54%	11,61%	11,62%	11,31%	11,31%	11,42%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	78,36%	75,26%	75,06%	75,33%	74,86%	74,55%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	88,65%	88,74%	89,27%	89,73%	89,56%	89,59%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) /Créances sur clientèle, opérations de leasing	89,45%	86,41%	85,71%	85,57%	85,25%	84,90%
Ratio de rentabilité						
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	10,33%	11,53%	11,01%	11,39%	12,41%	12,39%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	1,19%	1,34%	1,28%	1,29%	1,40%	1,42%
Résultat net/ Produits nets	21,42%	23,31%	22,34%	22,71%	23,92%	23,96%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	14,53%	14,28%	13,90%	13,65%	13,90%	13,84%
Produits nets/ Total bilan	5,57%	5,75%	5,72%	5,68%	5,86%	5,91%

E : estimé

P : prévisionnel

6.4.4 Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

En DT	2025	2026e	2027 P	2028 P	2029 P	2030 P
Résultat net	8 519 764	9 910 862	9 992 032	10 840 580	12 382 427	13 073 101
Dotations aux amortissements	1 400 915	1 415 265	1 423 649	1 407 477	1 452 895	1 405 717
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	3 893 350	3 904 063	4 572 301	4 745 229	4 768 602	4 961 285
Dotations aux provisions pour risques divers	1 087 836	360 000	360 000	360 000	360 000	360 000
Marge brute d'autofinancement	14 901 865	15 590 190	16 347 982	17 353 286	18 963 924	19 800 103

E : estimé

P : prévisionnel

6.4.5 Avis des Commissaires Aux Comptes sur informations financières prévisionnelles pour la période (2026-2030)

Deloitte.

Société DATN : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'OECT
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubera-Immeuble Mladi
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 400 902
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn



HORWATH ACF

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Immeuble PERMETAL, 2ème Etage
35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis
ID RNE : 247617R

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2026-2030

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE (HL)

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et ses annexes de la société HANNIBAL LEASE relatives à la période 2026-2030, telles qu'elles sont jointes au présent rapport.

Cette projection et les hypothèses retenues relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "HL 2026 » et a été approuvée par le Conseil d'Administration de la société du 26 Mars 2026. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est synthétisée dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 26 juin 2026

Les commissaires aux comptes

Société DATN
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Tarek SAHLI



Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA

